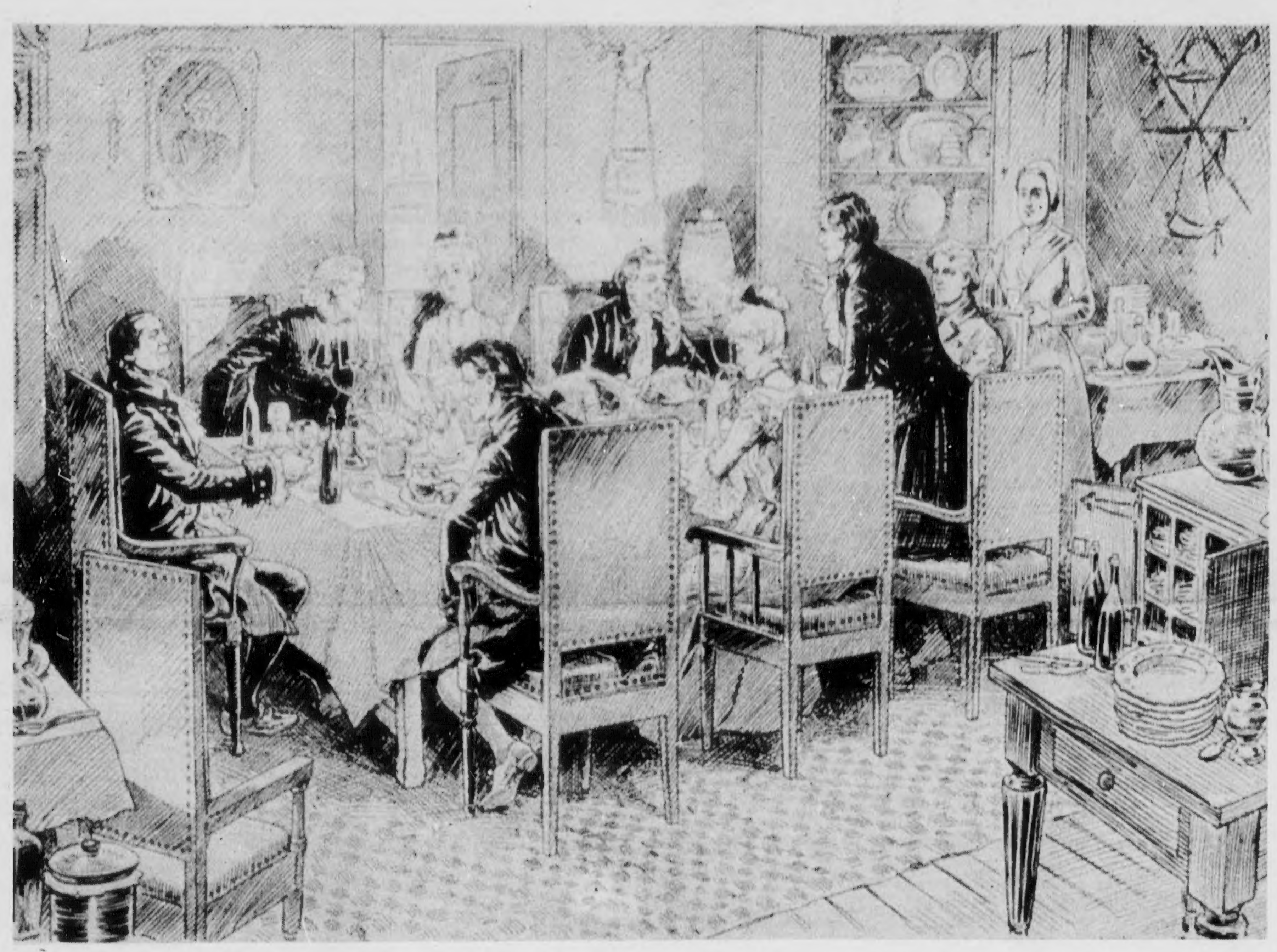
LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 38 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 17 DECEMBRE 1975



Un souper chez un grand seigneur canadien au XVIIIe siècle. (Voir page 22)

COUP D'OEIL SUR UNE ANNÉE

par JEAN LESIEUR

1974 aura été l'année Taché, 1975 sera l'année Saint-Norbert. Preuve que plus que jamais, au Manitoba français, les problèmes de l'éducation sont à l'ordre du jour.

Ils risquent de le rester tout au long de l'année qui va commencer. La prise de position du Bureau de l'Education Française en faveur de l'établissement d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba, les problèmes qui se posent en rapport avec l'officialisation de cette organisation, la nomination du successeur d'Olivier Tremblay, l'évolution du Collège de Saint-Boniface et de toutes les écoles franco-manitobaines, tous ces aspects d'un même problème seront sans doute au centre de l'actualité en 1976 comme ils l'ont été, à des degrés divers, en 1975.

On s'est en effet posé beaucoup de questions cette année sur l'art et la manière d'assurer à la future élite de la Franco-Manitobie une formation scolaire et universitaire leur permettant de s'épanouir en français. Au Collège de Saint-Boniface tout d'abord, où l'affrontement de deux conceptions de l'enseignement et de l'administration d'une institution universitaire donnèrent naissance à des scènes peu courantes au Manitoba français: des manifestations avec pancartes et slogans de la part d'étudiants ne comprenant pas que le non-renouvellement du contrat de deux professeurs jugés compétents par tous puisse être bénéfique pour l'avenir du Collège.

Dans la Division scolaire de la Rivière-Seine ensuite, où les commissaires ont pu par moments donner l'impression qu'ils éprouvaient un plaisir particulier à dé-

(suite, page 17)

Saint-Norbert: L'art du compromis

par JEAN LESIEUR

Il y eut un instant de silence, comme pour digérer le texte que venait de lire le Président de la Commission Scolaire de la Rivière-Seine, William Grossman. Puis la salle éclata en applaudissements. Henri Marcoux, porte-parole d'un comité de parents partisans de la construction d'une école française séparée à Saint-Norbert, se leva, remercia les commissaires, et "enterra la hache de guerre".

L'affaire de Saint-Norbert s'est terminée provisoirement lundi soir par la lecture d'un texte de compromis auquel plus de deux cents personnes réunies dans le gymnase de l'école de Saint-Anne — où la commission se réunissait exceptionnellement — ont réservé un accueil chaleureux.

Dans un texte signé par tous ses membres, la commission scolaire de la Rivière-Seine a décidé que "la construction de l'école française de Saint-Norbert se poursuivra comme prévu". L'école sera le théâtre d'un projet pilote qui s'étendra sur une période de trois ans. "Durant cette période, l'expansion du concept de l'école française séparée ne sera pas envisagée dans la division à moins qu'une majorité des ⅔ des commissaires" ne se prononce en faveur d'un tel projet.

Trois ans après l'ouverture de l'école, la commission scolaire dira si l'expérience vaut la peine d'être poursuivie ou non.

(suite, page 4)

Éditorial

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Il semble qu'en cette fin d'année, alors qu'après la course du "temps des Fêtes" – mais, où va-t-on, au juste? – on sente le besoin de s'arrêter un moment, de prendre, de reprendre son souffle, de jeter un coup d'oeil autour de soi pour voir où l'on en est rendu.

Des problèmes auxquels font face les Franco-Manitobains, celui de la langue, véhicule de la culture, apparaît comme celui qui est maintenant hors du brouillard, apparaît plus clair en ce moment. Une clarté de pensée a semblé se manifester sur le sujet au cours des derniers mois. Et d'ici et de là, chez ceux qui comprennent quelque chose, chez les gens qui se préoccupent de l'avenir de la communauté franco-manitobaine, les idées, les opinions sur ce point semblent se rallier et un consensus s'établir sur la question de l'instruction des enfants, question primordiale et de laquelle dépend l'avenir de la Francophonie au Manitoba.

Il n'est point besoin d'insister sur la pauvreté de la langue et le manque de fierté chez les jeunes. Observation saisissante, à la fête des Anciens du Collège, l'autre soir, les gens présents – c'étaient les moins jeunes, bien entendu – s'exprimaient tous dans une langue très belle et sans aucune trace de ce détestable accent étranger que l'on entend à coeur de jour. La pauvreté de la langue chez les jeunes résulte de l'instruction des enfants franco-manitobains dans les écoles à programmes bâtards, dans des écoles dites "bilingues" qui sont à toutes fins pratiques des écoles "anglaises" où l'enfant n'acquiert, ne peut qu'acquérir que confusion mentale, abrutissement, abâtardissement, perte de culture.

Les organismes responsables, les groupes sérieux, les personnes compétentes sont d'accord là-dessus, sur le fait qu'à l'élémentaire, il ne peut y avoir de compromis, qu'il n'y a qu'une solution si l'on veut sauver ce qui nous reste, et c'est l'école française.

Il est assez triste de constater qu'en certains milieux, l'opposition à cette solution logique et très simple ne vient pas des "autres", des "anglais" comme on dit, mais de chez nous. Et il a fallu une levée de boucliers, lundi soir à Sainte-Anne, où se tenait une réunion des commissaires d'écoles de la Division de la Rivière-Seine, pour faire se ressaisir des commissaires canadiens-français et en quelque sorte les obliger à maintenir la décision de construire une école française à Saint-Norbert. Les difficultés viennent d'en-dedans, de certains de nos gens eux-mêmes, et cela apparaît invraisemblable.

Il semble cependant, et cela laisse de l'espoir, que les forces vives de la communauté, constituées de ceux qui comprennent, de ceux qui ne sont pas prêts à lâcher mais à poursuivre la lutte comme l'ont fait des générations autrefois pour maintenir l'identité des Franco-Manitobains, il semble, disons-nous, que ces forces se rallient sur ce point important de la nécessité de l'école française pour les jeunes Franco-Manitobains.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous sommes peut-être au Grand X de notre Destinée en cette terre. À cette croisée des chemins, il n'y a pas à hésiter un instant. Se rallier. Et prendre la seule voie à prendre, celle de l'école française qui sauvera les générations montantes.

Jean-Jacques Le François

MISE AU POINT DE CBWFT

Le 12 décembre 1975

M. Jean-Claude Guay
Rédacteur
Le Petit Courrier
de Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Cher monsieur Guay,

En réponse à la vôtre du 4 décembre dernier, dans laquelle vous indiquez qu'à votre avis CBWFT n'a pas suffisamment traité du rapport sur les minorités de langue française, je crois qu'il suffira de prendre note du résumé de nos reportages (ci-joint) pour vous rendre compte que nous avons suivi cet événement de très près.

Le bilan de nos reportages et de nos interviews sur ce sujet fait voir un total de 11 reportages pendant nos Téléjournaux et 5 interviews pendant la portion d'affaires publiques à l'émission CE SOIR. En tout, nous avons dévoué 1 heure et 2 minutes à cet événement. C'est donc dire que nous y avons accordé beaucoup plus d'importance que John Harvard avec ses 10-15 minutes à la station anglaise!

Evidemment, vous n'avez pas eu l'opportunité de voir la majorité des informations à ce sujet diffusées à notre antenne. Je crois que vous aurez peut-être plus de confiance maintenant dans nos efforts pour refléter les actions et les aspirations de notre communauté. J'aimerais vous remercier de votre intérêt et j'espère que la majorité de nos téléspectateurs ont pu jouir de la couverture accordée non seulement à ce rapport mais à toute l'actualité manitobaine que nous rapportons de façon régulière.

CBWFT: COUVERTURE NOUVELLES / AFFAIRES PUBLIQUES
RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MINORITÉS FRANCOPHONES

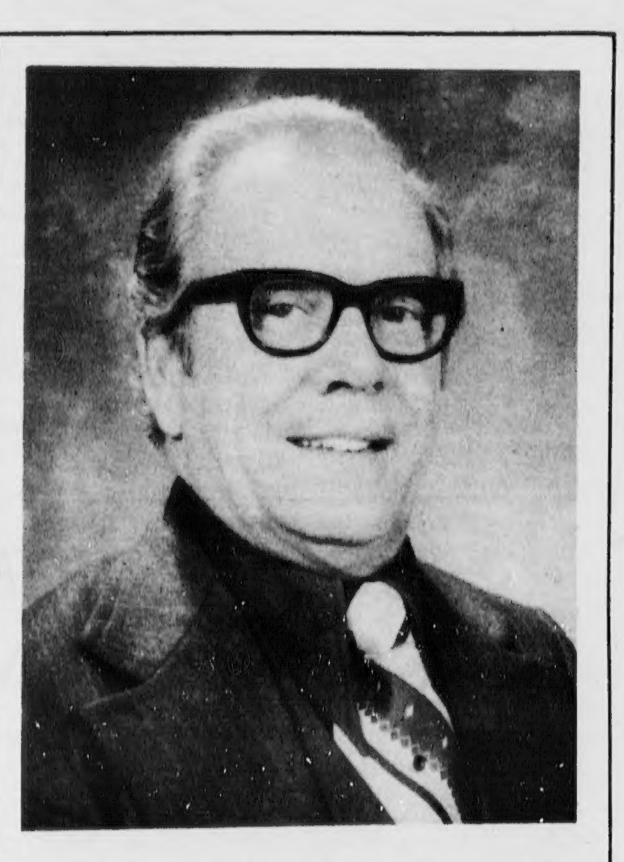
TÉLÉJOURNAUX 18:30 & 22:45

DATE	NATURE DU REPORTAGE	MINUTAGE
1er octobre	Topo Auger (18:30)	1:26
	Texte (22:45)	:46
13 octobre	Texte (18:30)	:20
	Texte (22:45)	:23
14 octobre	Texte (22:45)	:58
15 octobre	Texte (18:30)	:35
	Entrevue avec Léger Comeau - film (18:30)	1:12
	Même reportage (22:45)	1:47
10 novembre	Texte (18:30)	:35
	Entrevue avec Roland Marcoux - film (18:30)	:58
	Même reportage (22:45)	1:33
12 novembre	Texte (18:30)	:15
	Entrevue avec Gérard Archambault film (18:30)	1:06
24 novembre	Reportage G. Massicotte - rapport (18:30)	1:28
	Même reportage (22:45)	1:28
27 novembre	Reportage M. Auger - création de la Fédération nationale des francophones	1:20
	Reportage J. Rochon - après entrevue avec H. Gauthier (18:30)	1:45
	Même sujet (22:45)	3:05

Vous souhaitant toujours parmi nos téléspectateurs, je vous prie de croire en mes salutations les plus cordiales.

L. Paul Dumaine
Directeur des programmes
CBWFT
C.P. 160
Winnipeg [Manitoba]
R3C 2H1

cc: J.-J. Le François,
La Liberté



Le président de PRESSE-OUEST, LIMITEE, monsieur Jean-Paul Gobeil, annonce la nomination de monsieur Marcien Emond au poste de directeur du journal LA LIBERTE. Monsieur Emond est avantageusement connu au sein de la communauté. Il était antérieurement secrétaire de la municipalité de Sainte-Rose et directeur régional de la Société Franco-Manitobaine pour la région de Sainte-Rose. Monsieur Emond a passé douze ans au Québec où, durant cinq années, il fut président de la Corporation des Secrétaires de Municipalités et de Commissions Scolaires de la Province de Québec. Monsieur Emond a fait ses études à La Broquerie, au Collège Saint-Boniface et à l'Université Laval, à Québec, en administration.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. – JOURNALISTE COOPÉRANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES

par LAVAL CLOUTIER

Pendant cinquante ans, de 1916 à 1966, nos parents ont lutté pour faire redonner à l'enseignement français son statut légal dans cette province. Ils se sont moins préoccupés de jurisprudence que de reconquête d'un droit lésé.

C'est leur labeur joint à l'audace d'éducateurs convaincus, à la ténacité de certains représentants dans le Gouvernement et à une meilleure compréhension du fait franco-manitobain, qui a permis au Gouvernement Roblin d'entrouvrir la porte à l'éducation française par le Bill 59 qui permettait l'enseignement en français jusqu'à 50% du temps d'une journée scolaire.

La suite des événements montre cependant que le concept "d'éducation bilingue 50-50" du Bill 59 ne répondait que partiellement aux aspirations des franco-manitobains. Le Bill 59 ne prévoyait pas un programme d'études en français conforme aux besoins des francophones et ne tenait pas compte de leurs ***conditions culturelles*** et socio - -économiques. Comment est-il possible de donner une formation française lorsqu'il y a autant de programmes d'études en français qu'il y a d'écoles et même de classes qui dispensent un enseignement partiel en français?

Le Bill 59 fut une étape importante, voire même nécessaire, mais dépassée. C'est dans ce sens que le 8 décembre 1969 la population francophone a applaudi à l'annonce, par M. Schreyer, de l'élaboration d'une nouvelle politique légale de l'éducation française au Manitoba, politique connue maintenant sous le nom de Bill 113.

Avec le Bill 113 naît le concept, l'école française proprement dite, c'est-à-dire une école où la population étudiante est homogène (d'expression et de culture française), où la langue de communication et d'administration, est française et où l'ambiance se doit d'être française.

L'établissement d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba est donc l'expression claire des aspirations de la population franco-manitobaine, en même temps que l'aboutissement logique de l'évolution du concept d'éducation française au sein des gouvernements.

C'est pourquoi cette même population est en droit d'espérer que "les commissions scolaires en collaboration avec le Ministère sauront prendre dans un avenir pas trop éloigné, les mesures concrètes nécessaires qui conduiront à l'établissement progressif de ce réseau d'écoles françaises au Manitoba".

"Faire commencer l'école à des enfants de trois ou quatre ans, moitié en français, moitié en anglais, est une aberration. Et un danger".

[Louis-Paul Béguin]

AVIS

Les lecteurs, annonceurs et correspondants de LA LIBERTÉ sont priés de noter que le journal ne sera pas publié les 24 et 31 décembre. Vers le 20 décembre, LA LIBERTÉ emménagera dans de nouveaux bureaux sis au 744 de la rue Langevin.



Le Président de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, le docteur Claude Bernier, a remis l'autre jour à deux étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface deux bourses d'un montant de $250 chacune. On reconnaît sur notre photo, de gauche à droite: le docteur Claude Bernier, Suzanne Moquin, Pauline Alarie et le Recteur du Collège, Roland Cloutier, qui participa également à la remise des récompenses.

L'Actualité

Les Fêtes au temps de notre enfance

Au temps de notre jeunesse, on commençait à penser à Noël et au Jour de l'An à peu près au temps où les marchands d'aujourd'hui s'affairent en vue de leur grosse saison, c'est-à-dire longtemps d'avance. C'est qu'il y avait le choeur de chant et qu'il fallait se préparer. Et presque tous les jours, à quatre heures de l'après-midi, au collège, sur la scène du théâtre, derrière le rideau baissé, lourd de son pesant rouleau de bois, et face aux décors remisés qu'on sortait de leur poussière deux ou trois fois l'an pour les "séances", on répétait. Le maître de chapelle se montrait difficile, se fâchait souvent. La messe de minuit devait être réussie. Et comment une messe de minuit pouvait-elle être réussie sans la voix des enfants? On travaillait ferme, se considérant un peu comme des vedettes. Toute la paroisse ne nous écouterait-elle pas en effet?

Les semaines passaient. On avait hâte. La veille de Noël, on ne se coucherait pas. On se préparerait. Il me semble que cette nuit-là, il ne faisait jamais froid, qu'une neige légère tombait invariablement, plus blanche qu'à l'accoutumée, scintillante comme des diamants même après s'être posée sur le sol... Ce soir-là, vers onze heures et demie, tous les gens de la paroisse étaient sur la rue, endimanchés, se saluant — car on était encore poli à cette époque —, tous allant dans la même direction, vers l'église. On mangerait après le retour à la maison, après les trois messes, puis l'on se coucherait fatigués, mais contents. Il n'était pas question d'étrennes. Noël était une fête religieuse et les cadeaux, c'était pour le Jour de l'An. Il s'écoulerait alors une longue semaine, une vraie semaine de fête, comme dans l'attente d'un événement extraordinaire. C'était congé. On jouait au dehors, on patinait. Le soir, on s'occupait à la maison, on construisait des engins avec un jeu de meccano, on dessinait, on lisait. On entendait rarement, alors, les jeunes dire que c'était "platte". Il semble que sans radio, sans télé, sans stéréo — ces damnées machines —, on trouvait moyen de s'occuper de façon intelligente.

Il y avait eu, au soir de Noël, repas chez grand-père. On eut dit que Noël servait à préparer le Jour de l'An qui était sans contredit pour nous le jour le plus important de l'année.

Au Jour de l'An, c'était les étrennes. On se couchait la veille, en y pensant. Tard dans la soirée, notre mère étendait sur la table une nappe de dentelle, posait au centre un grand vase qu'elle remplissait de fruits. Ce vase en verre, un peu en forme de corne, rempli de pommes, d'oranges, de raisin, m'est resté comme la marque, au temps de nos jeunes années, de la veille du Jour de l'An.

On se levait tôt pour aller à la messe de six heures, on admirait nos étrennes, puis tous, sans exception, enfants et petits-enfants, se retrouvaient chez grand-père pour le déjeuner autour d'une table immense et bien garnie. Après les poignées de mains, grand-père servait à tous, jeunes et vieux, un verre de vin, un vin du plus beau rouge dont le bouquet me revient ce soir mais que je n'ai jamais pu indentifier. Les hommes portaient l'habit de cérémonie, se comportaient plus rigidement qu'aux jours ordinaires, même si ces hommes ne fussent jamais bien détendus dans leur maintien. Car on était rigide chez-nous. Puis on échangeait les cadeaux. Grand-mère, qui était une personne raffinée entre toutes, nous prenait chacun à part, les enfants, pour nous remettre, dans une enveloppe, un vingt-cinq sous en papier... Quel beau matin c'était alors que celui du Jour de l'An!

Puis tout le groupe se mettait en branle. On se rendait chez-nous. Il faut dire que nous habitions tous près les uns des autres, grand-père, mon oncle et sa famille, et nous. Une petite caravane qui déambulait sur la rue, les enfants battant la marche, parlant entre eux, ignorant les passants, souhaitant même ne rencontrer personne (car on connaissait tout le monde dans le quartier) en ce Jour de l'An que l'on considérait une journée particulière, consacrée entièrement à notre famille et de laquelle journée les "étrangers" étaient exclus. Demain, on les retrouverait. Mais aujourd'hui, c'était à nous.

Après la visite chez-nous, où l'on servait aux adultes du vin et des fois un coup de blanc, et aux enfants des bonbons, on passait chez mon oncle où le cérémonial recommençait.

L'après-midi était consacré à la visite aux autres grands-parents, les parents de notre mère. En ces années où il était presqu'impensable de rouler en voiture durant la saison d'hiver, grand-père tenait à sortir la sienne, pourtant bien remisée depuis le début de l'automne et enveloppée dans un grand drap blanc qu'il me semble encore revoir, en recouvrait le capot d'une sorte d'étui en cuir capitonné, et venait nous reconduire chez les autres grands-parents pour nous y reprendre à l'heure du souper car alors il y avait grande fête. Une table immense, débordante de toutes les bonnes choses imaginables, résultat de longs préparatifs, car grand-mère était une cuisinière extraordinaire. Grand-père servait un verre de son vin rouge, puisqu'on rentrait du froid. Et l'on passait à table. Après le repas, qui durait des heures, les hommes se réunissaient au salon, parlaient de leurs affaires. Les enfants, eux, devaient se taire et écouter. Les femmes s'occupaient à la vaisselle. Elles avaient tout juste le temps de venir rejoindre les hommes au salon qu'il était dix heures, et il fallait songer à partir, car le lendemain matin, la boutique, au premier étage, où chacun avait ses affaires, ouvrait ses portes comme d'habitude, à 8 heures. . .

Jean-Jacques Le François

SAINT-NORBERT: L'art du compromis (suite)

Si la réponse est positive, la voie sera alors ouverte pour "l'expansion du concept de l'école française séparée", non seulement dans la division de la Rivière-Seine, mais également dans les autres divisions. Sinon, "bye-bye le français" comme dirait Henri Marcoux.

William Grossman précisait après la réunion que ni lui ni la majorité des commissaires n'étaient prêts "à accepter le concept d'une école française séparée". Il a cependant insisté sur le fait qu'il acceptait ce qui représentait "un compromis de la part de chacun".

Henri Marcoux déclarait de son côté que la décision finale de la commission représentait "un compromis en notre faveur: Nous serons heureux de coopérer avec une commission qui coopère avec nous", a-t-il ajouté, en précisant qu'il était prêt à prendre le risque de démontrer qu'une école française pouvait fonctionner dans des conditions favorables au Manitoba. Quelqu'un avait en effet évoqué le spectre de l'affaire Taché au cours de la réunion.

Cette conclusion a en tout cas relativement surpris les nombreuses personnes qui assistèrent à la réunion. Tout le monde s'attendait en effet à ce qu'un des commissaires — la rumeur publique parlait de Roland Lavallée — présente un avis de motion tendant à remettre une nouvelle fois en question la décision initiale de la commission de construire l'école.

Mais après une réunion au cours de laquelle les partisans de l'école française, superbement organisés, ont défendu leur cause avec passion mais raison, les données du problème n'étaient plus les mêmes. Les nombreuses présentations de brefs et de pétitions par les directeurs d'école de la division, les professeurs de la division, des associations de parents d'élèves, ou de simples citoyens se sentant concernés, avaient en effet clairement indiqué que les commissaires ne pouvaient pas aller à l'encontre des opinions exprimées par les partisans de la construction de l'école sans s'exposer à des conséquences graves.

Pendant que les commissaires discutaient à huis clos de la position qu'ils devaient adopter, des professeurs disaient par exemple que des rumeurs couraient selon lesquelles certains d'entre eux pourraient tomber subitement malades au cas où la commission déciderait de réétudier toute la question de la construction de l'école. Les professeurs n'ont pas le droit de faire grève dans la province.

Roger Legal, porte-parole des directeurs d'écoles de la division inaugura le long défilé de ceux ayant quelque chose à dire sur la question. Insistant sur le fait que le texte qu'il lisait avait été signé par tous les directeurs des écoles de la Rivière-Seine à l'exception de celui de l'école de Woodridge, il fit valoir la nécessité ressentie par les employés et les élèves de la division que "les politiques de celle-ci soient consistantes et raisonnablement stables pour permettre la planification et la continuité", et que "de par les décisions prises au niveau de la commission scolaire, une politique et une direction deviennent perceptibles". Comme beaucoup, Roger Legal mit également en avant l'argument selon lequel "sur le plan pédagogique, la recherche et notre expérience démontrent clairement que la formule idéale pour former de véritables bilingues dans le contexte manitobain actuel, c'est l'école française". Et il conclut en "osant espérer" que les commissaires "valoriseraient l'opinion professionnelle d'un groupe aussi important que le nôtre, imposant tant par les positions que nous détenons que par notre nombre".

Camille Légaré, au nom des Educateurs Franco-Manitobains de la Rivière-Seine, se présenta ensuite, fort d'une pétition signée par 135 des 155 à 160 professeurs franco-manitobains de la Seine.

Précisant lui aussi qu'il était "gênant pour les employés de la division d'être soumis par les employeurs à une atmosphère insécurisante", refusant de se soumettre "à une politique à court terme passible de changements selon les caprices de l'un ou de l'autre", il invita les commissaires à se tenir à "l'avant-garde", à regarder le bilinguisme comme un élément positif", et à refuser de "s'inscrire dans l'histoire comme une commission intolérante".

Laval Cloutier, président de l'exécutif provincial des EFM, manifesta également son appui aux partisans de la construction de l'école, avant de laisser la place à des gens se présentant à titre de parents.

Le docteur Lafrenière, de Sainte-Anne, ouvrit le bal avec un discours très posé, parfois émouvant, toujours ferme. "Vous êtes pour la plupart d'origine francophone", a-t-il lancé aux commissaires. "Allez-vous renier vos origines et ce droit qu'un gouvernement à majorité anglophone nous accorde?", leur a-t-il demandé, faisant référence à la Loi 113. "Il s'agit de faire de nos enfants des humains plus riches en élargissant leur horizon", a-t-il continué en demandant aux commissaires de "ne pas nous enlever ce que nous avons de plus cher, notre langue et notre culture". Après s'être étonné qu'un des commissaires hostiles à la construction de l'école française séparée envoie ses enfants au Collège de Saint-Boniface — il s'agit de Dennis O'Rourke — le docteur Lafrenière présenta à la commission une pétition, "circulée pendant deux jours", signée par "412 électeurs de Sainte-Anne".

Un ancien président de la commission scolaire de la Rivière-Seine, le docteur Doyle, s'exprima peu après. Son témoignage eut d'autant plus de poids qu'il est un des rares anglophones à s'être exprimé publiquement en faveur de la construction de l'école, et que, comme il l'a précisé, il n'a "rien à perdre ou à gagner dans cette affaire". Mais plusieurs raisons l'incitent à recommander la construction de l'école: sur le plan pédagogique tout d'abord, les recherches ayant prouvé selon lui que l'école française séparée était indispensable à la formation d'enfants véritablement bilingues; ensuite personne ne serait obligé de fréquenter l'école; le coût de l'opération serait absorbé par les gouvernements provincial et fédéral; le projet est déjà avancé. "Enfin, a-t-il dit pour terminer, "il serait malheureux que notre division se mette dans une situation encore plus embarrassante vis-à-vis du gouvernement et de la population."

Des parents de La Salle, de Lorette, de La Broquerie s'exprimèrent ensuite. Puis la vice-présidente de l'Association des Professeurs de la Rivière-Seine, Denise Perron, regretta à son tour le manque de "leadership" véritable manifesté par les commissaires à l'égard de leurs employés, et qualifia de "déplorable" le fait qu'une décision puisse être "prise et renversée"

Des professeurs de La Broquerie, des citoyens de Saint-Adolphe, de Richer, vinrent ensuite. Puis des parents de Saint-Norbert. Denis Chénier tout d'abord, qui reprocha aux commissaires de traiter les étudiants et les programmes comme un ballon de basket-ball que l'on "tapoche jusqu'à ce qu'il soit bien dégonflé". "Ne peut-on plus se fier sur la parole de nos commissaires élus?", a-t-il demandé plus tard avant de conclure: "L'atout que représentera l'école française pour notre division dépassera les petites peines et sacrifices que nous aurons tous à subir pour la réussite du programme français, pour le rehaussement de la fierté que nous avons d'être canadiens."

Monique Marcoux succéda à Denis Chénier. Elle mania elle aussi la métaphore, comparant l'attitude des anglophones dans cette affaire à celle de "loups au ventre plein qui encercleraient d'autres au ventre vide, cherchant une nourriture qui leur sauverait la vie". Faisant part de son "angoisse", Monique Marcoux invita les commissaires à "donner le bon exemple à tout le Canada".

Henri Marcoux vint enfin rappeler aux commissaires les paroles du Commissaire aux langues officielles, Keith Spicer, pour qui "la justice n'est pas une question d'arithmétique, et la démocratie ne donne pas à la majorité le droit d'opprimer la minorité".

"Nous ne sommes pas des chiffres que l'on peut ajouter et soustraire selon la volonté frivole de certaines gens qui ont d'ailleurs cessé d'embrasser la culture canadienne française", continua-t-il. "Une injustice pourrait se produire ici ce soir. Mais, "prévient-il", ce que vous voyez et entendez ce soir signale seulement le début d'un mouvement vers une justice qui nous est due depuis longtemps". Henri Marcoux parla ensuite de la portée nationale de l'affaire de Saint-Norbert: "Le caractère bilingue du Canada vient du fait qu'il y a des minorités francophones hors du Québec. Si ce caractère bilingue doit se conserver, il faut prendre des mesures adéquates pour assurer non seulement la survivance de la langue et de la culture canadienne française, mais aussi son épanouissement total. Si à Saint-Norbert on empêche la construction d'une école publique de langue française", a-t-il continué,"... ce sera une injustice contre le bilinguisme canadien, et contre la minorité francophone qui donne au pays son caractère".

Quelques adversaires de la construction de l'école se sont également exprimés lors de la réunion. Andy Grier déplora qu'on se livre à des "assassinats de personnalités", rappela qu'il s'était souvent déclaré partisan "du maintien et de l'amélioration des programmes de français dans la division", soutint que la construction d'une école séparée entraînerait une augmentation des impôts dans la division, espéra enfin que l'issue de l'affaire, "quelle qu'elle soit, soit acceptée par tous".

Jean Voetberg regretta quant à elle de s'être faite traiter de "cochonnerie" peu avant la réunion par des gens qui l'avaient entendue parler anglais.

Après toutes ces interventions, les commissaires allèrent délibérer à huis clos. Que s'est-il passé au cours de cette délibération? Tout le monde était plutôt avare de commentaires. Il apparaîtrait cependant que la discussion fut difficile et qu'il fallut "forcer la main" à certains pour obtenir l'unanimité sur le compromis.

Des rumeurs circulaient cependant à la fin de la réunion selon lesquelles les ambitions politiques futures de William Grossman l'auraient incité à ne pas aller trop à l'encontre des opinions d'électeurs potentiels telles que ceux-ci les ont exprimées lundi soir. On dit en effet que William Grossman aurait l'intention de se présenter comme candidat conservateur contre René Toupin lors des prochaines élections législatives provinciales■

RÉCEPTION DU NOUVEL AN À L'ARCHEVÊCHÉ

Monseigneur l'Archevêque recevra les laïcs le jeudi, premier jour de janvier, entre 14:30 et 17:30 heures. C'est au Grand Salon.

PENSÉE ET LANGUE MATERNELLE

par LOUIS-PAUL BÉGUIN

Quels sont les rapports qui existent vraiment entre la réalité, la pensée et le langage? Cette question a été posée maintes et maintes fois. Essayons d'y répondre plus clairement que les technocrates qui, en employant des mots savants, parlent dans le désert. J'apprends dans les journaux que des gens bien intentionnés souhaitent que leurs enfants, anglophones et francophones d'ailleurs soient mis dans des écoles bilingues. Ces gens-là ne se rendent pas compte du danger pour les enfants et leur avenir.

On sait depuis longtemps que le langage n'existe pas dans la pensée. Retournons la phrase et posons la question suivante. La pensée existerait-elle s'il n'y avait pas de langage? Le langage est essentiellement le besoin de communiquer, dans une société donnée, et cela dans un but, en vue d'une action. Moi, en tout cas, c'est ce que je crois fermement. Je ne crois pas à la pensée pure, individuelle. Je ne crois pas non plus à un don inné de l'homme pour le langage. Bien sûr il a des organes qui lui permettent de prononcer les mots de sa langue. Mais il lui faut tout de même apprendre à parler.

La société plonge l'enfant dès sa naissance, dans un bain de sons, de bruits bizarres. Il faut à l'enfant quelque temps avant de saisir une vérité qui l'émerveille: tel son produit telle réaction. Tel son qu'il peut reproduire lui permet de voir tel objet. Puis, tel son (mot) s'il le dit et redit à tel résultat: on lui amène la chose désirée. De là, il en vient à penser: tel mot et telle chose vont ensemble. Chaque chose a un mot, un nom. Hourrah, l'enfant a compris. Il peut agir sur son entourage. Dès sa naissance, la société le force à vivre selon un système linguistique établi: sa langue maternelle. La pensée existe vaguement, dans le chaos, avant la parole. Elle se manifeste dès le début de la vie dans une certaine langue. On doit cependant admettre que l'enfant pense avant de parler. S'il ne pensait pas du tout, il ne pourrait faire le rapprochement entre la chose et le son (mot). Mais qu'est-ce donc, pour l'enfant, que la pensée? Une direction qu'il prend dans le monde, une orientation, une prise de conscience: celle qui lui fait percevoir le rapport

(suite, page 23)



Monsieur Paul Préfontaine, qui est le coordonnateur des services communautaires à la Société Franco-Manitobaine, a été nommé membre du conseil d'administration de L'Assistance Juridique du Manitoba dont Me Roland Penner est le président. Monsieur Préfontaine a fait ses études au Collège de Saint-Boniface et à l'Université du Manitoba où il a obtenu son baccalauréat en éducation. Il a oeuvré dans l'enseignement au Manitoba durant seize années et fut principal d'école à Sainte-Rose, Roblin et Lorette. Monsieur Préfontaine est aussi président du comité aviseur des citoyens du Centre juridique communautaire qui dessert la région Est de la Province jusqu'à la région de Berens River, au Nord.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Noël! Noël! Oui, c'est presque déjà Noël!

Afin de vous aider dans vos préparations, il nous fait plaisir de vous offrir les quelques pamphlets suivants.

NOËL GASTRONOMIQUE

Vous trouverez dans cette publication quelques bonnes recettes qui peut-être ajouteront du piquant à vos menus du temps des fêtes.

LA FONDUE, PLAT DE L'AMITIÉ

La fondue, c'est avant tout une sauce maintenue chaude, dans laquelle on trempe de la viande, des fruits, du pain ou toute autre chose à votre goût ou suivant votre imagination; ou en fait même au chocolat!

Comme les réceptions où l'on sert du fromage et du vin, la fondue est de plus en plus populaire. Chacun se sert soi-même, ce qui facilite le travail de la maîtresse de maison.

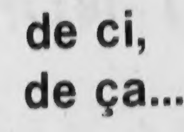
DE LA DINDE POUR TOUS

On sait que la dinde est disponible à l'année longue mais pour le réveillon il s'agit là d'une pièce de résistance... bien rôtie... bien arrosée! Et s'il reste de la dinde cuite après le dîner, cette brochure vous suggère d'excellentes recettes. Vous y trouverez une liste des équivalences métriques des mesures canadiennes.

Vous pouvez vous procurer les publications mentionnées en vous adressant à Information Canada, au 303, rue Main, ou en vous adressant par téléphone au 985-2890.

* * *

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, ADRESSEZ-VOUS À INFORMATION CANADA.





À la bonne vôtre! — Selon des chiffres compilés par la Régie des Alcools du Manitoba, les habitants de cette province se tourneraient de plus en plus vers la bière et les vins, délaissant jusqu'à un certain point les potions plus fortes. . .

***

En faisant mon shopping. — Si, dans certaines boutiques de Saint-Boniface ainsi qu'au Club La Vérendrye, ce sont les douces effluves de CJOB qui se déversent des haut-parleurs accrochés au plafond, dans une boutique de la rue Osborne, l'autre jour, on écoutait CKSB.

***

Signe des temps. — Nazareth, ville natale du Christ située dans les territoires conquis par Israël lors de la "guerre des six jours", vient d'élire un nouveau maire, quelques jours avant Noël: il est communiste et musulman.

***

Anti-français. — Un groupe de civils employés à la base des Forces armées canadiennes de Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, s'opposent avec vigueur à ce qu'une unité de langue française soit cantonnée sur les lieux.

***

Grève à Radio-Canada? — On dit que dès les premiers jours de janvier, quelque 7,000 des 10,000 employés de Radio-Canada pourraient se mettre en grève. . .

***

Chez les Normands. — Ceux qui accusent les Normands (ou leurs descendants) d'être rancuniers n'ont pas tout à fait raison. Disons plutôt que les Normands (et leurs descendants) ont bonne mémoire. . .

***

Automobilistes, attention! — Aux alentours de Noël et du Jour de l'An, la police va de nouveau arrêter ici et là les automobilistes, pour vérification... de leur teneur en alcool. . .

***

La presse anglaise sympathique... — Un éditorialiste d'un quotidien de langue anglaise de Winnipeg termine son papier en suggérant, suite à la controverse sur la question des communications air-sol en français, que le ministère des Transports s'abstienne d'émettre des permis de pilote d'avion à toute personne qui ne peut pas communiquer en anglais...

***

Apathie. — On déplore au Cercle Molière que les écoles franco-manitobaines n'aient pas manifesté un plus grand intérêt pour le spectacle de marionnettes présenté actuellement au Centre Culturel Franco-Manitobain.

***

Pour une prime au bilinguisme. — Quelque vingt-cinq mille fonctionnaires fédéraux oeuvrant au Québec et membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada s'apprêteraient à cesser toute communication en anglais à compter du 2 janvier à moins qu'on ajoute à leur salaire une prime pour leur talent à pouvoir se servir de l'anglais.

***

Ils ont été dévorés. Où : de l'importance de rester chez soi. — Quarante-deux personnes ont péri dans les eaux indonésiennes alors que le bateau qui les transportait a sombré. Les infortunés ont été mangés par les crocodiles.

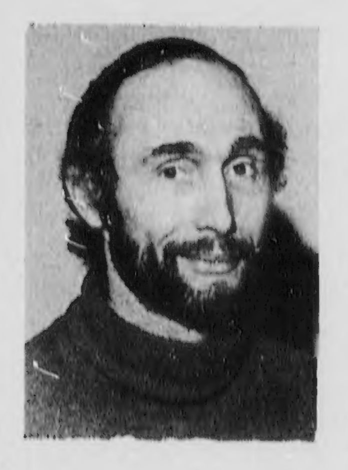
***

Communications air-sol en français. — La controverse au sujet de l'emploi du français au Québec dans les communications air-sol entre les pilotes d'avions et les tours de contrôle vient de prendre fin. Le français y est maintenant autorisé, ce qui semble tout à fait logique au Québec.

***

Bonne nouvelle pour les retraités. — À compter du 1er janvier qui vient, le montant des chèques mensuels de "pension de vieillesse" sera porté à $132.90 — une augmentation de $3.62 par mois. . .

***



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

PREMIER CONGRÈS LAITIER

Il est assez ironique de parler d'un premier congrès laitier au Manitoba dans une industrie organisée depuis plus de 40 ans.

Il serait plus juste de dire, premier congrès laitier au Manitoba dans l'ère des offices de commercialisation. C'est en effet la première réunion annuelle du "Manitoba Milk Producers' Marketing Board". Après les soubresauts des producteurs de lait de consommation qui perdaient par le geste arbitraire du gouvernement leurs privilèges qu'ils avaient payés de leurs deniers, la production laitière au Manitoba s'est vue encouragée par toutes sortes d'initiatives et de programmes qui se voulaient pour le plus grand bien de tous.

Le contrôle laitier qui est vraiment un atout pour le producteur qui adhère à ce programme, l'aide technique que dispensent les spécialistes de l'élevage attachés au ministère, les projets des sociétés herbagères de certaines régions, les avantages d'amélioration que permettent des associations telle le "Dairy Hard Improvement Association" ou autres, sont autant de façons de rendre l'industrie laitière au Manitoba plus efficace et plus productive.

Deux facteurs contribuent pourtant au malaise que l'on ressentait à la réunion annuelle du "Manitoba Milk Producers' Marketing Board":

d'une part l'absence d'un grand nombre de producteurs laitiers qui pour la plupart sont en classe B ou ne se préoccupent pas de la question laitière, a faussé la représentation des producteurs;

d'autre part, tous ceux qui n'ayant encore digéré la bouchée qu'ils ont dû avaler, continuent de gronder sourdement devant l'évolution d'une situation à sens unique.

Le discours du ministre de l'agriculture, M. Sam Uskiw, a fait ressortir lors du congrès que les politiques établies étaient irréversibles. L'association coopérative des producteurs de lait, a-t-il dit, est un organisme parallèle au nôtre, et est appelé à disparaître; votre collaboration a-t-il ajouté, réduira ce délai. Dans l'idéologie politique des responsables de l'agriculture du gouvernement de la province, il faut discerner une attitude de continuité et un désir immense d'arriver à procurer aux producteurs, un retour plus substantiel mais surtout une stabilisation à long terme. Cette attitude presque dictatoriale du ministre est le reflet de sa personnalité qui est d'ailleurs entièrement supportée par son sous-ministre M. Bill Jansen.

Il est pourtant intéressant, en sondant l'opinion des délégués au congrès, de constater que la majorité des producteurs est prête à collaborer pour suivre l'exemple d'autres secteurs de production qui sont, eux aussi, sous l'égide d'office de commercialisation. Les protestations destructives d'un producteur de Rosser n'ont pas été approuvées par l'ensemble des producteurs présents. Là où la situation se complique, c'est quand on parle de projet comme Crocus Food Products; les opposants à ce projet aidés par la rivalité de couleurs politiques entre le fédéral et le provincial ont, au dire de M. Uskiw, réussi à bloquer le subside du D.R.E.E. (Department of Regional Economic Expansion) par leurs manoeuvres d'antichambre.

Que ce soient les producteurs ou les consommateurs, bien peu se préoccupent des deux aspects qui existent dans toutes situations. Le Manitoba ne remplit pas son quota national de production et celui-ci sera peut-être réduit prochainement; le Manitoba importe plus de lait en poudre qu'il n'en exporte; la pollution que cause le serum de fromage (whey) souvent jeté aux égouts, sont autant de facteurs qui devraient porter les producteurs à oublier leurs désaccords et à s'unir pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Comme me l'a souligné dans son interview, M. Claude Chevalier, directeur général du Conseil canadien des produits du lait, il est inadmissible que le coca-cola ou autre liqueur du genre, soit vendu presque au même prix que le lait. Il y a donc un grand travail d'éducation et de promotion à faire dans ce sens. Il faut non seulement produire, mais il faut aussi vendre; les producteurs laitiers de plusieurs états des Etats-Unis ont bien compris cette nécessité et ils ont anticipé le problème. Ils n'ont aujourd'hui aucun surplus de poudre de lait■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les prix des taures et des boeufs de boucherie ont baissé de plus de 2$ comparativement aux prix de clôture de la semaine précédente. Les vaches étaient en demande et leurs prix ont monté de 1$ pour celles de cat. D 1-2 et jusqu'à 2$ dans les catégories inférieures.

Les taureaux étaient peu nombreux et se sont vendus de ce fait à des prix plus élevés. Les prix des veaux de boucherie et des animaux pour l'élevage et l'engraissement sont demeurés inchangés. Les agneaux se sont vendus à prix ferme et les prix des porcs étaient en baisse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs, cat. A 1-2, 47$ à 49$, ventes à 50$90;

Taures, cat. A 1-2, 41$ à 43$, ventes à 45$10;

Vaches, cat. D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 24$50;

Taureaux, Bons, 24$ à 26$;

Les prix des porcs variaient de 72$75 à 77$05, clôturant jeudi 74$50.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie a été irrégulière et les prix étaient généralement plus bas.

Les taures et les boeufs de qualité se sont donc vendus 2$ à 4$ moins cher pour la semaine.

Les prix des taureaux sont demeurés généralement stationnaires.

La demande a été bonne pour les veaux lourds de boucherie, leurs prix sont pourtant demeurés stables.

Les prix des porcs en baisse cette semaine variaient de 68$22 à 71$91 clôturant vendredi à 68$53.

REÇU CETTE SEMAINE

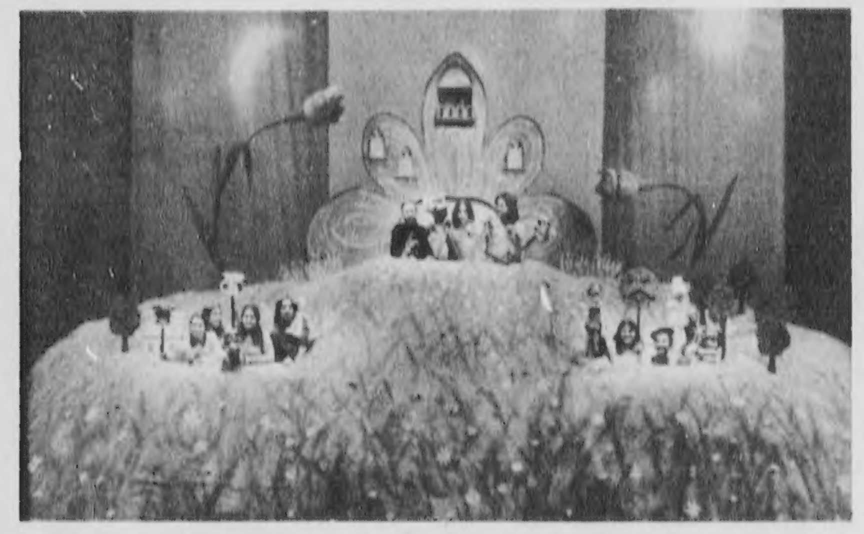
8,500 animaux de boucherie comparativement à 5,400 l'an dernier. 1,200 veaux comparé à 900 l'année précédente. 9,999 porcs contre 15,200, et 750 moutons et agneaux contre 700 l'année passée.

1,220 animaux de boucherie et 100 porcs ont été exportés pendant la semaine.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 1,325 au Manitoba, 1,150 en Ontario et 90 en Saskatchewan■

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février:	72$15	moins 3$85
Porcs sur pied en février:	48$42	moins 3$18
Boeufs sur pied en février:	43$05	moins 3$15



Le Cercle Molière présente cette saison une nouveauté à sa programmation pour les enfants. Il s'agit d'un spectacle de marionnettes présenté en la salle Pauline-Boutal du Centre Culturel jusqu'au 19 décembre, à raison de deux représentations par jour, l'une à 10 heures, l'autre à 13 heures. Ce spectacle est préparé plus spécialement à l'intention des enfants de la maternelle à la sixième année. "Le Roi qui aimait trop les fleurs" est une fantaisie qui transporte les enfants dans un monde merveilleux. Daniel Cadet en a écrit le texte d'après un conte de Françoise Mallet-Joris. Lorraine Adams a assuré la mise en scène de ce spectacle qui sera présenté à l'intention du grand public et de tous les amis des marionnettes le 19 décembre à 20 heures. Prix d'entrée : $1.25.



Madame Rose Bouchard, madame Thérèse Beck et madame Huguette Champagne, aidées des membres de la Ligue des Femmes catholiques de Saint-Boniface ont confectionné un magnifique couvre-lit que l'on voit ici, sur la photo, qui sera tiré au sort le 22 février, à 16 heures, au Centre culturel franco-manitobain. L'événement se situera dans le cadre des activités du Festival du Voyageur. A noter qu'il y aura comme prix secondaires une belle nappe et des napperons.

RÉVEILLON-DISCOTHÈQUE AU "CENT NONS"

Venez fêter Noël et la Nouvelle Année au CENT NONS.

Conformément à la tradition déjà bien établie, le CENT NONS vous invite à passer une excellente soirée de musique, plaisir et danse dans leur salle au Centre Culturel le 23 décembre à 20h30.

C'est un RÉVEILLON-DISCOTHÈQUE!

Amenez vos amis, venez en grand nombre, le CENT NONS vous y invite.

Les billets sont en vente au CENT NONS, au C.C.F.M., au prix de $1.50.

Donc, RÉVEILLON-DISCOTHÈQUE, le 23 décembre à 20 heures 30, au CENT NONS.

À tous, meilleurs voeux de NOËL et de FIN D'ANNÉE!

Saint-Jean-Baptiste

Ouverture officielle de la nouvelle Caisse populaire



À l'ouverture officielle de la nouvelle Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, M. Ovila Sabourin, qui fut le premier gérant de la Caisse, coupe le ruban. De gauche à droite, MM. Pierre Baril, J.-A. Beaudette, Omer Hérie, Georges Beaudette, Ovila Sabourin, Bernard Lafond.



Un groupe d'invités à l'ouverture officielle de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, dimanche le 30 novembre.

Dimanche après-midi, le 30 novembre, eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste. Le nouvel édifice fut comble lorsque de nombreux dignitaires, sociétaires et amis assistèrent à la cérémonie.

Mme Paulette Vermette, directrice, présida la cérémonie avec charme et humour.

L'abbé Pierre Gagné expliqua le rôle que le clergé joua dans le mouvement des Caisses populaires au Manitoba. Il bénit ensuite l'immeuble.

M. Ovila Sabourin, le premier gérant, coupa le ruban traditionnel en compagnie des premiers fondateurs, MM. J.-A. Beaudette, Omer Hérie, Pierre Baril, Georges Beaudette et Bernard Lafond.

Le président de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, M. Arthur Touchette, fit l'historique de la Caisse. Il parla du travail et du dévouement des premiers gérants ainsi que les directeurs.

Maître Renald Guay, président de la Centrale nous félicita d'avoir une si belle bâtisse... Il présenta une toile peinte par un artiste manitobain.

L'honorable Arnold Brown souligna le rôle important que joue une Caisse dans une communauté.

Le maire de la municipalité, M. Albert Saint-Hilaire, apporta des souhaits et des félicitations. Il nous fit ressentir sa fierté pour la Caisse.

M. Maurice Gauthier, sous-ministre au Ministère du Développement Coopératif, nous félicita du choix, de "la neutralité" de la couleur intérieure! Il mentionna qu'aujourd'hui c'était aussi le 75e anniversaire de la première Caisse du Canada à Lévis, Québec. Il parla du rôle que jouèrent Mgr Benoît et l'abbé Couture dans le développement des Caisses manitobaines. Il louangea aussi le dévouement de deux citoyens de Saint-Jean envers le mouvement des Caisses: MM. Siméon Marion et Ovila Sabourin. En terminant M. Gauthier présenta un cadeau.

M. Aimé Barnabé, représentant du "Co-operative Insurance Services" félicita la direction de la beauté de la Caisse et présenta une peinture au président.

La gérante, Mme Yvette Sabourin, introduisit le personnel, Mmes Jeannette Lafond, Annette Dupuis et Blanche Touzin et M. Norbert Sabourin. Elle fit de la publicité en invitant la foule à se réchauffer le coeur avec le vin, et de revenir un autre jour mais cette fois-là ce sera le sourire du personnel qui les accueillera.

Historique de la Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste

Comme ce fut probablement le cas dans la plupart des autres régions, la Caisse de Saint-Jean-Baptiste a eu elle aussi un début très modeste. C'est en 1941, qu'on ouvrit le premier bureau, qui était situé à la résidence même du gérant, M. Ovila Sabourin. Pour encore mieux accommoder les gens, M. Sabourin se rendait tous les dimanches, après la messe, au sous-sol de l'église, plus précisément dans la chambre à fournaise. Là, il accueillait les économies qu'on voulait bien y déposer. On déposait des montants de 25c et avec encouragement de la part du gérant on finissait par risquer jusqu'à $5.00.

En 1948, M. Siméon Marion prit la gérance. Une allonge au vieux magasin de la coopérative servit de nouveau local. Par après, on fit l'acquisition d'une petite station d'essence de l'autre côté de la rue pour la transformer en bureau. M. Marion a été gérant 16 ans.

M. Gérard Dupuis lui succéda comme gérant. Il s'est dévoué à la Caisse pendant 7 ans.

En 1972, Mme Yvette Sabourin, employée de la Caisse, accepta le poste de gérante.

Tout le dévouement de ces gérants n'a pas été vain. Aujourd'hui nous célébrons l'ouverture d'une très belle caisse et c'est quelque peu grâce à eux. C'est aussi, grâce aux directeurs des années passées et présentes qui ont donné beaucoup de leur temps en réunions de toutes sortes et tout ceci bénévolement■



Le Personnel de CKSB et de CBWFT
souhaite à tous un

Joyeux Noël

et une

Bonne et Heureuse

Année



Que Noël
et le
Nouvel An
te soient merveilleux
en tout temps

Saint-Boniface
Saint-Adolphe
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
Aubigny
Saint-Boniface
Caritas
Elie
Saint-Claude
Saint-François
Sainte-Geneviève
Saint-Georges
Haywood
Ile-des-Chênes
Saint-Joseph



Saint-Malo
Laurier
La Broquerie
La Salle
Letellier
Lorette
Lourdes
Saint-Labre
Saint-Laurent
Otterburne
Parc Windsor
Précieux-Sang
Saint-Pierre
Sainte-Rose
South Junction

John Littleton
mercredi 24, 23 h 00

Messe de Minuit
mercredi 24, 24 h 00

Le chanteur de la Paix

«J'ai appris de mon peuple à tout dire en chantant. Et le rire et les pleurs et la fleur du printemps. Et la mort et la vie et le jour où bientôt, irrésistiblement nous reviendra l'espoir. C'est pour ça, voyez-vous que je chante.»

De cette façon si naturelle, John Littleton salue son public. Et c'est ainsi qu'il saluera les téléspectateurs de la chaine française de Radio-Canada lors de son récital le mercredi 24 décembre, à 23 heures.

John Littleton, c'est une voix superbe, déjà connue des téléspectateurs de Radio-Canada qui l'ont entendu à plusieurs reprises. C'est une voix riche et profonde, transportant successivement les auditeurs par toutes les nuances de la tendresse, de l'amour, de la joie et de la tristesse.

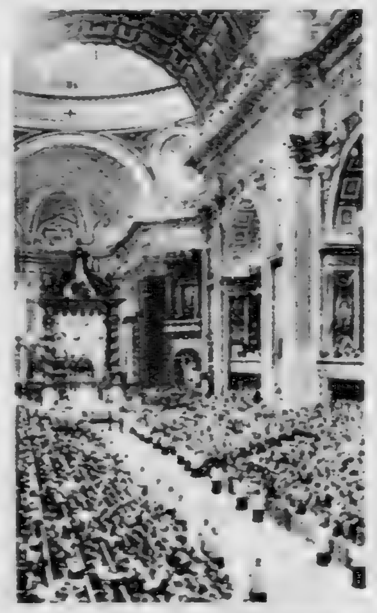
John Littleton, l'apôtre de la «bonne parole», offrira aux téléspectateurs son expérience de la vie, sa pensée et son amour de l'homme. Rejetant les préjugés de caste et de religion, John Littleton chantera un dieu noir, un dieu blanc: l'Etre suprême universel, le mercredi 24 décembre à 23 heures, à la télévision de Radio-Canada. Réalisation: Réal Gagné.



De la Ville Eternelle

De la Basilique St-Pierre-de-Rome, le Pape Paul VI célébrera la **Messe de Minuit.**

Au cours de cette émission présentée le mercredi 24 décembre, il sera question de l'Année sainte, qu'on a appelée l'Année de la réconciliation.





CKSB 1050

Coup d'oeil radio

Noël pour tous!

Ceux qui écoutent la radio le jour de Noël ne doivent pas être légion! Du moins, c'est ce qu'on pourrait croire. . . mais combien de gens passeront, ce jour-là, quelques heures dans leur voiture? Et puis, il y a ceux qui seront à l'hôpital ou qui garderont la chambre à cause de leur grand âge. . . et que dire de ceux qui resteront, prisonniers, dans leur cellule? Il y a encore l'insomniaque ou le lève-tôt qui se retrouvera seul, le matin du jour de Noël, face aux vestiges d'une veillée plutôt turbulente! Enfin, pour tous, il y aura des moments vides où on voudra une compagnie discrète. Pour tous ces gens, Radio-Canada et CKSB sera là, en fidèle compagnon, vous offrant une mosaïque d'émissions telle que chacun pourra y trouver la forme et la couleur de son goût. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de nos principales émissions pour le jour de Noël que La Direction et Le Personnel de CKSB vous souhaitent fort heureux.

Noël en Musique

LES JOYEUX TROUBADOURS, à 10h30. Un invité spécial, Claude Corbeil, se joindra au trio habituel dans des chants de Noël.

FLEURS AUX DENTS, à 15h. Au cours de cette émission spéciale de la Fleur aux dents, l'animateur Patrick Vatran et le co-animateur Patrick Vatran procéderont à un échange d'idées et de souvenirs.

CANTATES DE NOEL, à 16h. Cantates de Carlo Hemmerling, de René Falquet et de Jean Apothelox.

NOEL A NOTRE-DAME, à 21h30. Pierre Grandmaison à l'orgue de l'église Notre-Dame de Montréal interprétera la Pastorale en mi de Franck, `D'Une tendre racine naquit une rose de Brahms, Berceuse de Vierne et Dieu parmi nous de Messiaen.

NOËL DES HISTORIENS

NOËL PLACE ROYALE, à 13h. De l'église Notre-Dame des Victoires, l'émission brossera par légères touches un tableau de ce que pouvait être un Noël à Québec, sous le régime français. Des historiens nous rappelleront la façon dont on celebrait la Noël à Québec. La chorale Les rhapsodies interprétera de vieux chants chorals et le claveciniste Hermel Bruneau, des Noëls anciens.

NOËL AU PAYS DES OMBRES, à 19h30. Un conte tiré des Relations des Jésuites qui raconte le Noël du premier missionnaire venu à Matane avec les Indiens en 1647, le Père Gabriel Druillette.

NOËL DES CATHOLIQUES

MESSE DE MINUIT. La messe de minuit de Rome, célébrée par Paul VI.

MESSE DE NOËL, à 7h. Une émission qui, tenant compte d'une communauté radiophonique diversifiée, vise à réunir dans un même mouvement de réflexion et de prière, les croyants d'un océan à l'autre. Diane Giguère et Jean-Paul Nolet lisent des textes bibliques et des extraits de Teilhard de Chardin et Benoit Lacroix.

GRÉGORIEN, à 10h. On entendra des mélodies grégoriennes tirées des anciennes messes de Noël chantées en latin par les Soeurs Bénédictines de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

RÉVEILLON DE CKSB

N'oubliez pas le grand Réveillon de CKSB, dans la nuit de Noël à compter de 1h30 et jusqu'à 3h. Vous pourrez envoyer vos souhaits de Noël de Thompson à Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Lazare à Vassar ou même de la rue Aulneau à la rue Langevin! Simon Boivin recevra vos appels et vous fera jouer de la musique pour accompagner votre réveillon.

Des airs de Noël à l'Eglise Notre-Dame

A compter de 22 heures le mercredi 24 décembre, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada auront droit à un concert intitulé *Rhapsodie de Noël*.

Ce concert du temps des fêtes, enregistré à l'Eglise Notre-Dame du Vieux-Montréal diffusera des airs de Noël tirés des répertoires classique et populaire. Ceux-ci ont été choisis par le Service des émissions musicales de Radio-Canada, dirigé par Armand Landry.

Ces airs seront interprétés en alternance par l'Orchestre symphonique de Montréal et les Petits Chanteurs de Trois-Rivières, un ensemble de quatre-vingt-cinq voix que dirige Claude Thompson. L'Orchestre est placé sous la direction de Jean Deslauriers et l'orchestration de ces musiques fort diverses, mais toutes évocatrices au même titre, est signée Neil Chotem, l'un de nos musiciens-orchestrateurs les plus appréciés au pays.

Après un carillon d'ouverture, le choeur et l'orgue donneront un motet de l'organiste et compopsiteur néerlandais du XVIIième siècle Jan Petersson Sweelink intitulé *Hodie Christus Natus est*.

Jan Petersson Sweelink fut le plus grand musicien hollandais de son temps. Organiste de la vieille Eglise d'Amsterdam, il est considéré comme l'inventeur de la fugue d'orgue à sujet unique.

L'orchestre enchaînera ensuite avec deux airs bien connus: *Mon beau sapin* et *Dans cette étable*. Suivra *Le Christ Seigneur*, chanté par le choeur, et, à nouveau, l'orchestre interprétera *D'où viens-tu bergère*, *Le Premier Noël* et *Guillot, prends tom tambourin*.

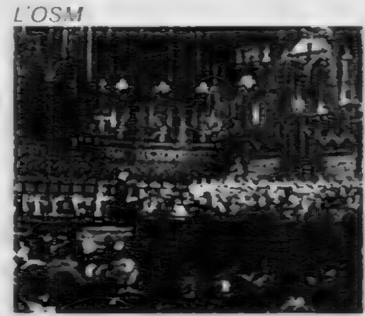
Par la suite, Jean Deslauriers dirigera l'orchestre dans *Jésus ahatonia* pour deux flûtes et clavecin et *Dans une étable obscure*.

En dernière partie, le choeur et l'orchestre se partageront un *Hodie Christus Natus est*, *Les Anges dans nos campagnes*, *Voici la Nouvelle*, *Noël Nouvelet*, *Il est né le roi d'Israël*, *Ça bergers assemblons-nous* et pour finir, *Il est né le divin enfant*.

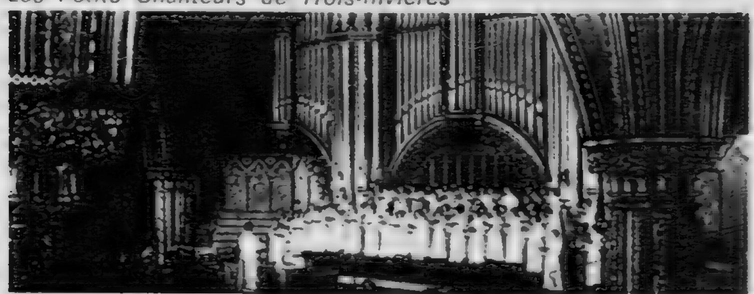
Ce concert d'une demie-heure présentera des oeuvres qui, dans le cadre de l'Eglise Notre-Dame de Montréal, trouvent leur pleine expression grâce à une réverbération particulièrement grandiose des sonorités des voix et de l'orgue, un instrument construit par le fondateur de la maison Casavant à la fin du siècle dernier, et comptant quatre claviers.

Les experts en la matière reconnaissent cet instrument comme l'un des plus importants qu'ait produit cette maison depuis sa fondation.

L'OSM



Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières



SAMEDI
20 décembre

9 00 SESAME
9.30 ROQUET, BELLES OREILLES
10:00 VERS L'AVENTURE
10:30 FIFI BRINDACIER
11:00 GASPARD ET LES FANTOMES
11:30 FOOTBALL AMERICAIN Les Vikings du Minnesota visitent les Bills de Buffalo
14:00 LES ANIMAUX CHEZ EUX
14:30 GENIES EN HERBE
15:00 SPORTHEQUE
15:30 TECHNO-FLASH
16:00 LES HEROS DU SAMEDI
17:00 BAGATELLE
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 LA SOIREE DU HOCKEY Les Canadiens de Montréal visitent les Canucks de Vancouver
21:30 LISE B
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA Hec Ramsay: Mystère de la rose jaune

DIMANCHE
21 décembre

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 SESAME
9.30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11.00 SONS ET IMAGES
11:30 CINE-MAGAZINE
12.00 FOOTBALL AMERICAIN Les Cardinals de Saint-Louis visitent les Lions de Détroit.
14.30 A COMMUNIQUER
15:00 D'HIER A DEMAIN
16.00 LA SEMAINE VERTE
17.00 SECOND REGARD
18:00 LA QUESTION
18.30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19.00 LA PETITE PATRIE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
20:30 LES BEAUX DIMANCHES Hubert Bédard, faiseur d'instruments de musique
21:30 LES BEAUX DIMANCHES Casse-noisettes
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB Juliette des esprits

LUNDI
22 décembre

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 PEPINOT
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL-EXPRESS
11.00 LES RECETTES DE JULIETTE
11:30 NOELE AUX QUATRE VENTS
12:00 LES AVENTURES CELEBRES DE M. MAGOO
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOUR—D'HUI
14:30 CINEMA Te casse pas la tête Jerry
16 00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 QUELLE FAMILLE
19:30 JO
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20.30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION Le deuxième souffle
22:30 TELEJOURNAL
22:40 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
22:50 JALNA
23:50 JOSEPH BALSAMO

MARDI
23 décembre

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE A POIS
9:45 EN MOUVEMENT
10.00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 CONSEIL-EXPRESS
11:00 LES RECETTES DE JULIETTE
11:30 LE VIOLON
12 00 MON AMI BEN
11:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA Avalanche
16 00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17.00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 LA P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21.00 RUE DES PIGNONS
21 30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
22:50 RENCONTRES Invité: Mgr Albert Tessier (2e partie)
23:20 PROPOS ET CONFIDENCES
23:50 CHRISTOPHE COLOMB

MERCREDI
24 décembre

9.10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE A POIS
9 45 EN MOUVEMENT
10.00 YOU-HOU
10.15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 CONSEIL-EXPRESS
11 00 LES RECETTES DE JULIETTE
11 30 RINALDO RINALDINI
12 00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
16 00 BOBINO
16 30 PICOTINE
17 00 VIVRE ET SURVIVRE
18 00 CE SOIR
18.30 CE SOIR AU MANITOBA "Emission spéciale"
19.30 DESTINATION: MONDE
20.00 MICHEL FUGAIN ET LE BIG BAZAAR
22:00 TELEJOURNAL
22:45 PRIERE SANS VISAGE
23:00 SPECIAL JOHN LITTLETON
24 00 MESSE DE MINUIT
1:15 JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX

JEUDI
25 décembre

9 10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 SATURNIN LE PETIT CANARD
9 30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE A POIS
10:00 LA BOITE A LETTRES
10 15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 L'EVANGILE EN PAPIER
11:30 CHEZ PAULINE
12:00 SKIPPY, LE KANGOUROU
12.30 L'ARBRE DE NOEL
14:30 CINEMA Et le vert paradis
16 00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17 00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 JOYEUX, JOYEUX NOEL... ET BONNE ANNEE
18 30 TELEJOURNAL
18 35 VOEUX DE NOEL
19:00 LE ROBINSON SUISSE
19:30 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 LES GRANDS FILMS Le Petit Monde de Charlotte
21 30 SPECIAL NOEL
22:30 TELEJOURNAL
22 45 CINEMA "Khartoum"

VENDREDI
26 décembre

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9 15 PEPINOT
9:45 EN MOUVEMENT
10.00 CLAK
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL-EXPRESS
11:00 LES RECETTES DE JULIETTE
11.30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12.00 MINI-FEE
12:30 LE PRINCE ET LE MENDIANT
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA Laurel et Hardy: C'est donc ton frère
16.00 BOBINO
16.30 BIDULE DE TARMACADAM
17 00 DAKTARI
18:00 LES BERGERS ET LES ROIS
18:30 TELEJOURNAL
18:35 NOUVELLES DU SPORT
18:45 LA DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOEL ET NUIT DE SURPRISE
19.00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY, M.D.
20:30 HORS SERIE Le Renard à l'anneau d'or
21 30 SCIENCE-REALITE
22.00 DOSSIERS
22 30 TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
22:50 CINEMA Le Financier.

Les Grands Films
jeudi 25, 20 h 00

L'esprit des fêtes 1975

Pendant la semaine de Noël, pour le bonheur de toutes les familles, la télévision-jeunesse de Radio-Canada offre a ses telespectateurs une programmation de grande qualite.

Pour les jeunes, ces quelques jours seront composés d'émissions inédites ou de grands classiques de la télévision enfantine et temoigneront du talent de createurs d'ici et de l'etranger.

Voyons comment se presente cette semaine privilegiee.

Le dimanche 21 decembre a 9 h 30 Rodrigue le rat blanc invite son collegue et ami Bouboule le hamster et tous les personnages des **Contes de la rive** a fêter Noel dans sa superbe residence, dans le cadre enchanteur d'une petite riviere.

Le lendemain, lundi, a 10 heures, le bricoleur-animateur Claude Lafortune ainsi que les comediens Serge Theriault et Rina Cyr invitent les tout petits a un episode de **Du soleil à cinq cents** intitule «C'est d'etoile».

Ce même lundi à 16 h 30, **Franfreluche** offre un «Souhait de Noël» de sa façon à ses amis telespectateurs

Le mardi 23 décembre a 11 h 30, les cinephiles auront l'occasion de voir *Le Violon*, film canadien dans lequel sont soulignees avec grande sensibilite les relations d'amitie entre un vieillard et deux enfants

Ce document, realise par Andrew Welsh, met en scene un vieux vagabond farfelu et deux enfants. Venu de nulle part, le vieillard laisse au jeune garçon l'amour du violon avant de repartir sans laisser de traces

Relevant à la fois de la poesie et de la fantaisie, ce long metrage demontre que l'amitié peut prendre racine, sans considération d'âge ou de rang social.

Plus tard au cours de cette même journee, à 16 h 30, **Nic et Pic** nous entrainent sur le chemin de Bethléem, où elles font la rencontre d'un charpentier nommé Joseph et de son épouse Marie, laquelle est sur le point de donner naissance à un petit enfant.

Tout au long de cette aventure que plusieurs aimeraient vivre, nos deux souris-vedettes tenteront de secourir le couple fourbu et sans le sou, même au risque de changer le cours de l'histoire

Le jeudi 25, jour attendu entre tous, tous les membres de la famille sont invites a voir deux longs metrages qui seront diffuses au milieu de la journee

A 12 h 30, William Holden, Virna Lisi et Brook Fuller sont reunis dans *L'Arbre de Noel*, drame ecrit et realise par Terence Young Ce film illustre le drame d'un jeune garcon atteint de leucemie Son pere, desespere, decide de lui offrir les six plus merveilleux mois de son existence

A 14 h 30, le cineaste anglais Warris Hussein saisit quelques moments de la vie d'une classe d'enfants âgés de 10 à 13 ans. *Et le vert-paradis* s'attache à trois d'entre eux en particulier une petite fille de milieu ouvrier, un petit garcon de classe moyenne et un autre petit garçon de milieu defavorise, gavroche, mais bon coeur Ce film met en vedette Jack Wild, Mark Lester, Tracy Hyde et Roy Kinnear

Du lundi 21 au vendredi 26, de 9 h 15 à 9 h 45 les emissions educatives cederont leur place a des themes plus fantaisistes.

Ainsi, les lundi 22 et vendredi 26 a 9 h 15, les telespectateurs seront heureux de retrouver **Pépinot**, heros de plusieurs generations d'amateurs de theâtre de marionnettes, dans les deux derniers épisodes d'une serie intitulee *Pepinot berger* (les deux premiers épisodes auront été diffusés les lundi 15 et vendredi 19 décembre à 9 h 15)

Nous y retrouverons Pépinot dans le rôle d'un berger et Capucine, princesse de la famille de David. Tous deux tenteront de déjouer le complot ourdi par le méchant aubergiste Pan-Pan pour se défaire d'un nouveau-ne, l'Enfant-Dieu

Les mardi 23 et mercredi 24, des films d'origine suisse tires de la série **Chaperonnette à pois** prendront l'affiche. Utilisant les poupees de Maria Perego, des dessins et des decors miniatures, ces émissions sont des variations fantaisistes du célebre conte pour enfants *Le petit chaperon rouge*

Le jeudi 25, toujours à 9 h 15, *Saturnin le petit canard* precedera Chaperonnette dans un episode intitule *Saturnin victime d'un choc* Ce court metrage plaira sûrement par l'utilisation d'animaux apprivoises.

A 16 heures, **Bobino** nous reserve une émission spéciale faite d'un rêve très coloré de Bobinette et de la féerie des dessins animés. Par espieglerie, Bobinette jouera quelque peu avec les mots de l'expression «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonte».

Voila le menu de la semaine de Noel pour les jeunes. Pour le service des emissions-jeunesse de la télévision de Radio-Canada, c'est la meilleure façon d'exprimer ses meilleurs voeux a son vaste auditoire

«Le Petit Monde de Charlotte»

Le jour de Noël, **les Grands Films** présenteront, à 20 heures, *Le Petit Monde de Charlotte*, un conte du temps des Fêtes pour les enfants.

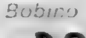
C'est un dessin animé réalisé par Charles A. Nichols et Iwao Takamoto, d'après le roman de E. B. White. Tirée d'un livre qui est vite devenu un classique pour enfants aux Etats-Unis et en Angleterre, cette bandè dessinée réunit la haute technologie japonaise et la savante réalisation américaine

La petite fille d'un fermier obtient de son père la permission de s'occuper d'un porcelet avorton que celui-ci allait tuer. Ses soins transforment le petit cochon, qu'elle a appelé Wilbur, en un bel animal que le fermier peut vendre à un voisin. Dans son nouvel habitat, Wilbur a la surprise d'apprendre qu'il est destiné à la boucherie. Il se fait cependant une nouvelle amie, l'araignée Charlotte, qui s'emploie à lui sauver la vie d'une façon assez paticulière.

Le Petit Monde de Charlotte est teinté d'un charme bucolique paisible et serein. Les procédés d'animation, bien que conventionnels, n'enlèvent rien a la qualité du film. Ils sont efficaces et discrets.

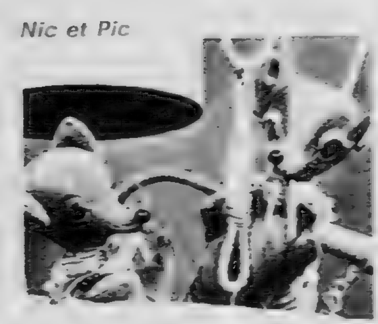
Les animaux, vedettes de cette bande dessinée, sont dotés d'une personnalité agréable ou pittoresque, exploitant les sentiments d'entraide et de générosité. Enfin, quelques chansons trouvent place ici et là dans le film.

Bobino





Nic et Pic



Fanfreluche



Le Petit Monde de Charlotte



Casse-Noisettes
Dimanche 21, 21 h 30

Joyeux, Joyeux Noël... et Bonne Année
jeudi 25, 18 h 00
Des Bergers et des Rois
vendredi 26, 18 h 00

Cinéma
jeudi 25, 12 h 30

«Casse-Noisettes» chef-d'oeuvre du ballet romantique

Le 21 décembre à 21 h 30, les **Beaux Dimanches** présenteront le traditionnel spectacle du temps des fêtes: *Casse-Noisettes* du compositeur russe Tchaïkovski.

Dansé par le Royal Winnipeg Ballet sur une chorégraphie de John Neumeier, *Casse-Noisettes* donnera aux jeunes téléspectateurs de Radio-Canada — comme aux moins jeunes — une démonstration grandiose d'une oeuvre féérique.

Si *Casse-Noisettes* est un ballet tiré du répertoire classique, il a toutefois conservé une fraîcheur toute contemporaine, et continue à faire les beaux jours des compagnies de danse du monde entier. Il fait partie de la lignée du *Lac des Cygnes* et de *La Belle au bois dormant*, deux autres ballets de Tchaïkovski qui a renouvelé l'art de la danse et préparé les voies à Diaghilev et aux autres compositeurs russes et étrangers.

Voici d'ailleurs ce que pense le chorégraphe John Neumeier des ballets dits «classiques». «Ce sont des oeuvres classiques en ce qu'elles évoquent pour nous des rapports valables non seulement à l'époque où ces ballets ont été conçus, mais valables aujourd'hui encore; et je pense que cette essence humaine est liée plus intimement à la musique qu'à la chorégraphie.

Pour mon *Casse-Noisettes*, donc, je suis revenu à la musique de Tchaïkovski, le fond de l'oeuvre, pour en dégager les motifs, car pour moi ces motifs font partie intégrante de la partition. C'est pourquoi l'idée de placer la scène dans le cadre d'une fête de famille me plaisait, et je l'ai reprise dans ma version.

Je lus le conte d'Hoffmann et en tirai les personnages: le père et la mère Stahlbaum, Louisa, Fritz et Maria. Je songeai à explorer les rapports des uns avec les autres — explorer le noyau familial dont une petite fille, le jour de son douzième anniversaire, était le centre d'attention. La fête est accessoire: elle ne fait que fournir le cadre dans lequel sont révélés les rapports symboliques et vécus, et dans lequel Maria, dans un sens plus profond, se révèle à elle-même et à nous.

La musique de Tchaïkovski a été très, très importante dans mon interprétation de *Casse-Noisettes*. J'y ai découvert, dans l'ouverture du second acte, une sorte de mélancolie qui évoquait pour moi l'adieu à l'enfance. Je voulais retenir ce moment, ce passage d'une phase à l'autre: Maria, à cet âge impressionnable, tout de sensibilité à vif... C'est à cet aspect que je me suis attaché dans ma version de *Casse-Noisettes*.»

Cette longue réflexion qu'a menée le chorégraphe John Neumeier avant de passer à la création sur la scène de son ballet s'inscrit dans une tradition vieille de plusieurs années au Royal Winnipeg Ballet — une tradition qui a porté ses fruits.

C'est donc tout un monde d'intense créativité qu'offre le Royal Winnipeg Ballet aux téléspectateurs le 21 décembre à 21 h 30, dans le cadre des **Beaux Dimanches**.

Le Royal Winnipeg Ballet



Un Noël en variétés

A l'occasion de Noël, Radio-Canada présentera une série d'émissions musicales produites par son service à Montréal, et d'autres réalisées dans les postes de base de la Société au Canada.

Le jeudi 25 décembre à 18 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir *Joyeux Noël... et Bonne Année*, une émission de Maryse Bourdeau.

On pourra y entendre des chansons de Noel et du temps des fêtes interprétées par le *Théâtre lyrique de Hull*, dirigée par Yvon Thibodeau. Cette chorale composée de 10 ténors, 10 basses, 16 sopranos et 6 altos interprétera: *Vive le vent, Le bonhomme de neige, Mon beau sapin, Sainte Nuit, l'Enfant au tambour* et *Chansons pour les enfants l'hiver*.

En deuxième partie, le *Théâtre lyrique de Hull* présentera au cours d'une veillée canadienne *le Temps des fêtes, Le Noel de la rue, Dans le bon Vieux Temps, C'est dans le Temps du Jour de l'An* et *la Marche des Rois Mages*.

Le 26 décembre, à 18 heures également, le poste de base d'Edmonton présentera *Des Bergers et des Rois*, une émission de Noël réalisée par Bernard Picard et animée par Hélène Narayana.

Le réalisateur a choisi pour cette émission une chorale fort bien connue à **Edmonton: *Les Chantamis***. Sous la direction de Léonard Rousseau, *Les Chantamis* interpréteront *Quand les bergers s'en vont au champ, C'était la veille de Noël, Ça bergers assemblons-nous* et *l'Enfant de la mère*.

Aussi, Bernard Picard a invité le soprano Elyse Chartrand-Déry. Elle chantera *l'Aria no 19* de l'*Oratorio de Noël* de Jean-Sébastien Bach, *le Noël des jouets* de Ravel, *le Noël opus 20* de Fauré et *le Noël des enfants qui n'ont plus de maison* de Claude Debussy.

Donc, les 25 et 26 décembre à 18 heures, Radio-Canada présentera des chants de Noël du répertoire classique et populaire: un Noël en variétés.

«L'Arbre de Noël»

Dans un drame écrit et réalisé par Terence Young et mettant en vedette William Holden, Virna Lisi, Brook Fuller et Bourvil, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir le jeudi 25 décembre à midi trente, *l'Arbre de Noël*.

Inspiré du livre de Michel Bataille, ce film, réalisé par l'auteur de *Mayerling* met en valeur l'amour d'un père pour son enfant.

Un veuf millionnaire emmène son fils de dix ans en vacances en Corse pour s'adonner à la pêche, à l'endroit même où un bombardier transportant des bombes atomiques a fait explosion. L'enfant, contaminé, est atteint de leucémie. Il lui reste six mois à vivre. Six mois que son père, son ami (Bourvil), vont essayer de transformer en conte de fées pour que l'enfant soit heureux.

Le livre de Michel Bataille est fin, sensible et grave. Même si le scénario du film sent quelque peu le fabriqué, l'auteur en a tiré un film attachant et a su éviter les pièges du mélo qui le guettaient à chaque tournant. L'intrigue est ingénieuse et bien menée et la mise en scène alerte et soignée, contribue à créer une atmosphère sympathique et chaleureuse autour des personnages.

Bourvil montre une fois de plus quel grand acteur il est, et rappellera ainsi de bons souvenirs à ses admirateurs par son jeu tout en nuance, naturel et convaincant.

L'Arbre de Noël



Sainte-Rose

A M. Marcien Emond,
Notre Francophonie à Sainte-Rose

As-tu une minute?. . . As-tu une seconde?. . . As-tu une minute à me consacrer?... (Pauline Julien) Etes-vous pour la francophonie à Sainte-Rose?. . . Si oui, répondez à mon appel désespéré. . . Un peuple riche en cultures comme le nôtre mérite qu'on se consacre à lui, qu'on lui donne si ce n'est une minute de notre temps. . . Alors pour être bref, voici ce dont il s'agit. . . Rencontre franco-manitobaine, à Sainte-Rose. . . Vous souriez intérieurement, je vous connais. . . alors je veux que vous le mettiez à l'extérieur, n'ayez pas peur de votre voisin de gauche ou de droite... allez foncer bon sang. . . Débarrassez-vous de ce complexe. . . et que cela ne devienne qu'un mauvais souvenir. . . Ici il y a toutes les possibilités. . . Vous dites Sainte-Rose c'est petit. . . mais regardez bien autour de vous et vous vous apercevez qu'il y a des talents étouffés, des gens qui veulent bouger et qui ont peur. . . de quoi?. . . je ne peux encore le définir. . . de son point de vue vis-à-vis. . . les autres. . . Bouger bon sang, de bon sang. . . Qui me seconde levez la main, n'ayez pas peur. . . Alors après cet appel déchirant ceux qui veulent me suivre je leur ouvre mon coeur... les autres qui ne sont pas encore prêts. . . je vous attendrai.

La fête de Noël approche trop vite hélas. . . je pense que ce petit enfant qui va naître ce sera nous ici les gens de Sainte-Rose, à travers la francophonie qui va débuter, qu'est-ce que je dis là, ce n'est pas un départ c'est un acheminement vers des horizons même pas nouveaux puisqu'ils étaient étouffés. Alors transmettez mon invitation à tous, non seulement les franco-manitobains mais ceux aussi qui sont pour la francophonie. . . Quels que soient leur langue, leur race, leurs traditions. . . Je vous attend tous, vous amenez même les petits, car c'est pour eux que nous nous débattons pas vrai?. . .

Vous allez dire quel prix?. . . $1.00 par adulte et 0.50 par enfant, y a-t-il quelqu'un qui ne peut se payer une telle sortie?... Rendez-vous dimanche soir, le 11 janvier (au Centre communautaire de Ste-Rose) à Sainte-Rose. Amenez vos amis de Dauphin qui nous ont si bien reçus, lors d'une rencontre il y a à peine quelques semaines, les gens des alentours: Laurier, Sainte-Amélie, Ochre River, Saint-Boniface, enfin tous, je vous attend, on agrandira la salle s'il le faut... je ne pense pas la rapetisser car vous allez agir, j'en suis certaine. La francophonie est moribonde... non!... alors venez.

Denise Châtelain



Dimanche après-midi, à Sainte-Rose, on a honoré monsieur Paul Deslauriers, qui fut maire du lieu durant 21 ans après y avoir été conseiller pendant 10 ans. Monsieur Deslauriers a toujours été près des activités communautaires, comme président de la Caisse populaire, entre autres. La présentation à M. Paul Deslauriers d'une plaque fut faite par monsieur le maire Jos. Maillard, que l'on aperçoit sur la photo ◄



Hommage fut récemment rendu à Sainte-Rose, à la bibliothécaire sortant de charge, madame Louis Tucker, que l'on voit ici sur la photo recevant une plaque du président, monsieur Herb Henson. ◄

Lorette





Mademoiselle Aline Ferland, qui fut assistante secrétaire de la municipalité de Lorette durant 21 ans fut honorée ces jours derniers par le conseil municipal du lieu, alors qu'elle se retire de ses fonctions. Sur la photo de droite, monsieur Marcel Roch, le maire de Lorette, présente une montre à cette dévouée employée. Une réception suivit.

Saint-Pierre



A Saint-Pierre, le mini franco-fun bat son plein. Quatre groupes, dont trois de mini franco-fun et un de mini franglais occupent leur local au sous-sol du Centre Sabourin. Avec une quinzaine de petits par groupe de 0 à 5 ans la salle devient un bourdonnement continuel.

Revêtus d'un tablier ou d'une grande chemise nos petits artistes essaient leurs premiers coups de pinceaux. De petits chefs-d'oeuvre se dessinent pendant que l'intérêt est soutenu pour un assez bon moment. Une fois le nettoyage fait (et il y en a!) on passe à un travail tranquille, soit des cassetête, ou de la manipulation de plastiscine (faite par les mamans). A d'autres temps, selon le programme, nous débutons par du découpage ou un travail manuel. De ce temps-ci nous faisons des décorations de Noël pour notre arbre.

Chaque semaine une maman est responsable d'apporter un goûter. Pendant que les petits mangent et boivent leur jus, les mamans prennent un bon café bien mérité!!!

La dernière demi-heure voit les petits faire de la gymnastique, jouer des jeux, chanter. Puis vient le temps de l'histoire! Chut! On se calme, on écoute, on regarde avec de grands yeux la maman responsable de l'histoire pour ce jour-là. Chacun s'en retourne à la maison en apportant son chef-d'oeuvre pour le montrer à papa. Ca c'est important!

Les réunions se préparent à l'avance chez une des mamans.

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Culturel de Saint-Pierre nous a donné un octroi. Vu le grand nombre d'enfants les matériaux diminuent assez vite. Alors, afin de contrôler notre budget et de voir au besoin des différents groupes un comité fut mis sur pied.

La présidente, la vice-présidente, la secrétaire-trésorière et les quatre coordonnatrices des groupes se réunissent de temps en temps. Nous restons aussi en contact avec Mlle Louise Lahaie du CCFM, grande responsable de tous les mini franco-fun de la province ■

À Saint-Pierre, le Café de Paris



Christine et Jos Rendina passeront leur premier Noël dans notre région. Ils ont pour plaire à la population et aux visiteurs chez nous un restaurant qui se compare aux meilleurs de la ville. Spécialité: cuisine française. Au menu, entre autres mets, l'escalope de veau aux morilles et le filet de sole Colbert. L'entrecôte Café de Paris est une autre des spécialités de la maison. La veille du Jour de l'An, le Café de Paris servira un réveillon à compter de 17 heures et jusqu'à la fermeture. Il faut réserver. Au téléphone: 433-7791. L'établissement comporte un bar-salon qui peut accommoder vingt personnes. On vous attend à Saint-Pierre. Le Café de Paris est au sud du village.

La SFM vous informe

Les jeunes Franco-manitobains se regroupent encore cette année pour exposer leurs talents créatifs.

Sous la direction de Marcel Collet, les jeunes ont préparé 8 programmes de la série DIMENSION "J".

DIMENSION "J", c'est quoi? : C'est les jeunes!
DIMENSION "J", c'est qui? : C'est les jeunes!
DIMENSION "J", c'est pour qui?: C'est pour tout le monde!
DIMENSION "J", tous les jeudis soir, à compter du 15 janvier.

PRÉPAREZ VOS BALAIS!

le BONSPIEL PROVINCIAL de la FRANCOPHONIE approche

6, 7, 8 février 1976

Voici les derniers détails pour vous stimuler davantage à participer au fameux BONSPIEL PROVINCIAL de la FRANCOPHONIE à Notre-Dame-de-Lourdes les 6, 7, 8 février.

1 — L'inscription sera de $20.00 par équipe; les noms des équipes et l'argent devront être remis au bureau de la S.F.M. avant le vendredi 16 janvier (souper et soirée du samedi soir sont inclus, pour les participants, dans les frais d'inscription)

2 — Au moins une femme devrait faire partie de chaque équipe.

3 — Les parties commenceront à temps — l'équipe en retard sera pénalisée.

4 — Pour les gens de la région hors de la Montagne, ne vous inquiétez pas pour le logement. Il y aura un comité qui s'occupera de vous trouver une famille hôtesse à condition que vous l'indiquiez lors de votre inscription.

5 — Pour ajouter à l'atmosphère de détente, de plaisir, il y aura un souper le samedi soir pour les participants, suivi d'une soirée où tous sont les bienvenus. Le coût d'entrée pour la soirée sera de $1.50 par personne.

Venez donc tenter votre chance et gagner le trophée de ce grand Bonspiel provincial — Les champions de 1974-75 vous attendent.

Inscrivez-vous dès maintenant! Pour plus de renseignements, communiquez avec la S.F.M. au 233-4915.

MINISTÈRE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Groupes Electrogènes — HAWS" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg — le 28 janvier, 1976 pour pourvoir l'entretien électrique et mécanique des groupes électrogènes à Alert, Eureka, Isachsen et Mould Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest et connu comme High Arctic Weather Stations.

Un exposé sera conduit le 14 janvier 1976 à 14:00 heures, heure en vigueur à Winnipeg, dans la Salle de Conférence, 4e étage, Bâtiment de Revenue, 391, rue York, Winnipeg, Manitoba, pour répondre aux questions des soumissionnaires au sujet de cet appel d'offres.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports
Aériens du Canada.

Administration des Transports Aériens du Canada.

La Broquerie

La Chambre de Commerce a pris l'initiative d'inviter à un banquet les nouveaux arrivés dans notre paroisse (quelque 20 couples). Le repas, genre "smorgasborg" fut servi par M. Gérard Freynet et son équipe de Sainte-anne. Le service fut très rapide et les mets étaient délicieux. Cette rencontre avait pour but de faire connaître les nouveaux venus aux gens de notre communauté. C'était là un bon moyen de se rencontrer et de fraterniser. Félicitations à la Chambre de Commerce.

LES SPORTS

Les gens de La Broquerie (hommes et femmes) sont très sportifs et s'en donnent à coeur joie dans toutes sortes d'activités sportives telles que le curling, le jeu de quilles et le hockey qui promet d'être intéressant cette année. Nous souhaitons bonne chance à tous dans ces divers divertissements.

A L'ECOLE

Le 6 novembre avait lieu les rapports oraux à l'école élémentaire. Les instituteurs ont été satisfaits de voir que 93 familles sur 114 sont venues entendre les rapports de leurs enfants; ce qui prouve qu'elles s'intéressent aux progrès de ces élèves. Ceux qui n'ont pu se rendre sont invités à communiquer avec les professeurs afin de connaître le rendement de leurs enfants et les seconder dans leurs efforts.

BAPTEMES

Le 9 novembre - France-Nathalie, fille d'Anita et Luc Létreault.

Le 9 novembre - Christine-Lynne, fille de Judy et Gilbert Turenne.

ONCTION DES MALADES

Le 1er décembre eut lieu l'onction des malades dans notre paroisse. Vingt personnes reçurent ce grand sacrement des mains de l'abbé P. Jean, Curé, et du Père Jean Tétreault, qui a bien voulu l'aider dans sa tâche. Cette cérémonie se déroula durant la messe où il y eut de beaux chants et des lectures préparatoires et aussi d'action de grâces pour ce grand bienfait. Après la messe, tous furent invités à se rendre à la sacristie où un goûter fut servi par les jeunes dames toujours si dévouées pour les personnes d'Age d'Or et les malades. Nous les remercions ainsi que tous ceux qui sont venus assister à cette belle cérémonie. Merci aussi aux dévouées religieuses qui ont bien voulu aider à la préparation ainsi qu'à l'administration du sacrement, aux chants et aux lectures ■

La Page de Bicolo ...

Allô les amis,

Bientôt ce sera la belle fête de Noël! Comme nous allons nous amuser! Joyeux Noël à tous!

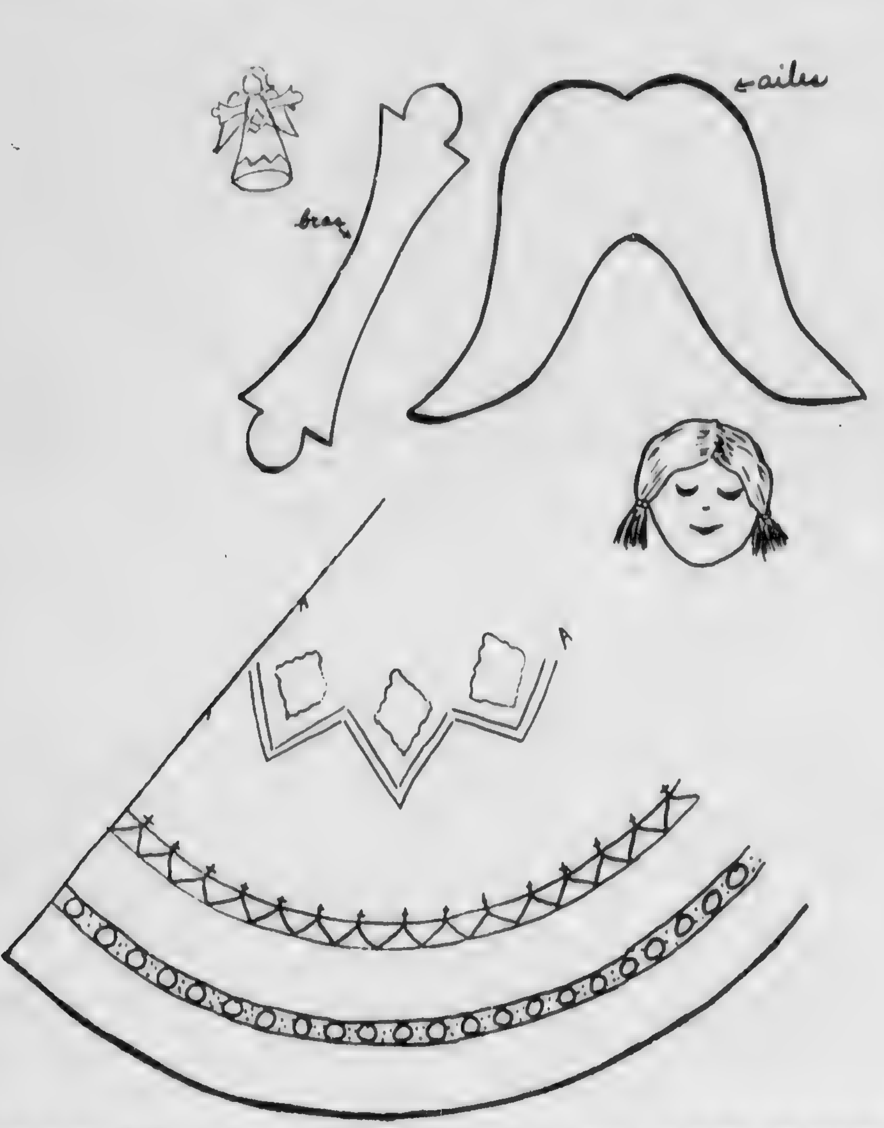
Bicolo

P.S. Crois-tu encore au Père Noël?



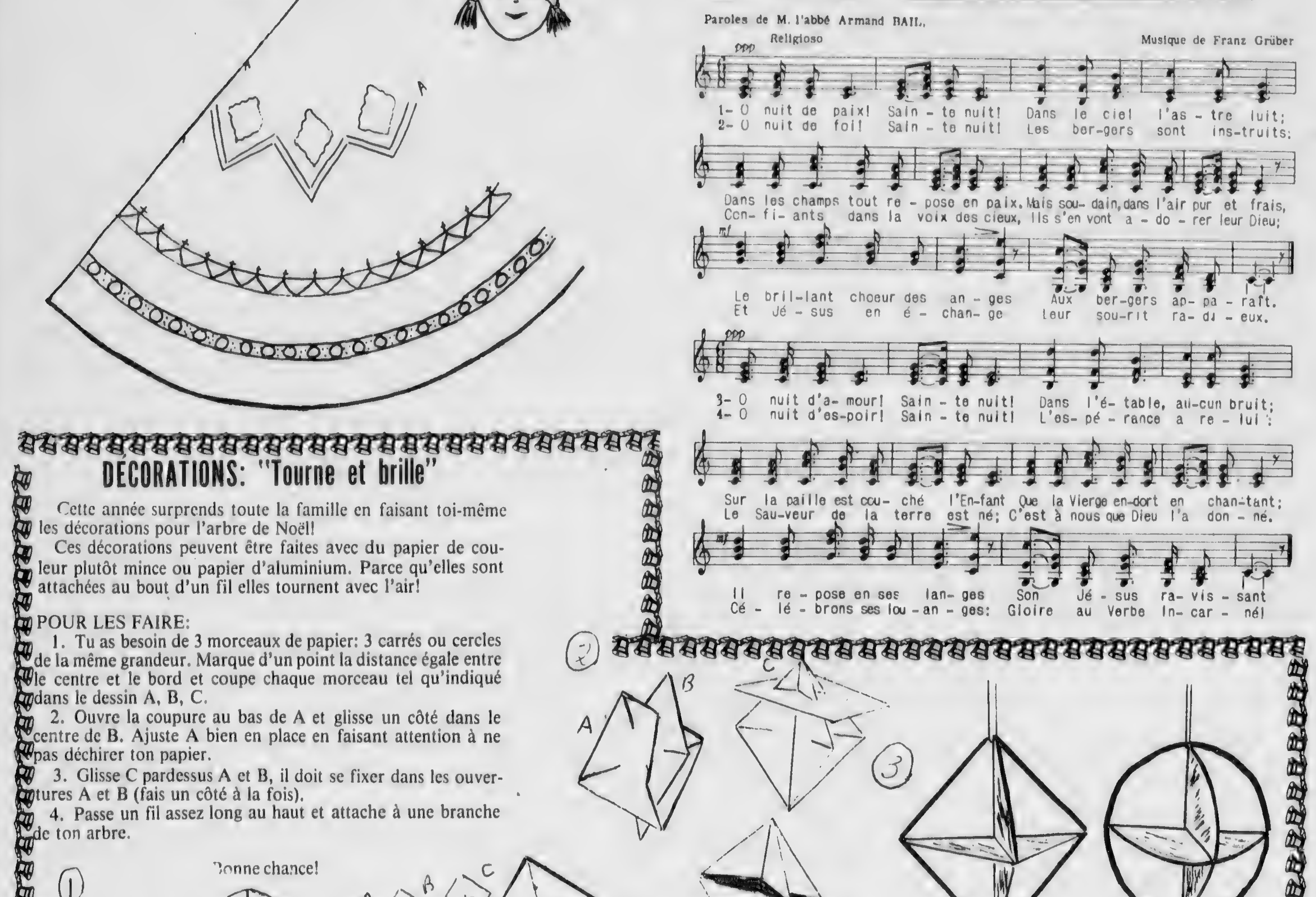
PETIT ANGE DE NOËL

Comment faire un ange. . .
Colore et ensuite découpe chaque morceau, jupe, ailes, bras, et la tête.
Colle-les sur un carton mince.
Forme la jupe en collant la partie "A" en forme de cornet.
Colle la tête, les ailes et les bras comme tu peux voir sur le dessin à gauche.
Accroche ton ange dans l'arbre de Noël.



Chantons Noël les amis!!





DÉCORATIONS: "Tourne et brille"

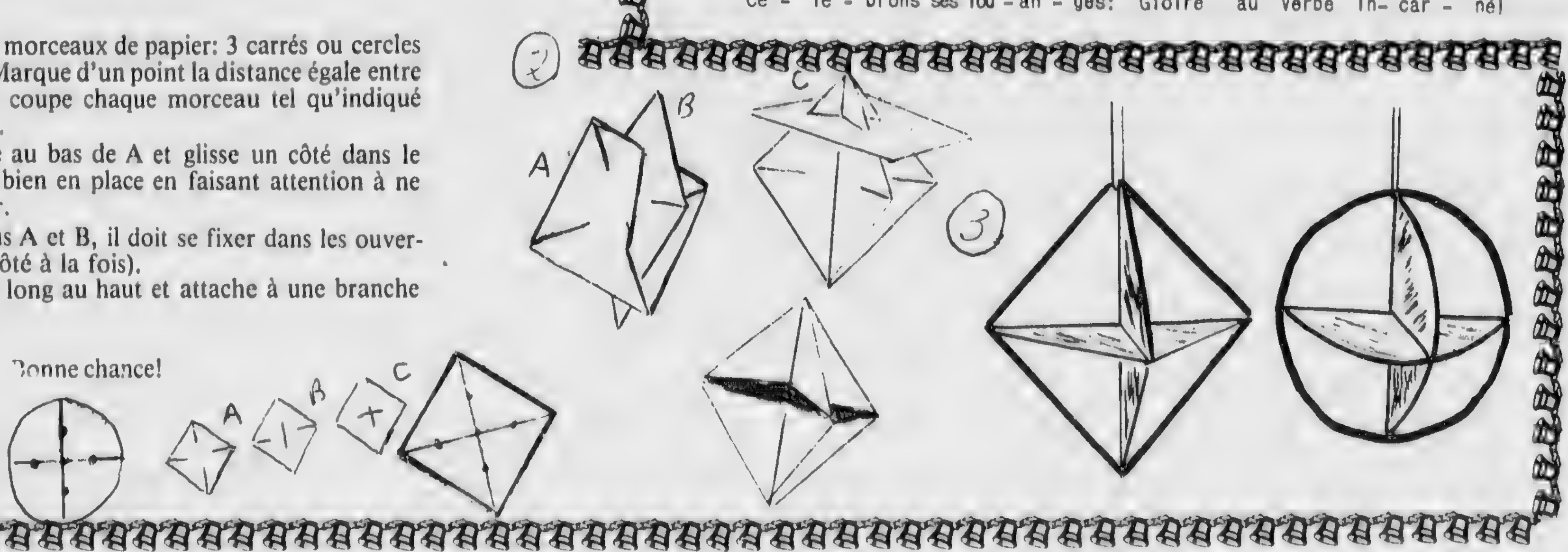
Cette année surprends toute la famille en faisant toi-même les décorations pour l'arbre de Noël!

Ces décorations peuvent être faites avec du papier de couleur plutôt mince ou papier d'aluminium. Parce qu'elles sont attachées au bout d'un fil elles tournent avec l'air!

POUR LES FAIRE:

1. Tu as besoin de 3 morceaux de papier: 3 carrés ou cercles de la même grandeur. Marque d'un point la distance égale entre le centre et le bord et coupe chaque morceau tel qu'indiqué dans le dessin A, B, C.
2. Ouvre la coupure au bas de A et glisse un côté dans le centre de B. Ajuste A bien en place en faisant attention à ne pas déchirer ton papier.
3. Glisse C pardessus A et B, il doit se fixer dans les ouvertures A et B (fais un côté à la fois).
4. Passe un fil assez long au haut et attache à une branche de ton arbre.

Bonne chance!



Aubigny

A l'occasion de Noël nous désirons offrir nos voeux à nos parents et amis et surtout aux anciens paroissiens qui se disent friands de lire les nouvelles d'Aubigny dans LA LIBERTE.

C'est donc à l'intention de ceux-ci que nous allons faire un résumé des activités qui se sont déroulées dans notre paroisse depuis quelques mois.

Deux jeunes familles se sont installées dans notre petit village. D'abord M. et Mme Dominique Ritchot se sont construit une maison puis M. et Mme Russ Hildebrand (Debbe Bouchard) ont acheté et modernisé la maison qui avait passé des mains de Louis Palud à celles de G. Fontaine. Norbert Derbrouch a agrandi la maison qu'il avait achetée de sa belle-mère après que le feu eut détruit son magasin.

L'ancienne résidence de M. Théodore Bérard qui était abandonnée depuis nombre d'années a été démolie par M. James Ritchot et celui-ci a nettoyé complètement tout cet emplacement.

. . .

Le mouvement de la Ligue des Femmes Catholiques se rend de plus en plus utile dans la paroisse. Le 8 novembre les dames sous la direction de Mmes Louis Saurette et Guy Chartier ont organisé une "Hard Time Dance" qui a eu un grand succès et qui vient de plus en plus populaire depuis quelques années.

Le 23 novembre ce fut une partie de cartes qui avait comme organisatrices Mmes Léon Palud et Maurice Vermette. Les recettes dépassèrent toute esperance et rapporterent $1,573. Ce montant fut remis en entier à la paroisse qui se trouvait en situation financière plutôt difficile.

Puis avec l'approche de Noël c'est encore la L.F.C. qui veut répandre la joie dans tous les coeurs. Le 9 décembre, après leur réunion mensuelle, les dames s'échangèrent des cadeaux et organisèrent des jeux divers. Le 12 décembre les gens d'Age d'Or étaient tous conviés à une soirée avec chants et musique et offrande de petits cadeaux, dons de la Ligue. Le 14 décembre ce fut le traditionnel dépouillement de l'arbre de Noël pour les petits d'âge pré-scolaire.

Il va sans dire que les dames n'ont pas oublié leur dévoué pasteur et lui ont aussi offert une surprise.

Il y a aussi le Club d'Age d'Or qui est fidèle à leurs réunions du mardi et du vendredi. A ces occasions ils ne manquent pas de marquer d'une manière spéciale les anniversaires de naissance ou de mariage de leurs membres. En novembre ce fut le 36e anniversaire de M. et Mme J. Hector Ritchot, le 37e de M. et Mme James Ritchot et le 62e des doyens du club, M. et Mme Alfred Ouimet. En octobre, ils ont reçu la visite des clubs d'Age d'Or des paroisses de Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre. Eux-mêmes ont rendu visite à ces groupes et ils ont aussi assisté à un concert du Royal Winnipeg Ballet le 21 octobre.

O

SAINTE-FAMILLE

M. et Mme Louis Desaultels sont partis en vacances pour 3 semaines à Hawaï. Nous leur souhaitons bien du plaisir et un bon repos sans oublier le soleil qui les réchauffe. Ils reviendront le 22 décembre.

. . .

Nous offrons nos plus sincères sympathies à Mme Lena Morin et famille à l'occasion de la perte de sa soeur Yvonne (Mme Randall). Ses funérailles eurent lieu en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens.

. . .

MERCI BEAUCOUP

Joyeux Noël au personnel de LA LIBERTÉ.

. . .

Je viens remercier le journal LA LIBERTE et notre cher poste français CKSB pour les annonces que nous avons eues à l'occasion de notre 25e anniversaire.

C'est le dimanche 7 décembre que se déroulait dans notre paroisse ce 25e anniversaire; la fête commença vers 4 heures de l'après-midi par la Sainte Messe célébrée par Son Excellence Mgr Hacault, assisté des anciens curés de la paroisse: M. l'abbé Pierre Raymond, maintenant curé de la paroisse Sainte-Marie; M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse de Saint-Norbert; M. l'abbé R. Bouchard, curé de la paroisse de Saint-Claude; M. l'abbé Larochelle du séminaire puis M. l'abbé Raimbeault, curé.

Mgr Hacault dans son sermon donné dans les deux langues, nous rappela la paix, la joie, le bonheur qu'apporte la fidélité à sa foi et à son église. Il parla aussi de nos regrettés disparus: Mgr Joseph Robert et M. l'abbé Eugène Hébert. Des jeunes gens du Collège de Saint-Paul firent les frais du chant: merci et revenez encore.

Après la célébration de la messe, tous descendirent au sous-sol où les dames et les hommes avaient préparé un goûter avec vin et fromage. Nous étions heureux de revoir les anciens de la paroisse venus participer à notre fête. Nos sincères remerciements à nos parents et amis et à toutes les personnes présentes. Merci aussi à tous ceux et celles qui se sont si bien dévoués pour rendre la fête si belle et amusante■

NÉCROLOGIE

M. Ronald DESCELLES

Le mardi 2 décembre 1975, mourait accidentellement à sa résidence, à l'âge de 24 ans et 11 mois, M. Ronald Descelles, fils de M. et Mme Emilien Descelles. Le salon mortuaire Lowen de Steinbach était en charge des arrangements funéraires. Les prières furent récitées le jeudi soir à 8 heures, en l'église de La Broquerie, et le service eut lieu le vendredi 5 décembre. Une foule nombreuse y assistait. Les porteurs étaient six cousins, Benoît Boily, Fernand Boily, Rhéal Gagnon, Rosaire Normandeau, Michel Pineau et Léo Rocan, fils. L'inhumation se fit dans le cimetière local. Après la cérémonie religieuse, un goûter fut servi à la salle de l'aréna.



REMERCIEMENTS

La famille Descelles désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, sans oublier, M. le Curé et le Père J. Tétreault, les chantres et l'organiste, Soeur Marcoux de Richer, ainsi que les dames qui ont bien voulu préparer et servir le goûter. Merci aussi aux Chevaliers de Colomb qui ont bien voulu prêter leur concours au service liturgique.

Mme Joséphine SAVOIE

Le 10 novembre 1975, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 85 ans et 10 mois, Mme Joséphine Savoie (née Gingras), épouse de feu François Savoie, du 200, rue Horace à Saint-Boniface. Son époux la précéda dans la tombe en 1949. Originaire d'Ottawa, elle vint avec sa famille s'établir au Manitoba où elle passa la majeure partie de sa vie. Elle avait à coeur les oeuvres missionnaires auxquelles elle consacra presque tout son temps.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes Régina Lamoureux et Louise Leduc de Montréal, et un frère, Joseph, d'Ottawa, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières furent récitées le mercredi 12 novembre, à 2 heures, en l'église du Précieux-Sang, rue Kenny, suivies de la messe de Requiem célébrée par M. l'abbé Léon Savoie, neveu de la défunte, assisté des Révérends Pères P. Bourbonnais, A. Lacelle, Z. Magnan, R. Tessier et F. Lemire, tous Oblats de Marie Immaculée. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière de Saint-Boniface. Agissaient comme porteurs, Jules, Laurent et Guy Savoie, Edouard Laurin, Wilfrid Perron et Philippe Jeanson, tous neveux de la défunte.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon Mortuaire Desjardins.

Une réception pour les parents et amis intimes de la famille eut lieu au Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille désirent remercier bien chaleureusement tous ceux et celles qui ont bien voulu leur offrir des témoignages de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes de sympathie ou assistance à la messe des funérailles, et en particulier les Révérends Pères Oblats de la Paroisse du Précieux-Sang, ainsi que les nombreux amis de la défunte du Foyer Vincent.

M. Camille AUBIN

A l'hôpital Saint-Boniface, le 7 novembre 1975, décédait, à l'âge de 66 ans, M. Camille Aubin du 194, chemin Egerton à Saint-Vital.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Carmélia; cinq filles, Mme Rita Carrière, Mme Gisèle Chicoine, Mme Claire Lécuyer, Mme Blandine Hardman et Mme Jacqueline Ritchot; deux fils, Denis et Léo, 18 petits-enfants, et un frère, M. Armand Aubin.

Les funérailles furent célébrées en l'église de Saint-Adolphe le 10 novembre, à 3h30 p.m. par Mgr Charles Empson, assisté des abbés Léonce Aubin et Bernard Bélanger. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse de Saint-Adolphe.

REMERCIEMENTS

La famille tient à remercier les dirigeants des prières et les célébrants des funérailles, les porteurs, les huissiers, les lecteurs et le curé de la paroisse de Saint-Adolphe, l'abbé Joseph Choiselat, ainsi que le Salon Funéraire Desjardins. Un merci sincère pour les nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, de fleurs, services rendus. Merci aussi aux dames de la paroisse pour l'excellent goûter offert aux nombreux parents et amis.

REMERCIEMENTS

M. Clément Bodin et les enfants désirent exprimer leur reconnaissance la plus profonde pour les sincères et nombreuses marques de sympathie lors du décès de Mme Cécile Bodin.

Un merci tout spécial à M. le Curé Gérard Régnier, qui a su si bien nous réconforter avec ses paroles chaleureuses; au R.P. Dom Marcel Carbotte de Saint-Norbert, neveu de la défunte; aux membres de la chorale, ainsi qu'aux dames de Grande-Clairière, qui étaient en charge de la réception après les funérailles■

+

LA VÉRITÉ

Car rien de ce qui est dans le monde, convoitise de la chair, convoitise des yeux, ostentation de la richesse ne vient du Père, cela vient du monde.



Coup d'oeil sur une année (suite)

truire un jour ce qu'ils avaient construit la veille.

Dans la Division scolaire de La Montagne enfin, où des parents en colère ont cru déceler chez les commissaires qui les représentent un certain manque de conviction en ce qui concerne la nécessité d'assurer une place de choix à l'enseignement du français dans les écoles.

Du côté du Bureau de l'Education Française, on s'est battu tout au long de l'année pour être reconnu officiellement par le gouvernement provincial. Sans succès pour le moment. Les déclarations du Ministre de l'Education, Ben Hanuschak, lors d'une visite du Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner au printemps avaient fait naître l'espoir. Mais selon Olivier Tremblay, un article paru à cette époque dans notre journal et intitulé "Le BEF, vers une naissance officielle" serait toujours d'actualité aujourd'hui, rien n'ayant été résolu.

Ce qui est vrai pour le BEF semble l'être également en ce qui concerne les autres péripéties rapportées plus haut. Les problèmes qui se posent dans La Montagne ont été mis de côté plus que résolus. A Saint-Norbert, on se bat encore. Quant à l'affaire du Collège de Saint-Boniface, elle a sombré peu à peu dans l'oubli sans que des réponses claires et nettes aient été apportées aux questions qu'elle avait suscitées.

Le même sort attend-il ce qui pourrait s'avérer être, à longue échéance, l'événement majeur de l'année 1975 pour les Franco-Manitobains, le rapport du groupe de travail sur les minorités de langue française?

Ce rapport pose lui aussi des questions importantes, fondamentales même, dont les réponses qu'on y apportera risquent d'avoir une influence extrême sur l'avenir de tous les groupes francophones minoritaires du Canada, et donc sur l'avenir d'une "certaine idée" du Canada, bilingue et biculturel.

Les représentants des associations francophones minoritaires se sont déclarées mécontents du peu d'empressement montré par le Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner à réaliser l'urgence de la situation. Et le refus du Secrétaire d'Etat de fixer une date à laquelle il donnerait des réponses précises aux auteurs du rapport semble indiquer que l'affaire va traîner. Jusqu'à ce qu'on l'oublie? Réponse l'année prochaine.

Il n'y a pas eu que des "affaires" au royaume de la Franco-Manitobie en 1975. Les Jeux Floraux ont fait par exemple une entrée en fanfare dans notre monde culturel, le Cercle Molière a atteint l'âge respectable de cinquante ans en mettant en scène la première pièce d'un auteur du cru et de talent, Roger Auger, le Centre Culturel Franco-Manitobain a ouvert une salle d'expositions qui a permis et permettra à des artistes reconnus de s'exprimer, les Editions du Blé ont alimenté le marché du livre avec des oeuvres nombreuses et intéressantes, Monique Fillion et Louis Dubé ont porté haut les couleurs de la province au Festival de la chanson de Granby, le Club La Vérendrye a opéré une refonte de ses structures et de ses options dans un sens propre à satisfaire les francophones de la province.

Bien d'autres choses se sont passées ici au cours de l'année qui se termine. Il serait trop long de les énumérer toutes. Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler au cours de l'année 1976.

Une année qui s'ouvre sur une promesse: Gerry et Ziz travaillent actuellement d'arrache-pied à la réalisation de ce qui marquera sans doute pour eux le grand départ, leur premier disque. Sortie prévue au début du printemps.■

• Le Festival du Voyageur: Avis aux barbus

Des grandes barbes, des petites barbes, des pleines barbes, des taillées, des rouges, des noires, des blondes, des blanches. . .

Le Festival du Voyageur est à la recherche de barbus. Si vous avez déjà une barbe, ne tardez pas à vous inscrire au concours des barbus. Si vous n'avez pas encore commencé à cultiver votre barbe, mettez dès aujourd'hui de côté votre rasoir et participez au concours des barbus 1976.

Pour s'inscrire, signaler Le Festival du Voyageur au 233-3460 ou écrire au Festival du Voyageur, 219, boulevard Provencher, R2H 3B5.

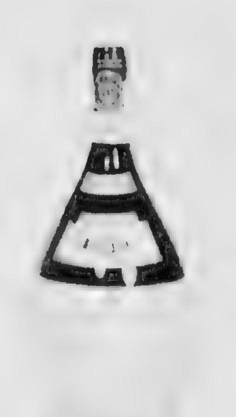
•

Comme il n'avait rien à faire, il ne manqua pas de devenir amoureux.

(dans Rudyard Kipling)

THÉ D'OUVERTURE

Le projet des Nouveaux Horizons "River Haven Seniors" organise un THE D'OUVERTURE chez les Soeurs de La Présentation de Marie, le samedi 27 décembre, de 14 à 17 heures. Bienvenue aux dames d'Age d'Or. C'est au 415, de l'avenue River. Renseignements: Madame Mouard, au 284-6073.



ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs





Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE

500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous — Tél. : 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8595

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers


LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
101, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2350

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire — Téléphone: 247-6364

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Arnal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
- Pellicules
- Perte excessive des cheveux
- Cheveux huileux
- Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ABEL LEMIRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 9 janvier 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de décembre, A.D. 1975.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

On demande

ON DEMANDE
représentant pour la compagnie WATKINS PRODUCTS
pour les villages de
Saint-Pierre, Otterburne, Saint-Malo
Pour plus d'information appelez
M. Albert Dubois au 256-5796

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice pour l'enseignement du français du grade 9 au grade 12. Cette position peut être à demi-temps ou à plein temps.

S'adresser au principal
École de Saint-Laurent
Saint-Laurent, Manitoba
ou signaler: 646-2209



Ministère du Revenu national
Centre des données fiscales (Région des Prairies)
Winnipeg, Manitoba

COMMIS & PERFOREUSES STAGIAIRES
(Aucune expérience requise)

Le Centre des données fiscales (Région des Prairies) a besoin de centaines de commis et de perforeuse stagiaires pour procéder au traitement des déclarations d'impôt, à partir du mois de février, pour six mois ou moins.

CE POURRAIT ETRE UN POSTE POUR VOUS! Il s'agit d'une occasion idéale pour quiconque cherche du travail saisonnier. Ces postes offrent de grandes possibilités d'avancement et le salaire est bon.

FORMATION SUR LE TAS. Les candidats choisis recevront un salaire au cours de leur formation. Le salaire de base pour les commis aux cotisations est de $3.54 l'heure; celui des commis préposés au travail général est de $2.86 l'heure et celui des perforeuses stagiaires de $3.03. Les augmentations correspondront aux aptitudes.

CHOISISSEZ VOS HEURES DE TRAVAIL. Vous pouvez choisir entre le travail de jour (8h à l6h15) ou en soirée (18h45 à 22h45).

ON PEUT PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR SUBIR LES EPREUVES D'APTITUDE A PARTIR DU 15 DECEMBRE. TELEPHONEZ SIMPLEMENT AU NUMERO 985-6250 ENTRE 8h et 20h ET SOYEZ PRET(E) A DONNER VOTRE NUMERO D'ASSURANCE SOCIALE.

Le Centre des données fiscales est situé au 570 du Chemin Ferry (près de la rue Ellice). Il est facile de s'y rendre par les moyens de transport en commun.

NOTA: Les épreuves d'aptitude auront lieu au Winnipeg Convention Centre (centre des congrès de Winnipeg) du 6 au 10 janvier, de 8h à 20h30.

Les candidats devront être âgés d'au moins 16 ans au moment de leur embauchage. Les employés à plein temps de la Fonction publique et les membres de Forces régulières et de la GRC ne sont pas admissibles. La connaissance de l'anglais est essentielle.

TELEPHONEZ AU NUMERO 985-6250 ET MENTIONNEZ LE NUMERO DE CONCOURS 123.

On demande

OFFRE D'EMPLOI:

ANIMATEUR/ANIMATRICE JEUNESSE

La Fédération des Franco-Colombiens est à la recherche d'une Animatrice ou Animateur Jeunesse pour travailler en collaboration étroite avec la Fédération Jeunesse Colombienne.

Qualifications requises:

- expérience dans l'animation et l'organisation de groupes de jeunes
- expérience en milieu minoritaire dans l'Ouest canadien
- connaissance de l'anglais
- capacité de travailler en équipe

Lieu de travail:

Vancouver. La personne embauchée sera appelée à se déplacer fréquemment.

Salaire:

Entre $750.00 et $835.00 par mois.
(Projet de 3 mois pouvant être renouvelé).

Adresser sa candidature et curriculum vitae avant le 22 décembre à:

Directeur général
Fédération des Franco-Colombiens
3170, Willow
Vancouver, C.-B.
Tél.: 873-3581

CBWFT WINNIPEG

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE

Fonctions: chargé d'exécuter le travail varié de bureau

Qualifications: Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Expérience dans un bureau d'affaires souhaitable

Salaire: $7,013 — $8,627

S.V.P. adressez votre demande par écrit avant le 29 décembre à:

Mlle Donna Turzak
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba R3C 2H1

ou composez 774-2541 et demandez
M. Bernard Turenne

À louer

Unités de logement de 2, 3 et 4 chambres à coucher à louer dès avril ou mai 1976. Renseignez vous dès maintenant au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's · Tél: 253-4539 (Claude Gagné)
38-182-JNO

Logis de 2 pièces meublé. Pour jeune fille ou dame. S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc
36-172-38 C

Logis de 1 chambre à coucher. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Entrée semi-privée. Libre le 1er janvier. Composer: 233-7315.
37-179-38 C

À vendre

ST-MALO - Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, nouvellement rénovée, chauffage électrique. Près église et école. Lot 70 x 165. Composer: 347-5425 après 6 heures.
36-174-38 C

MONACO 1968 · Sedan · 4 portes · Transmission automatique · Servo-conduite · Radio · Pneus d'hiver · Bonne auto pour famille · Seulement $500 · Pour renseignements, le jour 247-4823 · le soir: 1-422-8135
34—166—JNO

Rue De La Morénie · Vente privée Maison solide de 2 étages avec 2 logis très propres 2 salles de bains · Entrées privées · Plusieurs autres articles inclus · Soubassement complet · Fenêtres en aluminium · Garage plus stationnement pour 2 autres voitures · Cour clôturée Pourrait servir comme maison de famille · Composer: 247-8408
37-178-38 C

personnel

ON DEMANDE · Gardienne à temps partiel pour prendre soin, chez-moi, de 2 enfants, un de 3 ans et un de 9 mois. Composer: 256-9641
37-175-38 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

agents d'immeubles



LAURENT ROCHON
247-6232



LORETTE

277 ACRES A VENDRE — Terrain agricole de choix avec frontage sur chemin provincial 207. Lots de rivière 83 et 84. Appelez Ted Bancroft 889-2447, ou Winnipeg Realty 786-8803.

Bel-Air Realty Ltd.

SAINT-BONIFACE **$27,900**
Maison de 5 ch. à c., 2 salles de bains, 1er étage tout rénové, sous-sol à la grandeur. Hypothèque de $14,700 à 10 3/4%.

NORWOOD **$35,500**
Maison de 1 3/4 étage, 4 ch. à c., salon, salle à manger, salle de télé, soubassement, garage. En très bon état.

SAINT-BONIFACE **$31,900**
Maison sur lot de 50' x 122', 4 ch. à c., salon, cuisine rénovée, grandes pièces, garage. En bon état.

OAKBANK
Un lot de 5 acres sur chemin Hazelridge. $9,900.

Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille.

ST-BONIFACE CENTRE — J'ai à St-Boniface un très joli petit bungalow de 2 chambres à coucher avec soubassement à la grandeur. Cette petite maison du genre "Doll House" est idéale pour jeune couple ou personnes âgées ou retirées. Appelez dès maintenant.

PARC WINDSOR — Duplex de 13 ans. En très bon état. Bon revenu. Prix très raisonnable.

LORETTE — Grands lots résidentiels sur rivière Seine. Réservez le vôtre dès maintenant. Prix: de $7,000 à $18,000.

Noël Bérard: 247-7363
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Nap et Bernice Gagnon remercient sincèrement tous les clients et amis qui leur ont donné la chance de les servir au cours de l'année 1975 et souhaitent à tous un Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



PETIT IMMEUBLE DE 4 LOGIS — Revenu considérable à $540 par mois — Plein prix $42,900 seulement — Comptant requis environ $6,000 — S.V.P. appelez Yvette Pelletier.

PARC WINDSOR **$44,900**
Duplex âgé de 16 ans — En bon état — Bon revenu — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

SOUTHDALE — Bonne maison de famille — 3 ch. à c. — salle à manger — salle de récréation — 2 ch. à c. au soubassement — 2 salles de bains — Près de toutes les commodités — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

ST-VITAL — 1½ étage — 3 ch. à c. — Cave complète — $29,500 — Appelez Claude Fillion 257-1765 ou Carole Gauthier 233-1214 ou Belva Smith 453-7424.

ST-NORBERT — Grande maison de 5 ch. à c. — 2 salles de bains — Garage double — REVENU POSSIBLE — cette bonne maison sert présentement à 2 familles — Comptant requis $3,000 — Appelez Claude Fillion — rés.: 257-1765.

ST-JEAN-BAPTISTE **$7,500**
Attention acheteurs de biens immobiliers — Maison de 3 ch. à c. — grande cuisine — grandes ch. à c. — grand lot — Près de toutes les commodités — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

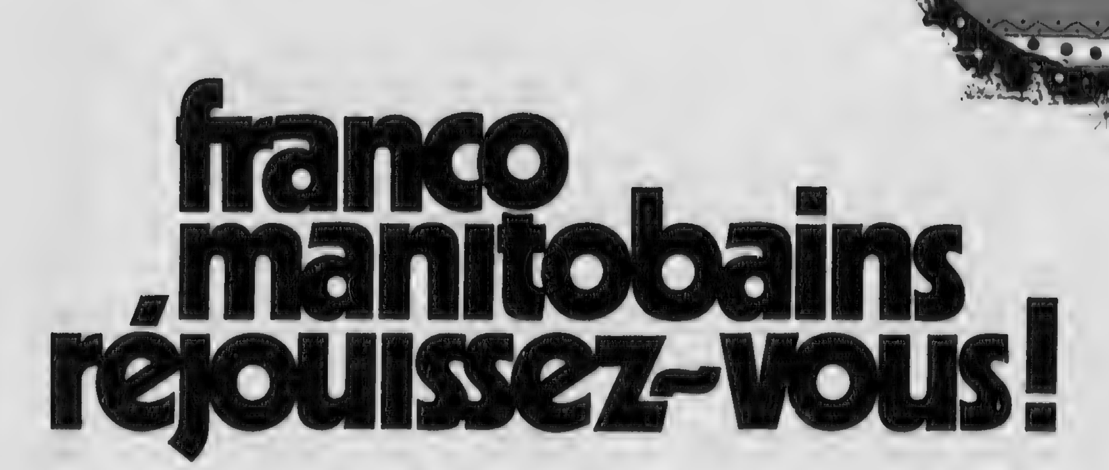
ELMWOOD — 3 ch. à c. — 1,632 pieds carrés — salle à manger — cave finie — cuisine moderne — Hypothèque de 10¼% — Tout ceci sur un lot de 80 x 100 — Appelez Léo Grouette 257-2363.

STE-ANNE **$41,900**
1,260 pieds carrés — 3 ch. à c. — Avec de grandes pièces — Foyer ouvert au salon — En construction — Sera peêt en avril prochain — Situé près école — Appelez Léo Grouette 257-2363.

VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON? VEUILLEZ S'IL VOUS PLAIT NOUS APPELER POUR ESTIMATION OU POUR DISCUTER CETTE VENTE AVEC NOUS. CA NOUS FAIT TOUJOURS PLAISIR!

JOYEUX NOEL

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	MAURICE DANIS	253-2102	ALINE DANIS	253-2102



JAMAIS UN PEUPLE N'A EU AUTANT DE RAISONS D'ETRE RECONNAISSANT !

Une SOCIETE qui regroupe, représente, et défend à toute occasion, et de façon courageuse, ses membres;
Un CENTRE CULTUREL qui dans seulement deux ans a atteint un niveau de présentation culturelle enviable;
Un FESTIVAL d'hiver qui est reconnu comme la plus grande manifestation culturelle et sportive dans l'Ouest canadien;
Un réseau de CAISSES POPULAIRES qui regroupe une population francophone rurale et urbaine considérable par un lien économique;
Un COLLEGE français qui offre à une population éveillée un niveau d'éducation supérieur;
Un JOURNAL francophone qui a survécu 60 ans de contreverse et qui prospère malgré des conditions trop souvent ignobles;
Un poste de RADIO qui a honorablement précédé la chaîne, et qui poursuit son oeuvre de diffusion culturelle et éducationnelle;
Un poste de TELEVISION qui dessert une minorité souvent indifférente mais qui parvient cependant à créer chez son auditoire une certaine fierté;
Un CLUB francophone, unique en sa perception, qui connait aujourd'hui un succès inédit;
Un BUREAU D'EDUCATION et un groupe d'EDUCATEURS convaincus de la nécessité d'une formation francophone;
Une troupe de THEATRE qui depuis cinquante ans participe à l'apogée du théâtre canadien;
Des centaines de VOIX qui font renaître les soirées d'antan et qui rappellent à la jeunesse ses origines;
Un ENSEMBLE FOLKLORIQUE qui sait ranimer une joie de vivre rendue paisible par les années;
Une BOITE A CHANSON qui est devenue l'espoir d'un grand nombre de lauréats potentiels de Granby;
Une SOCIETE HISTORIQUE qui conserve la fierté d'un peuple descendant d'hommes forts et courageux;
Une MAISON D'EDITION qui comme une fleur parmi le blé, rayonne dans un monde trop souvent morfondu;
Et bientôt, une maison de PRODUCTION DE DISQUES, pour louanger à travers le monde la fierté d'un peuple encore très vivant!

joyeux noël et une sainte année

LES PRODUCTIONS JOLLY LTÉE



"Et soudain, il y eut avec l'ange une multitude de la troupe céleste, qui louait Dieu en disant: *Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté.*"

Luc, 2-13, 14

Naissance de Jésus

En ces jours-là, fut proclamé un édit de César Auguste, pour recenser tout l'univers. Ce recensement fut antérieur à celui qui eut lieu pendant que Quirinus était gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville.

Joseph, lui aussi, monta de Galilée, de la ville de Nazareth, vers la Judée, à la cité de David qui est appelée Bethléem, parce qu'il appartenait à la maison et à la famille de David, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient là, arriva le terme où elle devait enfanter, et elle mit au monde son fils premier-né, qu'elle enserra de langes et coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Il y avait dans cette même contrée des bergers qui vivaient aux champs et veillaient durant la nuit sur leurs troupeaux. Un ange du Seigneur parut auprès d'eux et la gloire du Seigneur les entoura de lumière, et ils furent saisis d'une grande frayeur. Et l'ange leur dit: "Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. Et ceci vous le fera connaître: vous trouverez un nouveau-né enveloppé dans des langes et couché dans une crèche." Et soudain, il y eut avec l'ange une multitude de la troupe céleste, qui louait Dieu en disant:

Gloire dans les hauteurs à Dieu, - et sur terre paix aux hommes de bonne volonté.

PHOTO JEAN-JACQUES LE FRANCOIS

Un souper chez un grand seigneur canadien au XVIIIe siècle

(Atelier Henri Julien, Montréal. GRAVURE, Inventaire des oeuvres d'art du Québec)

Le temps des Fêtes. Les grands repas... Dans Les anciens Canadiens, (1) *Philippe Aubert de Gaspé a décrit comment on mangeait chez un grand seigneur canadien, au XVIIIe siècle. . .*

Le couvert était mis dans une chambre basse, mais spacieuse, dont les meubles, sans annoncer le luxe, ne laissaient rien à désirer de ce que les Anglais appellent confort. Un épais tapis de laine à carreaux, de manufacture canadienne, couvrait, aux trois quarts, le plancher de cette salle à manger. Les tentures en laine, aux couleurs vives, dont elle était tapissée, ainsi que les dossiers du canapé, des bergères et des chaises en acajou aux pieds de quadrupèdes semblables à nos meubles maintenant à la mode, étaient ornées d'oiseaux gigantesques, qui auraient fait le désespoir de l'imprudent ornithologiste qui aurait entrepris de les classer.

Un immense buffet, touchant presque au plafond, étalait, sur chacune des barres transversales dont il était amplement muni, un service en vaisselle bleue de Marseille, semblant, par son épaisseur, jeter un défi à la maladresse des domestiques qui en auraient laissé tomber quelques pièces. Au-dessus de la partie inférieure de ce buffet, qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice, projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont les petits compartiments, bordés de vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. Cette tablette contenait aussi un grand pot d'argent rempli d'eau, pour ceux qui désiraient tremper leur vin, et quelques bouteilles de ce divin jus de la treille.

Une pile d'assiettes de vraie porcelaine de Chine, deux carafes de vin blanc, deux tartes, un plat d'oeufs à la neige, des gaufres, une jarre de confitures, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, près du buffet, composaient le dessert de ce souper d'un ancien seigneur canadien.

Le couvert était dressé pour huit personnes. Une cuillère et une fourchette d'argent, enveloppées dans une serviette, étaient placées à gauche de chaque assiette et une bouteille de vin léger à la droite. Point de couteau sur la table pendant le service des viandes: chacun était muni de cet utile instrument, dont les Orientaux savent seuls se passer. Si le couteau était à ressort il se portait dans la poche, si c'était, au contraire, un couteau-poignard, il était suspendu au cou dans une gaine de maroquin de soie, ou même d'écorce de bouleau, artistement travaillée et ornée par les aborigènes. Les manches étaient généralement d'ivoire, avec des rivets d'argent, et même en nacre de perles pour les dames.

Il y avait aussi à droite de chaque couvert une coupe ou un gobelet d'argent de différentes formes et de différentes grandeurs: les uns de la plus grande simplicité, avec ou sans anneau; les autres avec des anses; quelques-uns en forme de calice, avec ou sans patte, ou relevés en bosse; beaucoup aussi étaient dorés en dedans.

Une servante, en apportant sur un cabaret le coup d'appétit d'usage, savoir, l'eau-de-vie pour les hommes et les liqueurs douces pour les femmes, vint prévenir qu'on était servi. Huit personnes prirent place à table: M. de Beaumont et son épouse, Mme Descarrières leur soeur, le curé, le capitaine Marcheterre, son fils Henri et, enfin, Jules et Arché. La maîtresse de la maison donna la place d'honneur au vénérable curé, en le plaçant à sa droite, et la seconde place au vieux marin, à sa gauche.

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper), d'un pâté froid, appelé pâté de Pâques, servi, à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette ou petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté, qu'aurait envié Brillat-Savarin, était composé d'une dinde, de deux poules, de deux perdrix, de deux pigeons, du râble et des cuisses de deux lièvres: le tout recouvert de bardes de lard gras. Le godiveau de viandes hachées, sur lequel reposaient, sur un lit épais et mollet, ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure, était le produit de deux jambons de cet animal que le juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits çà et là, et de fines épices, complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile; car, si le géant crevait il perdait alors cinquante pour cent de son acabit. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croûte du dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes, était une partie délicieuse de ce met unique.

Des poulets et des perdrix rôtis, recouverts de doubles bardes de lard, des pieds de cochon à la Sainte-Menehould, un civet bien différent de celui dont un hôtelier espagnol régala jadis l'infortuné Gil Blas, furent en outre les autres mets que l'hospitalité du seigneur de Beaumont put offrir à ses amis.

On mangea longtemps en silence et de grand appétit; mais au dessert, le vieux marin, qui, tout en dévorant comme un loup affamé, et buvant en proportion, n'avait cessé de regarder Arché avec un intérêt toujours croissant, rompit le premier le silence:

— Il paraît, jeune homme, dit-il...

(1) Chez Beauchemin, Montréal.



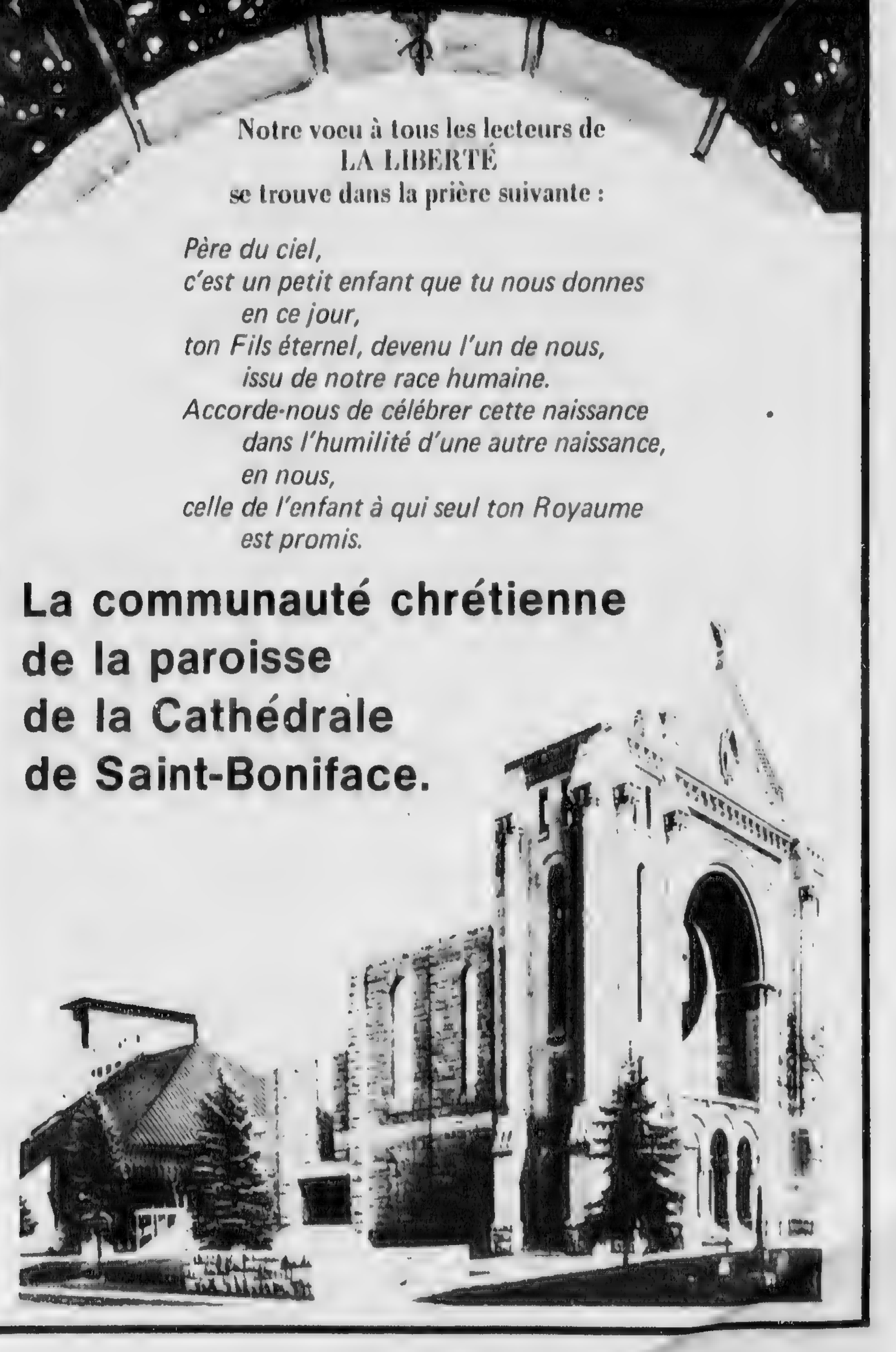
Pensée et langue maternelle (suite)

entre le mot "bol" et la chose en face de lui, ronde, creuse, dans laquelle on lui met sa bouillie. Son désir satisfait par la parole, voilà la première constation de l'enfant du bienfait de la langue.

D'après les savants, les linguistes et les éducateurs, deux lignes d'évolution se tracent en même temps: la ligne de pensée et la ligne linguistique. Plus tard, les deux lignes se confondent et donnent à l'être humain sa manière sociale de comportement. Donc, comportement social en fonction, et de sa pensée, et de sa langue maternelle. Il y a une unité de la parole et de la pensée comme les deux côtés d'une pièce de monnaie. Les deux existent, mais pas l'une sans l'autre. La pensée s'accomplit par la parole. Les catégories sémantiques et grammaticales sont ensuite comprises et utilisées par l'enfant, au lieu des monosyllabes sans syntaxe qu'il prononçait au début de sa vie. La langue s'organise et en même temps la pensée. Toutes ces catégories lui sont imposées par la société qui parle sa langue. La généralisation par le mot donne ensuite à l'enfant grandissant l'idée abstraite, le concept: liberté, amour, grandeur, chaleur. La pensée est un produit social, tout comme la langue.

L'enfant saisit la réalité par la perception. Mais la perception est trompeuse, et doit être reformulée par la pensée et le langage. Pour l'adulte moderne, l'étoile n'est plus le trou brillant dans le noir de la nuit, mais un monde lointain, possédant une intensité de rayonnement, un volume spécifique, etc. Le couple langage-pensée interprète la réalité et ses apparences, selon les modes d'expression d'une société parlant une langue donnée. Image, reflet de la réalité toujours humaine, influençant le comportement des membres du groupe selon son système linguistique, d'une manière particulière.

Un jeune enfant ne peut apprendre à penser dans deux langues à la fois, pas plus qu'il ne peut utiliser deux "modes de pensée" à la fois. Le processus de perception de la réalité, du monde, s'accomplit par le langage et ce langage est celui de la mere, du groupe: la langue maternelle. Il ne doit pas y avoir rupture du couple pensée-langage, qui forme l'être pensant; être social agissant dans un monde qu'il comprend. Une fois sa pensée accomplie dans sa langue maternelle, il peut apprendre sans danger une langue seconde. Faire commencer l'école à des enfants de trois ou quatre ans, moitié en français, moitié en anglais, est une aberration. Et un danger ■



Meilleurs Voeux

ET

Bons Souhaits

POUR LA

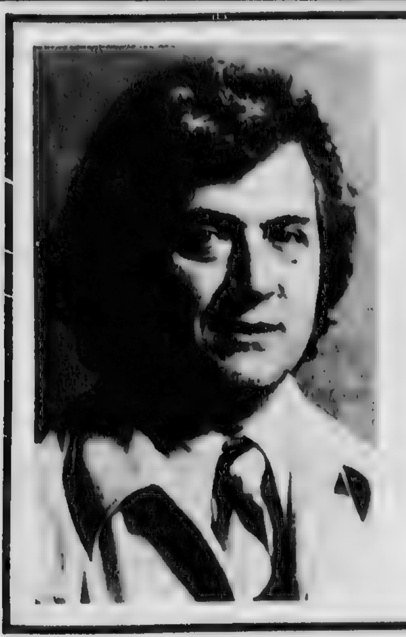
Saison des Fêtes

La Coopérative
de La Broquerie
et ses membres

o

YVES LAFRENIÈRE
gérant





Que la Paix de Noël
vous réchauffe le coeur;
Et que l'Année nouvelle
vous apporte du bonheur.



René E. Toupin
Ministre du Tourisme, des Loisirs
et des Affaires culturelles
René Toupin
Ministre du Développement Coopératif
Ministre Responsable de
la Régie des Alcools



Joyeux Noël

et

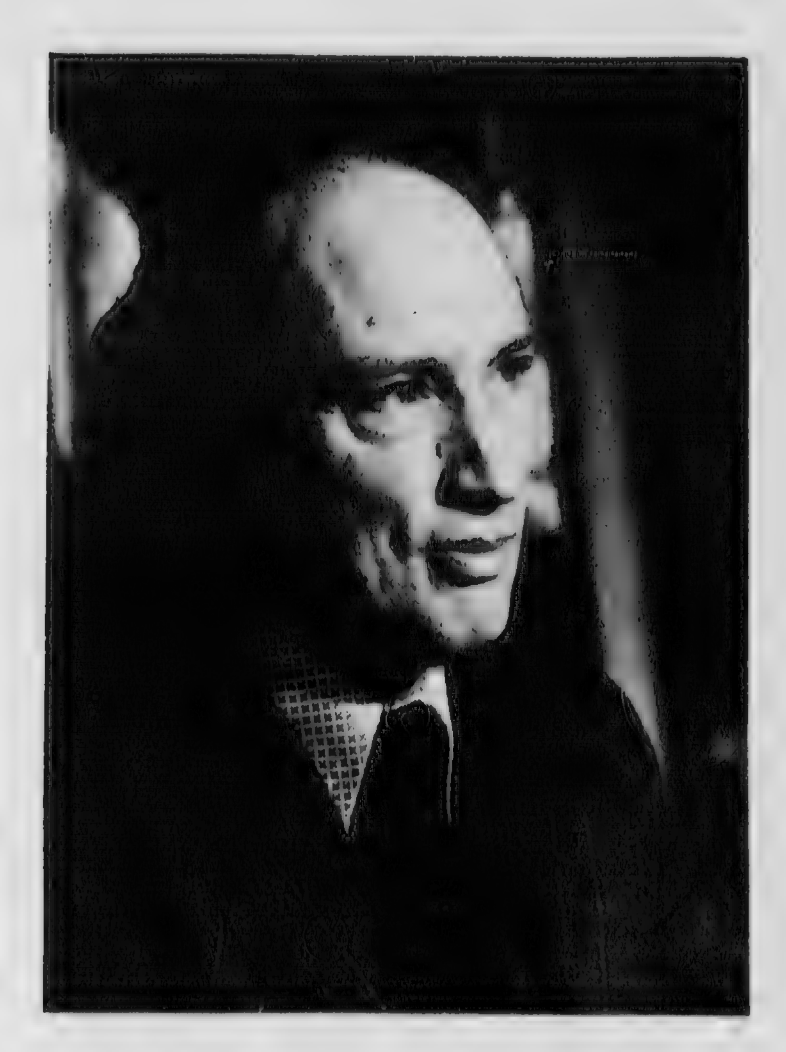
Heureuse Année

du Président
du Comité communautaire
de Saint-Boniface
ROBERT BOCKSTAEL
Conseiller du quartier Taché



Meilleurs voeux
pour un Joyeux Noël
et un Heureux Nouvel An

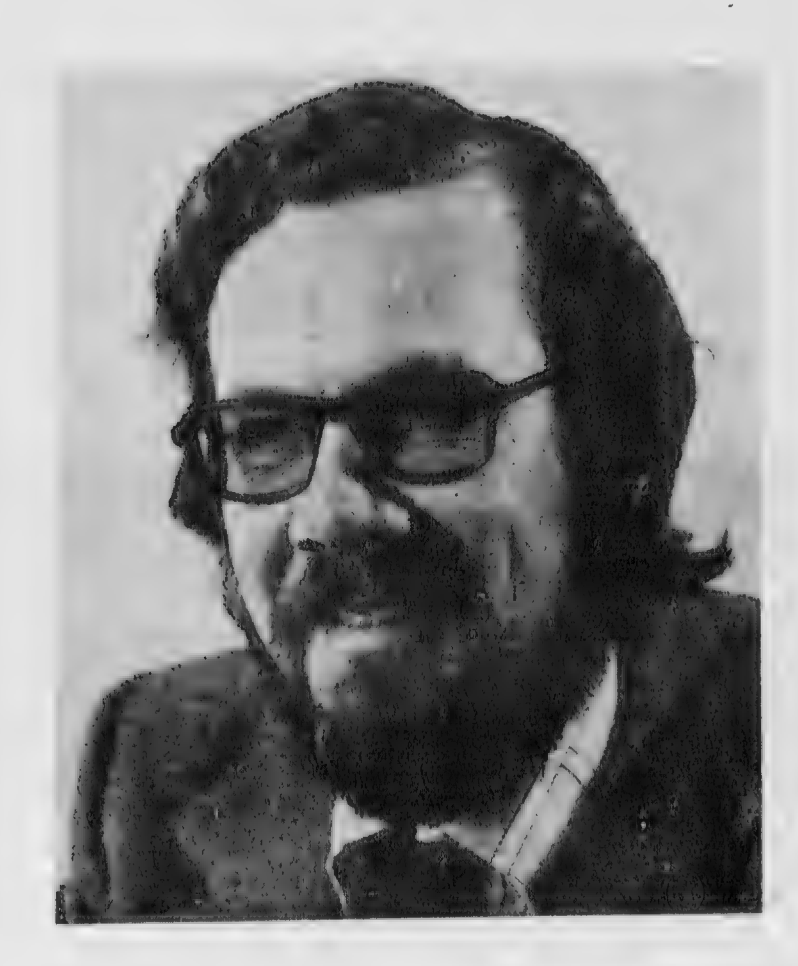
LAURENT-L. DESJARDINS
M.A.L., Saint-Boniface
Ministre de la Santé et du
Développement social



La Fête de Noël est l'occasion par excellence de souligner les sentiments d'amour et de paix qui unissent les hommes entre eux au-delà des barrières de langues, de cultures et de traditions.

Aux lecteurs de LA LIBERTÉ, je souhaite que l'esprit de Noël soit une source de joie non seulement pour quelques jours mais aussi pour toute l'année à venir.

PIERRE ELLIOTT-TRUDEAU
Premier Ministre du Canada



À tous les lecteurs de LA LIBERTÉ et à tous les membres de la Communauté Franco-Manitobaine j'adresse des voeux de prospérité, d'épanouissement et de santé en cette période des Fêtes. Puisse l'Année 1976 fournir à chacun et chacune une occasion de participer davantage à la vie canadienne, tant au niveau communautaire que social et culturel.

J. Hugh Faulkner,
Secrétaire d'Etat du Canada



Je suis heureux de saisir cette occasion de passer quelques moments avec vous, en cette période de fêtes.

L'excitation qui règne en cette saison — achat et décoration de l'arbre, déballage des cadeaux, échange de voeux avec les amis et la famille — tout cela fait de Noël une époque de l'année dont on se souvient le plus volontiers.

En même temps, il faut nous rappeler que cette fête commémore un anniversaire chrétien de grande importance et reconnaître la signification religieuse qu'elle présente pour de nombreux Manitobains. Aussi, tout en partageant la chaleur et la joie qui caractérisent cette saison, n'oublions pas le sens véritable de la Fête de Noël.

Je vous souhaite à tous, en mon nom comme en celui de ma femme et de ma famille, un très Joyeux Noël.

W. J. McKeag,
Lieutenant-gouverneur.



Depuis le premier Noël, il y a de cela près de deux mille ans, les hommes en nombre toujours croissant à travers le monde ont ressenti l'allégresse qu'apporte le message de Noël, message d'espérance, de paix, d'amitié et de fraternité, sans frontières de temps ni de lieu.

Les traditions que nous observons en cette période de l'année sont un symbole de ce que l'homme a de meilleur en lui. Les principes permanents de vérité et de justice, d'amour et de compassion, sont valables pour tous, en tous temps: ce sont les fondements même de l'humanité.

En cette saison de Noël, j'aimerais que nous réaffirmions ces principes humains et que tous, nous tendions vers un même but, le bien commun.

Noël a une signification toute spéciale pour les enfants. Le plus beau présent que nous puissions leur offrir est l'amour et l'intérêt que nous leur témoignerons, et un avenir plein de promesses.

Puissent la paix et l'amitié régner en cette saison et l'année nouvelle apporter à chacun et à tous une pleine mesure de bonheur ainsi qu'un renouveau d'espoir.

Ma famille se joint à moi pour vous souhaiter à tous un Joyeux Noël.

Edward Schreyer,
Premier ministre du Manitoba

Cher amis,

"Tous ensemble, réjouissons-nous:
dans le monde un enfant est né:
Dieu notre Sauveur!
Aujourd'hui la paix véritable
vient du ciel sur notre terre".

Cette invitation à la joie ouvre la célébration de l'Eucharistie en la Nuit de Noël. Dans mon coeur de chrétien et d'évêque, je veux l'adresser à toi, à chacun, à tous. Car Noël est pour tous. Personne ne doit en être exclu, ni même simplement oublié.

La fête de Noël annonce avec joie et son mystère manifeste déjà cette véritable fraternité universelle, vers laquelle aspire et tend confusément notre monde en transformation et en mal de maturité. La Naissance à Bethléem provoque un sursaut d'espérance qui se répercute dans le peuple des pauvres. L'Evangile en raconte sobrement l'événement et le merveilleux qui en éclate. Le regard intérieur cherche à découvrir ce que porte en lui cet Enfant qu'on appellera l'Emmanuel, le Prince de la Paix, Jésus, le Dieu-Sauveur. Oui, c'est la naissance même de cet Enfant qui est au coeur de notre joie!

L'événement heureux de Bethléem est entré une fois pour toutes dans l'histoire humaine, au temps du roi Hérode et de César Auguste, empereur romain [cf. Mt. 2, 1; Lc 2, 1]. Mais la reprise annuelle d'une célébration en Eglise continue de révéler l'inédit d'un Amour qui traverse l'histoire et qui se donne à chaque personne de la famille humaine: cet Enfant nous est donné; Il est notre Sauveur; Il est lui-même la paix véritable.

L'offre que Dieu fait à l'humanité vaut encore aujourd'hui. Cherchons-nous à l'accueillir dans la joie? Le recevons-nous comme une espérance efficace qui transforme notre vie et notre histoire?

Je vous convie tous de nouveau à la joie. Car notre temps aussi et chacun de nous faisons partie de l'Aujourd'hui du salut qui vient avec Jésus-Christ, notre Sauveur.

Antoine, archevêque de Saint-Boniface

Chers Franco-Manitobains,

Le message de Noël — Paix sur terre aux hommes de bonne volonté — déborde de sens, et se prête bien à l'objectif que la Société Franco-Manitobaine s'est donnée: faire l'unité des forces franco-manitobaines. Cela suppose évidemment au préalable de la bonne volonté de la part de chacun et le désir de mettre de côté nos différences et nos petites querelles, et de faire la paix pour cheminer ensemble vers un plus grand épanouissement des Franco-Manitobains.

L'année 1976 sera certainement une année critique, comme on l'a souvent répété. Mil neuf cent soixante-seize sera l'année qui déterminera le sort des minorités d'expression française au Manitoba.

Nos démarches auprès du Secrétariat d'Etat doivent produire des résultats tangibles. Nos démarches auprès du gouvernement provincial pour l'officialisation du Bureau de l'Education Française doivent s'avérer fructueuses. Au niveau municipal, la question de l'école française à Saint-Norbert va faire cheminer dans un sens ou dans l'autre le sort des écoles françaises au Manitoba.

Pour franchir ces étapes, il faudra s'épauler, et que chaque Franco-Manitobain donne un peu du sien. Il faut s'unir pour réussir.

En terminant, je souhaite en mon nom personnel et au nom de l'exécutif et du personnel de la Société Franco-Manitobaine, à tous les Franco-Manitobains un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Gérard Archambault, Président,
La Société Franco-Manitobaine



Nous accueillerons bientôt l'année nouvelle.

Tout en regrettant la marche inexorable du temps nous nourrissons l'espoir, sans cesse renouvelé, qu'elle sera, pour nos familles et le monde en général, plus propice que celle qui se termine.

Je saisis avec reconnaissance l'occasion que m'offre chaque décembre "La Liberté" en m'ouvrant ses colonnes de souscrire à une coutume qui n'est pas sans mérite.

Il s'agit, bien entendu, des voeux traditionnels.

A tous mes compatriotes, femmes et hommes, fillettes et garçonnets, vont mes voeux très sincères de santé, de bonheur, auxquels ma famille et mes collaborateurs s'associent avec joie.

Nous étendons, bien entendu, nos souhaits de Joyeux Noël et d'Heureuse Année à tous nos amis canadiens quels que soient les horizons dont ils proviennent.

A ceux qui, parmi eux ont avec nous des liens de parenté, lointains mais réels, et un patrimoine culturel commun, je tiens à leur réaffirmer le prix que nous attachons à leur confiante amitié. Leur constante préoccupation pour préserver leur identité, l'extrême vigilance qu'ils apportent à ce que le véhicule de la pensée de leurs ancêtres demeure celle des générations à venir, est certes une affaire purement canadienne, mais elle ne peut que retenir l'attention de tous ceux pour qui la langue française revêt un intérêt particulier.

La politique extérieure de la France peut amener français et canadiens à se poser des questions; pour tenter de les éclairer sur ce point, je ne puis mieux faire que de reproduire ci-après les déclarations que le Président de la République a faites le 12 novembre dernier à des journalistes parisiens qui l'interrogeaient sur son orientation et sur sa dimension:

"Toute politique suit toujours quelques lignes de force. . .
Les nôtres sont précises: la première est la volonté d'indépendance de notre politique étrangère. Il y avait là sujet à controverse il y a quelques années, mais peu à peu — et cela montre la clarte de vision de ceux qui avant moi ont adopté cette attitude — le concept d'indépendance apparaît de plus en plus justifié. L'évolution des problèmes de sécurité dans le monde fait qu'il est de plus en plus judicieux pour la France d'avoir choisi et de pratiquer une politique d'indépendance active.

"La seconde ligne essentielle est la volonté d'organisation de l'Europe. La troisième est notre préférence pour une politique de détente, pratiquée naturellement de part et d'autre, par opposition à un choix d'affrontement. Enfin, la quatrième est notre désir d'une politique de coopération entre les Etats du monde — et notamment du monde en développement — c'est-à-dire d'une certaine solidarité à créer et à organiser.

"Par rapport à la politique de mes grands prédécesseurs, je dirai que les lignes un et trois correspondent à la continuité et les lignes deux et quatre aux dimensions que je m'efforce de développer".

Finalement, un mot sur les relations franco-canadiennes. Même si parfois un tout petit nuage masque de son ombre le ciel généralement serein des rapports qu'entretiennent nos deux pays, il est vite balayé par les liens d'amitié séculaires qui nous unissent, par le bon sens, le respect mutuel. Personnellement j'ai une entière confiance dans la pérennité de l'amitié franco-canadienne.

En conclusion, Chers Amis canadiens et français, Joyeux Noël 1975.

Marcel Ollivier,
Consul de France à Winnipeg



LA COOPÉRATIVE DE LORETTE

le bureau de direction
et le personnel



Du BIAFRA à l'ARGENTINE, du CHILI au CAMBODGE, de la THAÏLANDE au CANADA, partout dans le monde, des hommes vivent, luttent et souffrent. A l'aube de chaque année nouvelle, une immense espérance se lève sur le monde.

Pour la première fois depuis déjà de longues années de service à l'étranger, j'occupe un poste dans un pays heureusement épargné par la longue suite de misères qui accompagnent partout les bouleversements politiques.

Heureux Canada où le plus implacable ennemi de l'homme n'est pas l'homme lui-même, mais un hiver, redoutable, il est vrai, mais qui offre tout de même bien des joies!

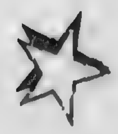
Cependant la même espérance réchauffe le coeur des hommes, pour des lendemains meilleurs, des joies plus profondes, des amitiés plus durables.

Canada accueillant, amical où chacun trouve sa place et garde sa personnalité, où tout homme peut réaliser son harmonieux développement personnel à l'abri des conflits, de l'oppression et des haines.

Ma joie est grande de me trouver parmi ces beaux paysages, dans ce pays qui a su offrir à tous les affligés du monde la chaleur de son accueil.

Je souhaite à tous les Franco-Manitobains comme à tous nos amis Canadiens la plus grande prospérité, et la réalisation de tous leurs désirs. Et je forme des voeux pour que la coopération culturelle, commencée de façon fort satisfaisante, porte les fruits que nous sommes en droit d'en attendre, pour une plus grande amitié, une meilleure entente, et pour la construction du monde de demain.

René LUQUET
Agrégé de l'Université
Attaché Culturel pour les Provinces de l'Ouest.



"Gn'en a qui dis'nt que
l'Monde un jour

Y s'ra comme un grand
squar' d'amour

Et qu'les Homm's qui
vivront dedans

S'ront d'grands fan-fans
des p'tits fan-fans

Des gros, des beaux,
des noirs, des blancs."

Jehan Rictus,

Jehan Rictus, (1867-1933)

(De la "Farandole des pauv's Tits fan-fans", dans "Les Soliloques du pauvre")





FRANTZ MOTOR INN

C.D. Frantz et la gérance
Steinbach, Man.



POPULAIRE DE LORETTE

au service de tous

Brunel Girardin
Caroline Lacasse
Gisèle Fontaine — Agathe Hudson
Maurice Gobeil, gérant

Tél. : 878-2791

Les SKIDOO 1975

Meilleurs souhaits
de la saison
de la part de
MM. Henri Bérard, Arthur
Rodrigue, Edmond Lacasse,
George Carter et leurs familles.

Noel



à St-Pierre Tél.: 433-7788

Proprietaire, Henri BERARD

De la part du personnel de

CHEZ ARBEZ

à Ste-Anne

Reconnaissance toute spéciale à Joseph Arbez

UN GROS MERCI

NOUS SOMMES UN DÉPOSITAIRE DE LA CHAÎNE
LUCKY DOLLAR FOODS



Du Bonheur,
de la Joie,
de la Gaieté
Tout ça pour
Noël

EDDY STORE

M. et Mme E. Moquin

SORTILÈGES DE NOËL

Ne dirait-on pas qu'à l'approche des Fêtes un mauvais génie se glisse furtivement dans chaque foyer pour y forcer le coffre-fort? Même les plus avertis n'ont pas su prévenir l'assaut. C'est à croire que l'on souhaitait presque sa venue. Mais aussi avec quelle assurance, quelle subtilité, et quel pouvoir de persuasion il sait toucher notre bonne conscience tout en vidant nos poches. Comment ça? En jouant habilement sur la gamme des sentiments les plus nobles: l'amour, l'amitié, la fidélité conjugale, l'affection filiale, la gratitude, la charité, la générosité etc. Bien qu'il sache pertinemment que nous nous égarerons, consciemment ou non, sur la voie de l'envie, de la prodigalité. Là, il aura son compte. Et nous aussi. . .

"Depuis le temps que Cécile me nargue avec son manteau de phoque brun. Pourquoi n'en demanderais-je pas un à mon mari pour Noël? Et Jeannot qui voudrait bien épater ses copains avec une bicyclette encore plus reluisante et plus bruyante que celle de Marc!"

Dire que onze mois durant on avait minutieusement aligné des chiffres dans les colonnes "recettes et dépenses". L'équilibre budgétaire se maintenait tout juste pour boucler la fin de mois. Comment, dans un tel cas, envisager des dépenses supplémentaires avec exactement le même revenu?

Plusieurs salariés ont la sagesse de souscrire à une caisse de Noël. Pour ceux qui auront pu y verser hebdomadairement une somme substantielle, le problème sera en partie réglé. Les privilégiés de la fortune et les quelques autres qui possèdent un solide compte d'épargne se débrouilleront sans y laisser trop de plumes. Reste le gagne-petit.

Hélas, c'est lui que guette le piège que tendent impunément les commerçants en cette période, qui doit être faste pour tout le monde, et qui a nom LE CRÉDIT. Il redouble ses attaques alors, et tous les moyens lui sont permis. C'est Noël! Il faut à tout prix de l'argent pour participer à l'invasion des grands magasins! Si au moins on se contentait de vouloir faire plaisir sans souci d'éblouir. Mais non. On se bat à savoir qui dépenserait le plus. Qui trouverait l'emballage le plus spectaculaire pour présenter son cadeau. Et pour ce faire, Noël se prête ingénument à tous les subterfuges. Se faisant précéder longtemps à l'avance de tout un cortège de fanfares, de guirlandes, de lumières, de faux Pères Noëls,

de la réclame sous toutes les formes inimaginables. Impossible de résister. Allons-y donc avec notre liste de cadeaux à acheter, avec ou sans pécule.

Les parents n'ont même plus cette joie de voir leurs petits ouvrir des yeux émerveillés devant la surprise du bas de Noël lourd à craquer. Il leur a fallu acheter tel jouet coûteux montré à grand renfort de publicité à la TV, et qu'ils ont eu grand'peine à dissimuler quelque part dans la maison jusqu'au grand jour.

Les plus grands resteront sans doute indifférents devant un beau choix de disques et de livres. Et pourtant!

Quant à papa, si on lui offrait cette fois autre chose que la traditionnelle cravate? Il fume? Il collectionne les pipes? Il aime lire? Il a parlé l'autre jour de pantoufles en cuir souple qu'il a vues dans une vitrine. Alors?

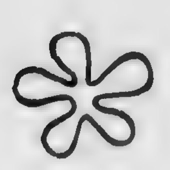
Maman n'a pas oublié le trouble que lui causait un envoi de fleurs. Aussi cette broche qu'elle a admirée en votre compagnie, dans une joaillerie de la rue Sainte-Catherine, serait très bienvenue pour agrémenter son nouveau tailleur. Et puis il y a un parfum, à la fois frivolité et accessoire indispensable au charme féminin. Attention de bien choisir celui qu'elle utilise habituellement.

Si on veut s'en tenir au pratique qui déçoit parfois, parce que soulignant la terrible nécessité du quotidien, on peut l'égayer d'un quolifichet, d'un joli bibelot, d'un bijou délicat.

Tant de suggestions qui exigent avant tout beaucoup de goût, du tact, de l'élégance, et pas du tout d'y mettre le gros prix.

Que la joie de Noël vous soit à tous douce, simple, chaude et apaisante. Un sentiment véritable s'exprime par sa spontanéité, sa sincérité, et non par des excentricités. Ce n'est pas parce que Noël est là que nous avons gagné le gros lot. Pensons aux lendemains sans éclat. Quand nous regarderons, les mains vides, les débris de la fête.

Noëlla DESJARDINS



Les bonnes vieilles
Recettes de l'Île d'Orléans

Extraites de
"La vie traditionnelle à Saint-Pierre, I.O.",
du docteur Nora Dawson
Les Archives de Folklore de l'Université Laval, 1960

Les soupes

La soupe aux pois maigre: *Une chopine de pois jaunes dans trois ou quatre pots d'eau. Mettez sur le poêle avec une poignée de sel dedans. Faites bouillir — il faut un bon feu — et quand les pois commencent à s'écaler* [*après environ deux heures*], *mettez un navet blanc haché par petits cubes et un petit chou de Siam. Faites bouillir de nouveau, et quand la soupe est jeune* [*une heure et demie*], *"mitonnez"* [*1*] *avec du pain, et ajoutez deux gros poireaux hachés. Faites bouillir encore vingt minutes, et la soupe est prête.*

La soupe aux choux: *Préparez le bouillon avec un "gigot"* [*cuissot*] *de boeuf et un ou deux oignons; laissez bouillir trois ou quatre heures, tranquillement. Ajoutez un chou, haché — un chou d'été, pas trop mûr — cinq ou six oignons hachés, et de l'eau à l'égalité du chou. Faites bouillir une heure ou une heure et demie. Quand le chou n'est pas tout à fait cuit, retirez du feu, mettez en arrière du poêle, et laissez finir sans bouillir. Ajoutez pour finir le jus de deux boîtes de tomates* [*coulé*], *du poivre, un peu de persil. Faites bouillir cinq minutes.*

Les viandes

Le ragoût aux boules: *Le ragoût aux boules se fait avec une livre de lard dans "les maigreries"* [*le maigre*]. *On le hache et*

[*1*] ***Mitonner*** *— y ajouter une demi-tranche de pain sec haché fin tant qu'on peut.*

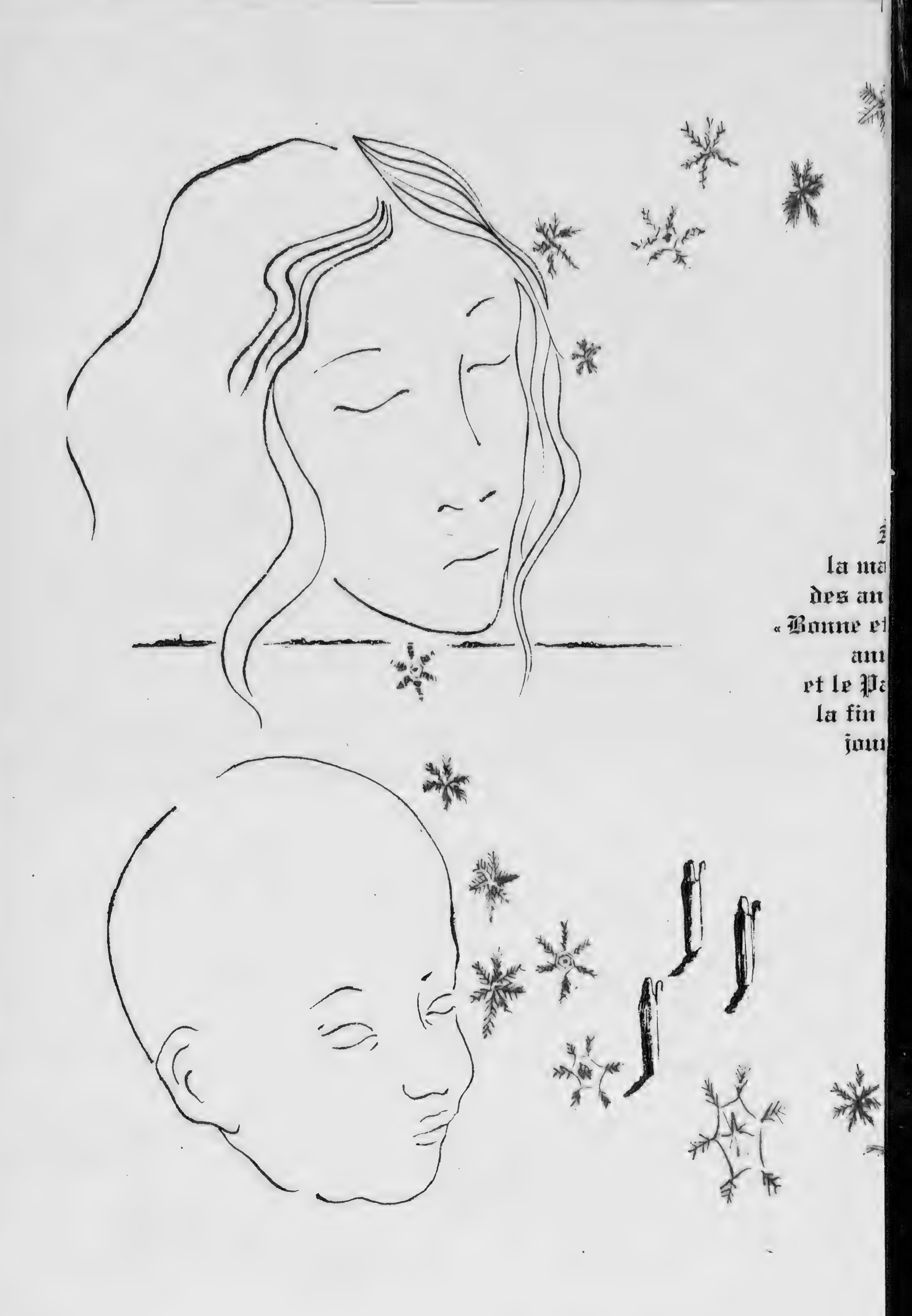
puis on fait cuire deux livres d'une viande quelconque — du boeuf, du veau, du poulet — selon le goût. Quand cette viande est bien cuite, on la désosse et sépare par petits morceaux. Entre-temps, on assaisonne le lard avec une cuillerée à table d'épices mêlées, du poivre et du sel. Ensuite on prend une cuillerée à table du lard, qu'on roule entre les mains pour en former une boulette. Quand les boulettes sont faites, on les ajoute à la viande cuite, et couvre d'eau au moins deux doigts de plus que la viande. Puis on ajoute un oignon haché, et on fait bouillir. Quand le tout bout, on y met le "rôt" [roux] [composé de fleur grillée et delayée avec de l'eau] et laisse mijoter un quart d'heure. On ajoute du sel et du poivre au goût.

Autrefois, le ragoût aux boules ne se mangeait qu'au jour de l'an et à Pâques; aujourd'hui on en mange quand le coeur le dit.

***Les tourquières [tourtières] [tourtes]:** On hache un morceau [4 à 5 livres] de lard frais, plutôt dans le maigre [le flanc]. Autrefois, on hachait la viande sur le billot, à la main, et on dit que le goût était beaucoup meilleur, mais maintenant on le hache au moulin. On ajoute cinq ou six oignons d'une grosseur moyenne, hachés. On mélange les deux avec les mains. On fait chauffer un chaudron, et y envoie la viande avec juste assez d'eau pour la faire bouillir. Quand elle est les trois quarts cuite [après une heure], on ajoute sept ou huit "patates pilées" [pommes de terre en purée], chaudes. On mélange avec du sel et du poivre au goût, et un peu d'oignon haché très fin.*

Pour la pâte, il faut six tasses de farine, pour faire six pâtés, tamisée avec six cuillers à thé de "poudre à pâte" [poudre à lever], une cuiller à table de "soda à pâte" [bicarbonate de soude] et six cuillers à thé de sel. On brasse et on ajoute une demi-tasse de graisse et une demi-tasse de suif amollis ensemble. On travaille le mélange avec une fourchette. On ajoute la moitié lait et la moitié crème pour éclaircir la pâte, et pour donner une pâte, plutôt tendre que dure [les trois quarts d'une tasse]. On roule à trois lignes d'épaisseur. On met la pâte dans l'assiette, ajoute la viande à l'égalité de

[Voir page suivante, Les bonnes vieilles recettes. . .]


la ma
des an
« Bonne e
am
et le Pa
la fin
jou


ière
êtres:
heureuse
e,
adis à
e vos
!»

La sauce aux oignons: Quand on est jeune, on aime ça. C'est fait avec des grillades de lard salé — on tranche les grillades de lard et on les fait cuire cinq minutes dans de l'eau, puis on ôte cette eau et fait rôtir les grillades dans la poêle. Avec la graisse on met des oignons tranchés en rondelles, et de l'eau à l'égalité, avec un peu de sel. On les laisse bouillir une demi-heure ou trois quarts d'heure. Avec ça, on mange des patates cuites dans de l'eau avec les pelures. C'est bien bon.

Les desserts

Une vieille recette pour "Croccignoles":

une chopine de lait
six oeufs
trois "quarterons" de beurre
une demi-livre de sucre granulé
une demi-livre de cassonade
deux cuillers à thé de "poudre à pâte" [poudre à lever]
une cuiller à thé de "soda" [bicarbonate de soude]
un petit verre de whiskey [c'est pour empêcher la pâte de boire la graisse].

On fait une pâte assez dure. On abat la pâte à un demi-quart de pouce. On la découpe soit en rond soit en carré avec deux incisions. On la met dans la graisse bien chaude [qui commence à fumer]. On retourne quand le dessous est jauni, pour faire cuire les deux côtés. On sort et dépose sur un morceau de papier.

La tarte "à la pichoune" [à la fourlouche ou à la bise]:

deux livres de sucre d'érable haché
quatre tasses d'eau pour le faire fondre
une cuillerée à soupe de "cornstarch" [farine de maïs] pour chaque tasse
un morceau de beurre [de la grosseur d'un jaune d'oeuf]
un peu [quelques graines] de muscat râpé.

Quand le sucre et l'eau bouillent, on ajoute le cornstarch, et le beurre et le muscat en dernier. On laisse refroidir avant de mettre dans la croûte. On fait cette tarte sans ou avec couvercle de pâte.

la croûte. On mouille le rebord de la croûte avec du lait. On met le dessus — le plus mince possible. On fait cuire dans un fourneau très chaud, dix à quinze minutes. On sort du fourneau, et on a "un plat à mourir", un plat que l'on sert pour le réveillon après la messe de minuit.

Les grillades aux oeufs: On tranche les grillades de lard salé de deux lignes d'épaisseur. On les met dans la poêle et on les couvre d'eau. Lorsqu'elles sont cuites, on jette l'eau et on fait frire. Entre-temps on casse les oeufs dans un bol et on les verse dans la graisse chaude. Si on le veut, on peut mettre les oeufs de différentes manières — les battre, par exemple, pour faire une omelette.

Les vins

Vin de raisins:

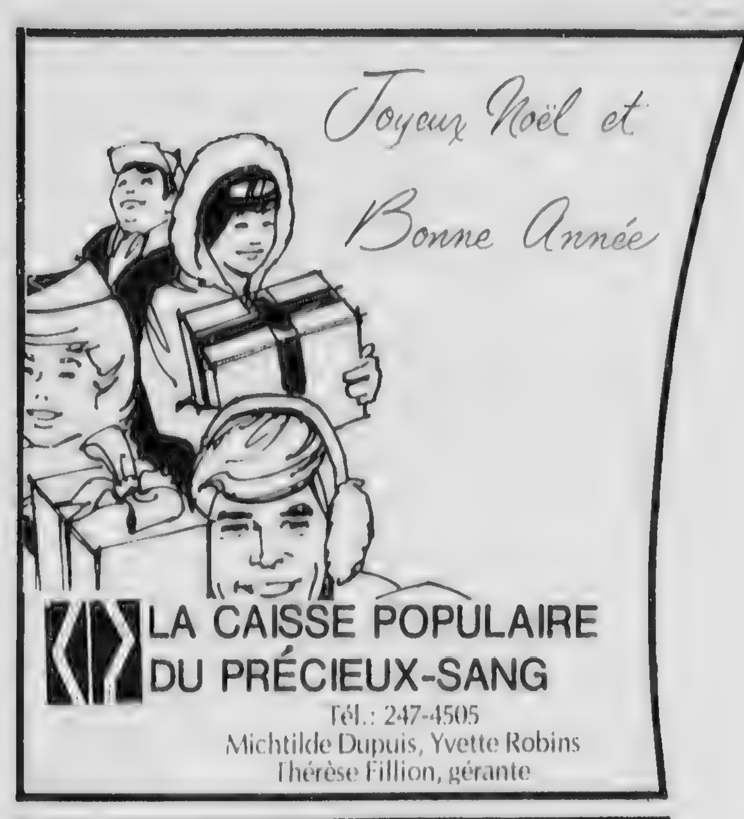
1 gallon de raisins [les petits bleus]
2 gallons d'eau
10 livres de sucre
1 tasse de blé

On met à l'eau tiède et brasse pour faire fondre le sucre. On laisse quarante jours, brassant tous les jours, dans un endroit tempéré — pas trop froid et pas trop chaud — jusqu'à ce qu'il "bouille" [travaille]. On coule et met dans des cruches, pas bouchées trop serré, car il force encore.

Vin de pissenlit:

4 gallons de têtes jaunes de pissenlit
4 gallons d'eau.

On laisse bouillir vingt minutes les têtes en petite eau. On coule dans une flanelle. On met ensuite treize livres de sucre, une livre de raisins secs hachés, une "galette" [tablette] et demie de "yeast Royal" [levain], un citron. On laisse fermenter quarante jours et ne bouche pas la cruche; on met seulement un linge dessus. Au bout de quarante jours, on coule et met en bouteilles.





Savoureux document! Mandat d'arrestation
Pour un vol de tourtière au temps des Fêtes!

District de Montréal,

Par Pierre Guy Ecuier un des Commissaires de Paix de Sa Majesté du dit district —

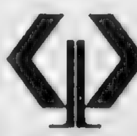
Vu la déposition sous serment de Marianne Etier par laquelle elle déclare que vers les Fêtes de Noël dernières dans une certaine nuit, que la femme de Gabriel Dupuys a enlevé de son autorité propre ou assistée de son mari une tourtière appartenante à la dite Marie Etier ou son mari François Favre; à laquelle ayant égard, vous le sousnommé êtes requis et autorisé d'appréhender et saisir le dit Dupuy et sa femme aux fins de les amener pardevant moi à l'effet d'être examinés et ordonné ce que de droit quoi faisant, vous serez valablement déchargé.

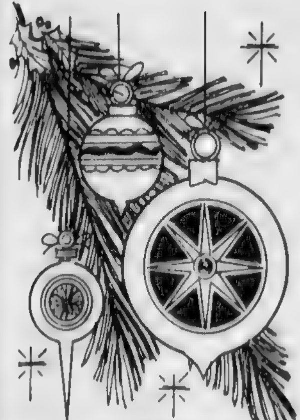
Donné sous mon seing & sceau à Montréal le 12 février 1779.

Guy







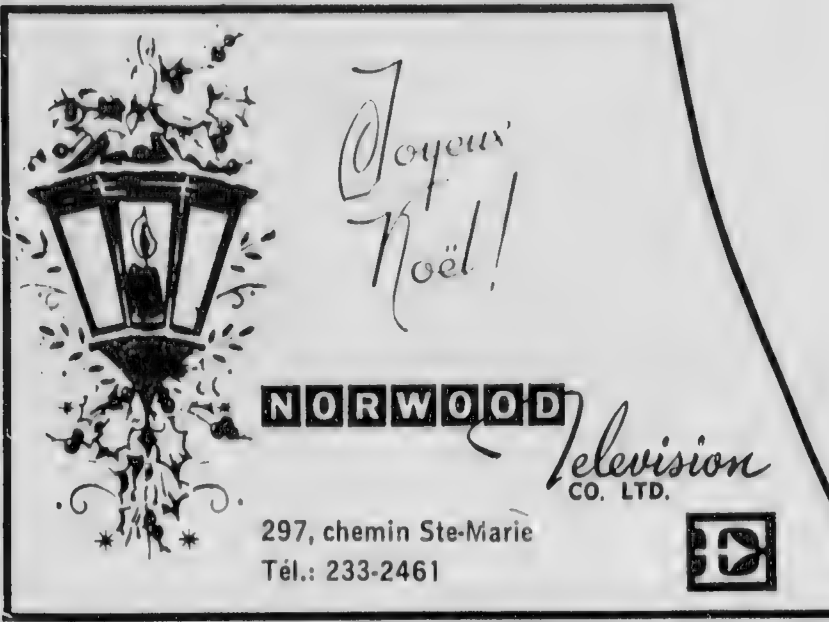




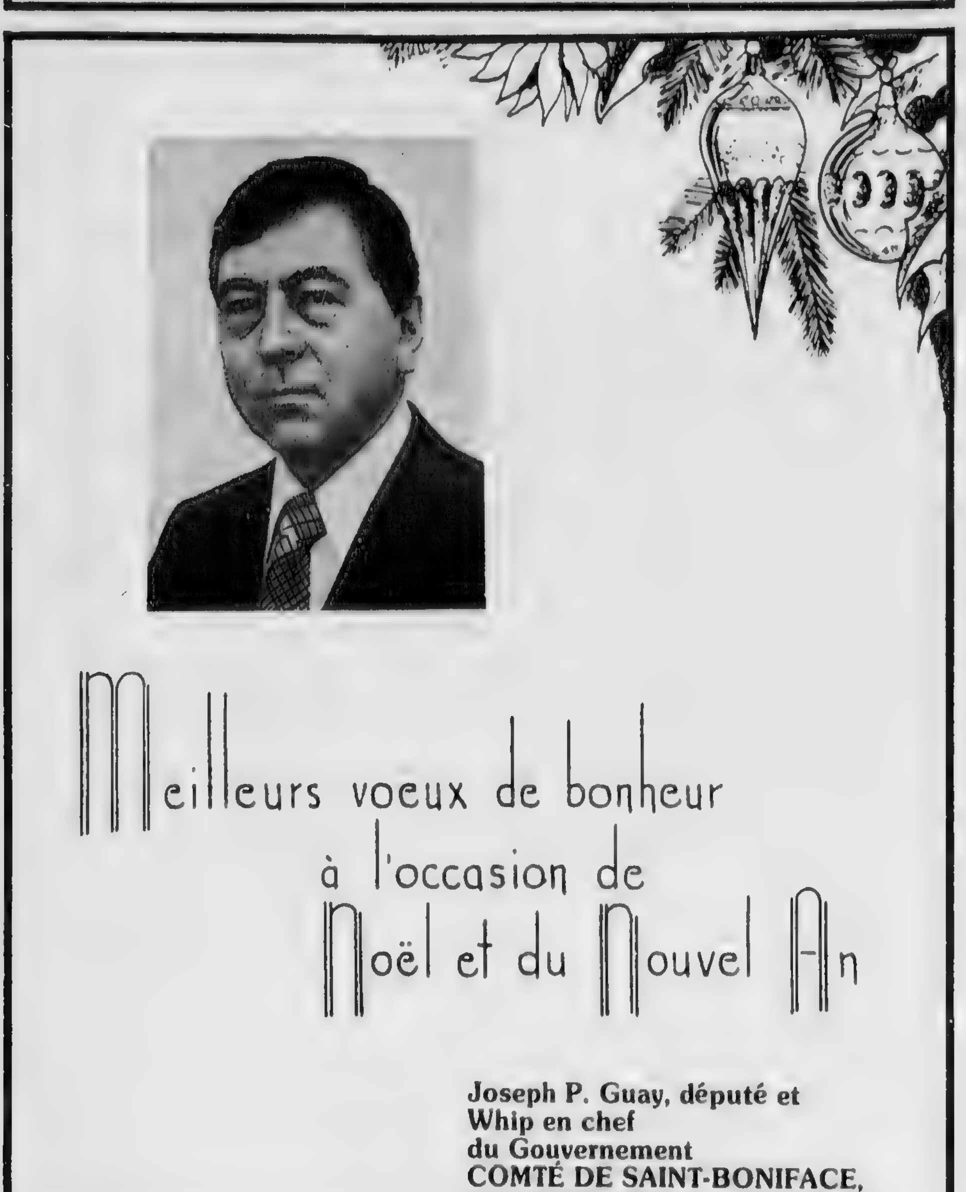
LA DINDE DE NOËL

Atelier Henri Julien, Montréal. (Inventaire des oeuvres d'art du Québec)









PARFUMS DE NOËL

Sur tous les tons, vous entendez autour de vous des grandes personnes répéter, un peu chagrines: "Il semble que rien n'annonce vraiment Noël, ce n'est plus comme avant..." Ce même refrain, avec quelques variantes, des adultes regrettant le paradis perdu de leur enfance le reprennent année après année.

Pourtant, la neige offre sa blancheur, les rues écrivent des messages en couleurs tandis que d'invisibles haut-parleurs déversent, dans les airs, d'anciens cantiques naïfs et pieux qui semblent venir directement du paradis: "Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant, que ses grâces sont parfaites"

Parfois, l'odeur du sapin ou le fumet d'une tourtière semble éveiller, chez ces personnes nostalgiques, de vagues réminiscences. Un moment, elles croient pouvoir goûter de nouveau, avec plénitude, la joie de jadis, mais l'illusion ne dure guère. Les bonheurs lointains sont vite envahis par la brume des souvenirs imprécis.

Il neige sur mes Noëls d'enfant parfumés d'encens
Sur les petits Jésus de cire blanche
Sur les Santons de Provence
Il neige sur mon enfance. . .

A cette époque de l'année, il nous arrive à tous d'avoir la nostalgie des jours anciens, et, devant la joie que déploient les enfants ivres d'espérance, nous caressons parfois le fol espoir de réapprendre, à travers eux, le bonheur simple, la douceur des parfums et la saveur des fruits. Pourtant, nous savons bien que le Royaume des Cieux est réservé aux petits. . . celui de la terre aussi!

Rolande A.- LACERTE



PARTAGEZ VOTRE VITALITÉ DES FÊTES. . .

Un poète a écrit:
"Parlez-moi d'une fête où l'amitié s'épanche,
"Où l'on cause, où l'on rit, d'une gaieté bien franche!"
N'est-ce pas précisément l'atmosphère de vitalité, de joie de vivre que l'on retrouve à l'approche de Noël et du Jour de l'An?

Mais au sein de cette gaieté bien franche, rappelez-vous que vous pouvez partager avec d'autres, et de bien des façons, votre belle vitalité.

Rentrez brièvement de la bousculade des rues, du brouhaha fébrile des magasins et prenez le temps d'une agréable détente, le temps de donner un peu de votre sang. Il suffit d'une petite demi-heure à peine. Un accueil chaleureux et une bonne tasse de café vous attendent à la collecte de sang de la Croix-Rouge.

En ce temps de festivités de toutes sortes, il est bon de se rappeler que le besoin de sang augmente à cette période de l'année car augmentent aussi les accidents de la route. Les hôpitaux ont un plus grand besoin de sang et, de notre côté, parce que nous avons tant de choses en tête, nous sommes enclins à remettre à plus tard de donner du sang. Mais dans les hôpitaux, les patients, eux, ne peuvent attendre.

Vous pouvez aider à prévenir une pénurie de sang en réservant la petite demi-heure que demande ce don de vie si précieux. Et votre geste généreux aidera quelqu'un d'autre à retrouver la vie et la joie des Fêtes.

Vous savez, le réconfort que l'on éprouve d'avoir donné de son sang fait ressentir plus vivement, plus profondément la grande paix et la joie qui accompagnent Noël et le temps des Fêtes.



VINGT-SIX NOËL ONT SONNÉ

Il est 11h30, c'est un 24 décembre. . .
Tu sais, ma mie, je ne serais pas embarrassée
pour te livrer ce message tendre
si au pied de ton lit, tu avais déposé tes souliers.

Cette anecdote de mon coeur
représente mille et une illusions,
que j'ai perdues avec les années;
ce n'est que ce soir que j'apprends que le bonheur,
celui qui donne les plus gros frissons,
c'est Noël, d'attendre impatiemment que minuit ait sonné!

Il est minuit, le Messie vient de naître
apportant dans ses langes amour et pardon,
et je songe que tu n'aurais pas dû disparaître
car un Noël sans toi, c'est comme un Noël en prison.

Les Noël d'autrefois,
je m'en souviens comme si c'était hier
et je me rappelle celle qui m'a dit l'air narquois
que mes fèves d'enfant n'étaient que chimères;
ce jour-là, tu me fis garder par la voisine
et puis, tu es partie en me disant :
"Cet après-midi, le Père Noël et moi, on magasine..."
Quand tu as refermé la porte, cette femme a dit en riant:
"Tu sais, tous ces bonhommes simplets,
le Père Noël, le clown Sagapi, le songeur Malino,
la fée Pitchounette, rien n'est vrai,
c'est ta mère qui t'achète tes cadeaux."
J'ai pleuré, je ne voulais pas la croire,
je lui ai dit qu'elle était méchante,
qu'elle me racontait des histoires...
puis, j'ai passé de l'enfance à l'adolescence!

Quand tu es revenue de ton magasinage,
tu as tout deviné, tu as toujours tout deviné,
comme une maman, tu as pris à ton compte toutes mes larmes
et délicatement, mon coeur tu as fait dévier.
Ce soir, je regarde ton image; sur ton front, je pose mes lèvres
et déjà, tu calmes la tempête dans mon coeur
mille pensées affluent mon esprit en fièvre
mais je songe que vivre un Noël d'enfant, c'est vivre un bonheur!

J'ai grandi depuis,
et mes jupons aussi!
Pourtant avec regrets, je me dis
qu'on devrait se promener toute une vie
au coin des tout-petits...




"Noël des autres"

SONNEZ, CLOCHES DE NOËL

LA FÉERIE DE NOËL, nous en jette plein la vue depuis presque le début de novembre! De sorte que, lorsqu'arrive la fameuse nuit, on a épuisé ses énergies, sa curiosité, ses dollars, et jusqu'à sa réserve d'émotivité.

Entre nous, à part les enfants, dont c'est surtout la fête, quels sont ceux qui, honnêtement, voient venir Noël avec enthousiasme? Le souhait formulé, d'un air désabusé: "Si ça peut finir par passer, cette période des Fêtes!" en dit long sur l'appréhension de beaucoup de monde à l'approche de cette époque.

A vrai dire, ce climat de joie, d'exaltation, d'abandon, qui fait le bonheur des uns, souligne davantage la détresse des autres. Pourquoi se sent-on davantage seul à Noël? Pourquoi les pauvres se trouvent-ils plus démunis qu'à l'accoutumée? Pourquoi, à Noël, réalise-t-on plus nettement que l'on vit dans un monde dur, déshumanisé?

Noël, aujourd'hui, fait sonner bien plus fort les pièces de monnaie que les cloches de la joie, de la paix, de la charité. Oui, l'argent mène le monde. Le commerce a étouffé l'âme de cette fête du coeur et de la fraternité. Il reste à ceux qui ne peuvent joindre leur faible voix à ce choeur triomphant à se replier sur eux-mêmes, — ou à chanter faux. . .

En dépit, cependant, des regrets qui, d'une saison à l'autre, assombrissent les souvenirs de cette fête, chacun voudra encore donner le change. Les mêmes discussions suscitées autour des mêmes tables, devant la longue liste des cadeaux qu'il "faut" acheter, des réceptions qu'il "faut" donner, des toilettes qu'il "faut" remplacer. La course aux emprunts et aux emplettes se poursuivra au même rythme désordonné. Les factures s'empileront dans les tiroirs. La publicité continuera de filtrer son poison. Les enfants se montreront de plus en plus exigeants, impérieux même.

Quant aux parents, auront-ils encore cette satisfaction de voir leurs petits ouvrir des yeux émerveillés devant le sapin illuminé et les surprises contenues dans leurs bas suspendus à la cheminée ou au pied de leur lit? Hélas! tous ces Pères Noëls qu'ils auront rencontrés dans les grands magasins ou au carrefour voisin leur ont-ils laissé quelques illusions?

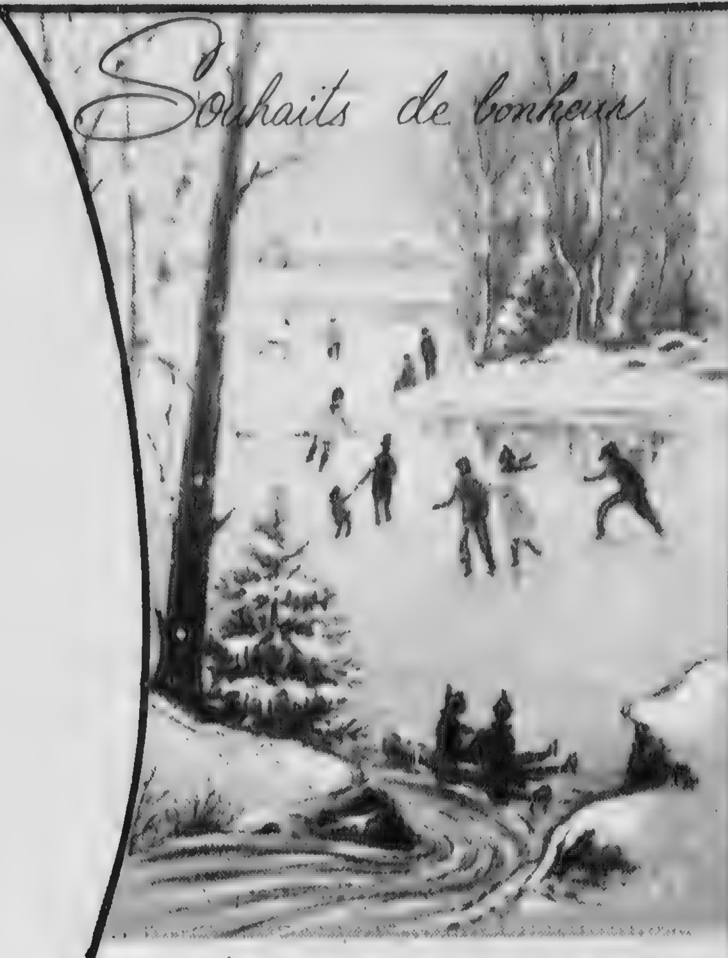
Et les pauvres? Ils sont un peu moins délaissés en ces jours d'allégresse et d'abondance, c'est vrai; mais après? Et tous ces êtres solitaires, ceux qui sont seuls à Noël et au Jour de l'An. . . tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'osent avouer leur solitude. . . Un invité de plus au réveillon ou au dîner familial, ne compte pas tellement. . . et ça ferait tellement chaud au coeur!

Noëlla DESJARDINS



Les petites toilettes des Fêtes. GUY LAROCHE. Robe du soir en crêpe blanc drapée sur la poitrine. Manteau coordonné brodé de perles.

(JOURS DE FRANCE)



HÔTEL MARCHAND

Le Paradis du chasseur. . .

Motel moderne, entièrement climatisé
"Suite nuptiale"

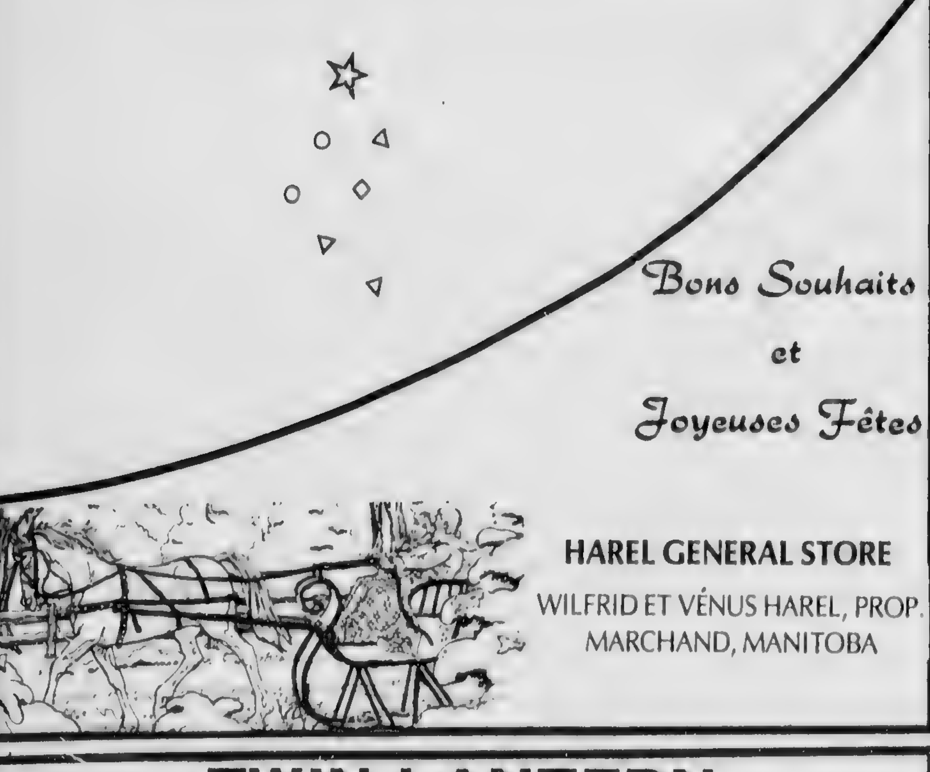
Adelmar et Madeleine Moquin, propriétaires
Marchand (Manitoba)
Au téléphone: 424-9314

LA PHARMACIE ST-PIERRE

St-Pierre, Man.

est heureuse de vous avoir servi en 1975 et compte sur votre patronage en la nouvelle année.

Mme Irène Carrière	Mme Stella Gauthier
Mme Ronald Vinet	Hubert Labelle
Mlle Rita Perreault	René Mulaire



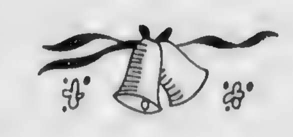
Bons Souhaits
et
Joyeuses Fêtes

HAREL GENERAL STORE

WILFRID ET VÉNUS HAREL, PROP.
MARCHAND, MANITOBA

TWIN LANTERN





MEILLEURS VOEUX DE Roland et Georgette Fiola, propriétaires

HEURES:	**lundi -**	**7h30 a.m. à 7h p.m.**
	mardi à jeudi -	**7h30 a.m. à 11h p.m.**
	vendredi -	**7h30 a.m. à 12h30 a.m.**
	samedi -	**8h30 a.m. à 9h p.m.**
	dimanche -	**11h00 a.m. à 11h00 p.m.**

Lorette, Man.
TÉL.: 878-2816

Le conseil de la Municipalité de La Broquerie souhaite Joyeux Noël et Bonne Année à tous les résidents de la municipalité.





Puissent la paix et la joie de Noël être avec vous durant toute la Nouvelle Année



Merci de votre patronage très apprécié

FOURNIER FEEDS LTD.

Alphonse et Aline Fournier et famille

LE SERVICE DES PARCS ET DES LOISIRS DE SAINT-BONIFACE

Heures d'ouverture des patinoires

SAISON DES FÊTES

Arène Bertrand

Mardi, le 23 décembre 1975
6:00 — 8:30 p.m.

Mercredi, le 24 décembre 1975
12:30 — 2:30 p.m.

Samedi, le 27 décembre 1975
1:00 — 3:00 p.m.

Dimanche, le 28 décembre 1975
1:30 — 5:00 p.m.

Mardi, le 30 décembre 1975
2:00 — 4:00 p.m.
(6:00 — 8:30 p.m. ANNULE)

Vendredi, le 2 janvier 1976
1:00 — 4:00 p.m.

Samedi, le 3 janvier 1976
1:00 — 3:00 p.m.

Dimanche, le 4 janvier 1976
1:30 — 5:00 p.m.

Arène Maginot

Lundi, le 22 décembre 1975
12:30 — 2:30 p.m.

Mardi, le 23 décembre 1975
12:30 — 2:30 p.m.

Mercredi le 24 décembre 1975
ANNULE

Vendredi, le 26 décembre 1975
2:00 — 4:00 p.m.

Samedi, le 27 décembre 1975
3:30 — 5:30 p.m.

Dimanche, le 28 décembre 1975
1:30 — 5:00 p.m.

Lundi, le 29 décembre 1975
1:00 — 4:00 p.m.

Mercredi, le 31 décembre 1975
10:00 a.m. — 1:00 p.m.
(6:00 — 8:30 p.m. ANNULE)

Samedi, le 3 janvier 1976
ANNULE

Dimanche, le 4 janvier 1976
1:30 — 5:00 p.m.

COUPEZ ET CONSERVEZ COMME REFERENCE

LA COMMISSION SCOLAIRE de la RIVIÈRE-SEINE



Lorette
Sainte-Anne
Dufresne
Richer
Sainte-Geneviève
Ross

La Salle
Saint-Norbert
Ile-des-Chênes
Glenlea

La Broquerie
Saint-Labre
Woodridge
Marchand
Sandilands
Giroux

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

MANITOBA '76

* L'INFORMATION EN PROFONDEUR À VOTRE PORTÉE
* VOUS FAIT EXPLORER LE MONDE DE L'INFORMATION
* VOUT TIENT À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ
* DÈS LE 6 JANVIER
* TOUS LES MARDIS À 19h
* UNE RÉALISATION DE CBWFT

Joyeux Noël!

Beaucoup de bonheur pour l'an nouveau



ART FRIESEN
Président et gérant général



VOITURES
PONTIAC - BUICK - CADILLAC
ET CAMIONS GMC
STEINBACH, MANITOBA

TELEPHONE
BUS 326-3451
WPG 475-7380
RES 326-6861

Petites couronnes de Noël

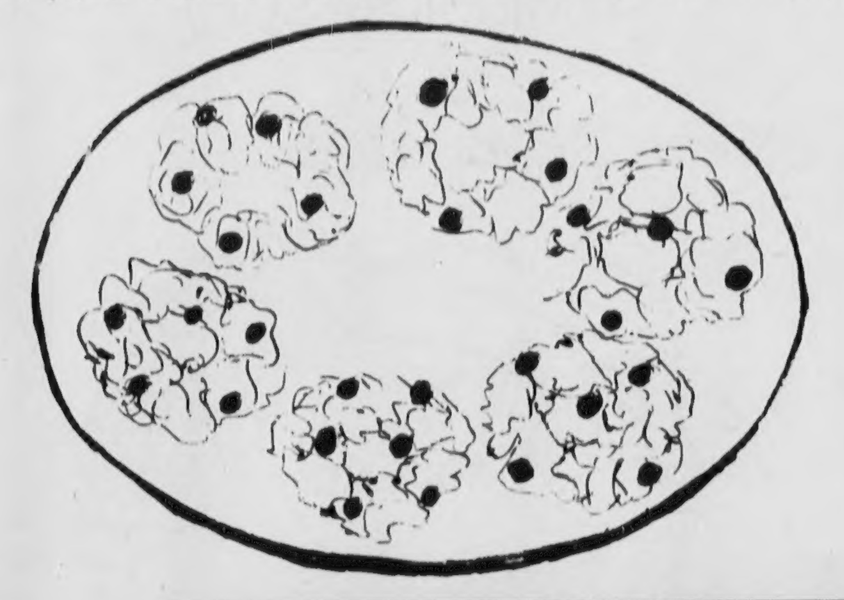
Il te faut:

3 cuil. à table de beurre ou de margarine.
½ tasse de sirop de blé d'Inde
½ cuil. à thé de colorant vert (food coloring)
3 cuil. à table de sucre
3½ tasses de flocons de maïs (Corn flakes)

Papier ciré, plat de beurre, petits bonbons rouges.

COMMENT FAIRE:

Mesurer et mettre dans une casserole: le beurre, le sirop, le colorant et le sucre. Faire bouillir 5 minutes en brassant souvent. Retirer du poêle, ajouter les flocons, afin qu'ils soient bien recouverts. Ensuite il faut faire vite (il serait bon que tu aies de l'aide). Avec tes mains bien beurrées, prends environ 2 cuil. à table du mélange et forme des petites couronnes que tu places sur le papier ciré. (Fais environ 12 couronnes). Décore avec les bonbons et laisse refroidir.



Pour NOEL, c'est bien sûr que je vais mettre mon nez dans la cuisine. . . Veux-tu essayer ces délicieuses recettes?

Guimauves délicieuses

Tu as besoin:

1 sac de morceaux de chocolats demi-sucrés
1 sac de guimauves
noix ou noix de coco
papier ciré.

COMMENT FAIRE:

1. Fais fondre le chocolat en le mettant dans un bol au-dessus d'un plat d'eau chaude.
2. Trempe chaque guimauve dans le chocolat et place-le sur le papier ciré.
3. Décore la guimauve avec une noix ou quelques noix de coco.

Laisse-les refroidir, ensuite passe-les avec ton plus beau sourire... tu auras certainement des compliments!

Le jour de Noël, un type qui a fêté ça un peu trop, sort de la maison où il était invité et frappe un poteau. Poliment, il soulève son chapeau et dit :

— Pardon, Monsieur!

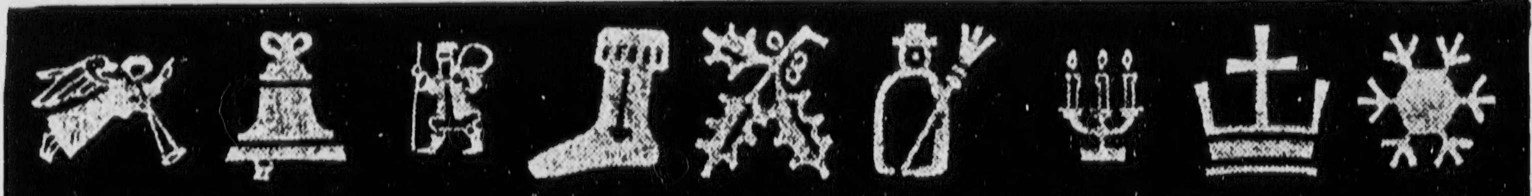
Un peu plus loin, il bute contre un arbre. Toujours poli, il dit :

— Excusez-moi, Monsieur, je ne vous avais pas vu!

Cinq minutes plus tard, nouvelle collision. Alors le type s'appuie contre une façade et murmure :

— Je pense qu'il vaut mieux laisser passer la procession.





Colore très bien cette scène de Noël.

Noël

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________
____

Code postal: ______________________

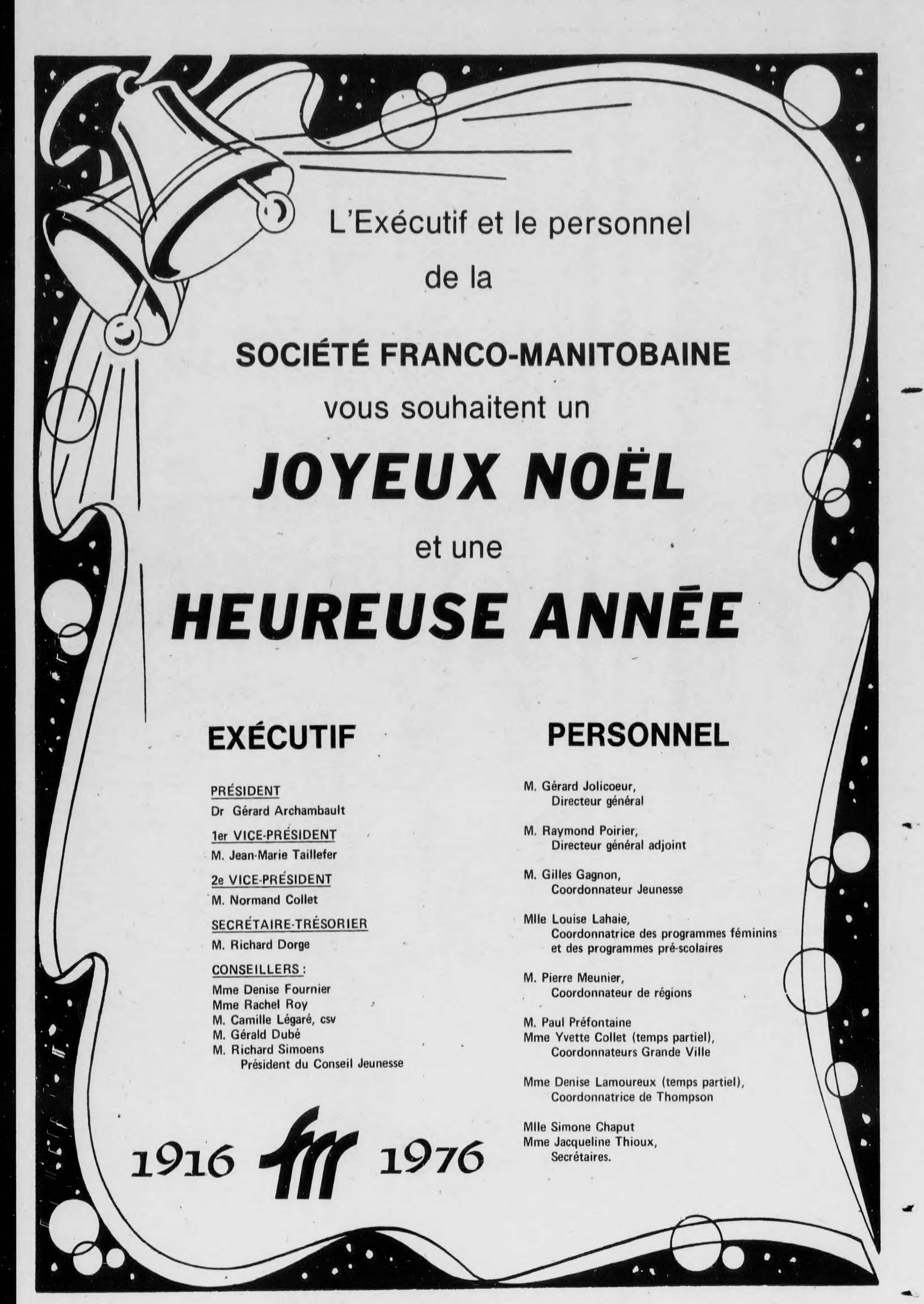
Ville: ______________________

Age: __________ **Grade:** __________

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3126 Monique Dureault, Fannystelle, Man.
3127 Ronald Richard, Fannystelle, Man.
3128 Daniel Arnal, Fannystelle, Man.
3129 Monique Morissette, Fannystelle, Man.
3130 Michelle Painchaud, Fannystelle, Man.
3131 Angèle Dumas, Fannystelle, Man.
3132 Lori-Ann Syrenne, Fannystelle, Man.
3133 Julie-Anne Arnal, Fannystelle, Man.
3134 Lynne Painchaud, Fannystelle, Man.
3135 Lisa Nadeau, Fannystelle, Man.
3136 Marcel Arnal, Fannystelle, Man.
3137 Charlene Hamel, Fannystelle, Man.
3138 Marc Painchaud, Fannystelle, Man.
3139 Annette Gauthier, Saint-Claude, Man.
3140 Pauline Gauthier, Saint-Claude, Man.
3141 Hubert Gaudet, Saint-Vital, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 3,333 — Deborah Vinci, 4 ans
26, Place Rosewood
Saint-Boniface, Man.


L'Exécutif et le personnel
de la
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
vous souhaitent un
JOYEUX NOËL
et une
HEUREUSE ANNÉE
EXÉCUTIF
PRÉSIDENT
Dr Gérard Archambault
1er VICE-PRÉSIDENT
M. Jean-Marie Taillefer
2e VICE-PRÉSIDENT
M. Normand Collet
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
M. Richard Dorge
CONSEILLERS:
Mme Denise Fournier
Mme Rachel Roy
M. Camille Légaré, csv
M. Gérald Dubé
M. Richard Simoens
Président du Conseil Jeunesse
PERSONNEL
M. Gérard Jolicoeur,
Directeur général
M. Raymond Poirier,
Directeur général adjoint
M. Gilles Gagnon,
Coordonnateur Jeunesse
Mlle Louise Lahaie,
Coordonnatrice des programmes féminins et des programmes pré-scolaires
M. Pierre Meunier,
Coordonnateur de régions
M. Paul Préfontaine
Mme Yvette Collet (temps partiel),
Coordonnateurs Grande Ville
Mme Denise Lamoureux (temps partiel),
Coordonnatrice de Thompson
Mlle Simone Chaput
Mme Jacqueline Thioux,
Secrétaires.
1916 sfm 1976

Joyeux Noël
Bonne et Heureuse
et Sainte Année
1976

La famille et Les Assurances Forest



Lise (femme de Claude) et Geneviève, Anita, Marjolaine, Jean-Luc, Georges, Jacques, Nicole, Claude
Lise, Pierre

Claude, sa femme Lise, et leur Geneviéve, présentement à Lahr, en Allemagne.

"Wunschen Euch Frohe Weihwachten und ein
prosit zum neuen Jahr.
vous souhaitent
Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année